

2021-2026

**Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du lundi 19 décembre 2022,
à la grande salle de la Maison de Justice, rue des Chanoines 1**

Présidence: M. Mario Parpan

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18.31 heures.

Présence de 75/80 membres du Conseil général et de 5/5 membres du Conseil communal.

Excusé-e-s (4): Mmes et M. Stefania Boggian, Gilles Bourgarel, Adeline Jungo et Ilire Rrustemi.

Absent (1): M. Emmanuel Kilchenmann.

Scrutatrices/scrutateurs: Mmes et MM. Anne Butty Revaz, Josée Cattin Kuster, Marie Giller-Zbinden, Chantal Wicky Collaud, Laurent Woeffray et Jean-Pierre Wolhauser.

Secrétariat: Mmes et MM. David Stulz, Mathieu Maridor, Ingrid Buntschu et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assistance technique: MM. Vincent Haymoz, Pascal Quillet et Thierry Vidmer.

Le président. M. le syndic, M. le vice-syndic, Mmes les conseillères communales, M. le conseiller communal, Mme la vice-présidente, cher-ère-s collègues, j'ai le plaisir de vous saluer et d'ouvrir cette 12^{ème} séance ordinaire de la législature. Bienvenue dans la grande salle de la Maison de Justice qui était déjà, il y a des années, la salle du Conseil général. Je me souviens de ma première séance ici, en tant que conseiller général, sous la présidence de M. J.-P. Wolhauser, qui est toujours parmi nous dans ce Conseil. Je me rappelle surtout de cette belle phrase "soit bon, Dieu te voit". Heureusement, cette vision de Dieu a un peu changé. Aujourd'hui, on mettrait peut-être "Mache es wie Gott, werde Mensch".

J'ai le plaisir de saluer tous les membres de l'administration communale. Ich begrüsse ganz besonders Herrn Béat Galley, chef de Service ad interim du Service des finances, et M. Fabien Baechler, qui sera le nouveau chef du Service des finances à partir du mois de février 2023. Bienvenue. Ich begrüsse auch die Vertreter-innen der Presse sowie alle Besucher-innen.

Ich stelle fest, dass Ihnen die Einladung vom 28. November 2022 mit der Traktandenliste für die Sitzungen von heute und morgen Abend ordnungsgemäss zugestellt wurde.

Avez-vous des remarques d'ordre formel à exprimer quant à cet ordre du jour?

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Le Conseil communal désirerait retirer le point 11 de l'ordre du jour, à savoir le rapport final au sujet du postulat n° 176. En effet, mis à part le fait que les postulants ne sont plus dans cette enceinte, à part un qui reviendra la prochaine fois, j'avais pris contact avec le chef du groupe socialiste à l'époque, M. M. Vonlanthen, qui m'a communiqué le souhait d'avoir une réponse assez proche dans le temps, parce que nous sommes aujourd'hui en pleine négociation avec l'entreprise ainsi qu'avec le SMEM et divers intervenants. Or, quand nous aurions dû poser la proposition de réponse au postulat, la situation changeait de jour en jour. On aurait donc été dans une information aujourd'hui qui est déjà largement arriérée. Aujourd'hui, le Conseil communal met en place un groupe de travail blueFACTORY afin de répondre aux différentes questions sur le site. Il y a des questions d'ordre financier, vous savez que l'on a cette provision de CHF 2.7 millions; des questions de gouvernance; des questions parcellaires qui sont en négociation directement avec l'Etat. On répondra donc, si vous le voulez bien, à la session du mois de février 2023, session à laquelle nous aurons, en principe, toutes les informations. Le Conseil communal ambitionne de signer plusieurs conventions durant le premier semestre de l'année prochaine.

Le président. Y a-t-il d'autres demandes de parole concernant l'ordre du jour? Tel n'est pas le cas. Je vous propose de ne pas voter sur ce changement d'ordre du jour à moins qu'un membre du Conseil général en fasse la demande. Il faudrait le signaler maintenant. Tel n'est pas le cas.

L'ordre du jour modifié est ainsi approuvé.

1. Communications du président;
2. Approbation des procès-verbaux n° 12a et b de la séance du Conseil général des 10 et 11 octobre 2022;
3. Examen du budget de fonctionnement 2023 de la Commune – message n° 26;
Représentant du Conseil communal: M. Laurent Dietrich, directeur des Finances
Rapport de la Commission financière
Chaque membre du Conseil communal défendra le budget de sa Direction
4. Examen du budget des investissements 2023 de la Commune – message n° 26;
 - I. Inscription des investissements déjà votés (catégorie I)
 - II. Octroi et inscription des investissements à voter au budget 2023 (catégorie II)

| | | | | |
|----|--------------|---|-----|------------|
| 1. | 300.5060.086 | Renouvellement informatique et multimedia EP 2023 | CHF | 200'000.00 |
| 2. | 300.5060.088 | Renouvellement informatique et multimedia CO 2023 | CHF | 550'000.00 |

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

| | | | | |
|-----|--------------|---|-----|---------------|
| 3. | 303.5060.065 | Véhicule de livraison des repas et borne de recharge 2023 | CHF | 80'000.00 |
| 4. | 303.5060.071 | Rénovation et équipement ACM Bourg, Botzet, Schoenberg FR, Auge | CHF | 60'000.00 |
| 5. | 303.5060.072 | Deux braisières pour Mensa DOSF et AES Vignettaz, buffet et optimisation 2023 | CHF | 50'000.00 |
| 6. | 320.5060.105 | Nouveau mobilier pour Vignettaz B (2024-2025) | CHF | 150'000.00 |
| 7. | 430.5010.022 | Mise en place du 30km/h (assainissement au bruit) 2023 | CHF | 700'000.00 |
| 8. | 430.5010.097 | Mesures amélioration vitesse transport public 2023 | CHF | 100'000.00 |
| 9. | 430.5010.102 | Mise en conformité des passages piétons 2023 | CHF | 150'000.00 |
| 10. | 430.5010.133 | Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2023 | CHF | 400'000.00 |
| 11. | 430.5090.135 | Mise en place réseau recharge vhc électriques 2023 | CHF | 400'000.00 |
| 12. | 430.5090.265 | Mise en place couvertures places de parc pour les cycles (2023) | CHF | 200'000.00 |
| 13. | 520.5010.111 | Entretien des chaussées et trottoirs 2023 | CHF | 1'500'000.00 |
| 14. | 520.5010.116 | Mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2023 | CHF | 1'750'000.00 |
| 15. | 520.5030.102 | Dangers naturels: assainissement falaises 2023 | CHF | 535'000.00 |
| 16. | 520.5030.175 | Mur balustrade pont de Zaehringen: remise en état et sécurisation contre les suicides | CHF | 750'000.00 |
| 17. | 520.5030.176 | Monitoring des ouvrages d'art 2023 | CHF | 230'000.00 |
| 18. | 520.5030.178 | Remise en état selon monitoring et études 2023 (général) | CHF | 400'000.00 |
| 19. | 520.5060.162 | Renouvellement équipement service hivernal 2023 | CHF | 56'000.00 |
| 20. | 520.5060.192 | Remplacement véhicules 2023 | CHF | 645'000.00 |
| 21. | 520.5090.159 | Installation lavage et stockage bennes aux Neigles | CHF | 741'600.00 |
| 22. | 520.5290.080 | Prestations service hivernal | CHF | 60'000.00 |
| 23. | 530.5063.016 | Remplacement camion poubelle 2023 | CHF | 700'000.00 |
| 24. | 530.5093.002 | Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2023 | CHF | 176'000.00 |
| 25. | 532.5032.052 | Collecteurs évacuation des eaux 2023 | CHF | 1'500'000.00 |
| 26. | 532.5032.060 | Station d'épuration traitements des micropolluants (2 ^{ème} tranche) | CHF | 10'000'000.00 |
| 27. | 532.5032.064 | STEP: nitrification (1 ^{ère} étape) | CHF | 1'500'000.00 |
| 28. | 532.5032.065 | STEP: remplacement d'installations 2023 et appareils de mesures | CHF | 287'000.00 |
| 29. | 532.5060.016 | STEP: remplacement soufflantes NX | CHF | 860'000.00 |
| 30. | 560.5290.043 | Développement énergétique 2023 | CHF | 450'000.00 |

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

| | | | | |
|-----|--------------|--|-----|--------------|
| 31. | 611.5040.031 | Réfection des fenêtres bâtiments divers - mandats externes -R- | CHF | 1'000'000.00 |
| 32. | 611.5090.192 | Assainissements énergétiques: chauffage & enveloppe 2023 | CHF | 455'000.00 |
| 33. | 611.5090.212 | Sécurité et normes incendies, électricité 2023 | CHF | 75'000.00 |
| 34. | 611.5090.243 | Salle des fêtes: optimisation des installations techniques CVS | CHF | 150'000.00 |
| 35. | 611.5090.257 | Raccordement CAD (taxe) divers bâtiments administratifs | CHF | 231'555.00 |
| 36. | 611.5999.131 | Bâtiment Gutenberg 14 et 16: réaffectation et rénovation - étude faisabilité | CHF | 132'000.00 |
| 37. | 611.5999.136 | Bâtiment Gutenberg 14: réaffectation et rénovation - réalisation en amont 2023 | CHF | 200'000.00 |
| 38. | 612.5040.018 | Ecole du Jura B1+B2: réfection enveloppe -E- | CHF | 275'000.00 |
| 39. | 612.5040.045 | Villa Thérèse - réfection halle de gym et mosaïque vestiaire -R- | CHF | 850'000.00 |
| 40. | 613.5999.132 | Locatif Pierre-Aeby 3: réfection fenêtres et boiseries int. -R- | CHF | 880'000.00 |
| 41. | 613.5999.133 | Kiosque place Python: transform. - complément 2023 -R- | CHF | 341'000.00 |
| 42. | 614.5090.009 | Etanchéité route des Neigles 50 -R- | CHF | 150'000.00 |
| 43. | 616.5999.135 | PPS: groupe de secours - adaptation réseau existant - détection incendie | CHF | 150'000.00 |
| 44. | 618.5999.134 | Werkhof: ventilation de la salle 1606 -R- | CHF | 100'000.00 |
| 45. | 619.5290.081 | Plan de fermeture 2023 -R- | CHF | 100'000.00 |
| 46. | 620.5030.091 | Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -E- | CHF | 330'000.00 |
| 47. | 620.5030.154 | Espaces publics de l'étang du Jura -C- | CHF | 482'000.00 |
| 48. | 620.5040.052 | Infrastructures Voirie -A- | CHF | 248'000.00 |
| 49. | 620.5060.196 | Vélostation à l'ancienne Gare -E- | CHF | 50'000.00 |
| 50. | 620.5090.010 | Programme places de jeux: mise en œuvre 2023-2026 -R- | CHF | 550'000.00 |
| 51. | 620.5290.055 | Plan directeur mobilier urbain 2023 -R- | CHF | 116'000.00 |
| 52. | 620.5290.061 | Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2023 -E- | CHF | 80'000.00 |
| 53. | 620.5290.066 | Stratégie urbaine post-PAL 2018: 2023 -E- | CHF | 80'000.00 |
| 54. | 620.5290.069 | Préparation du Projet d'Agglomération 5 -E- | CHF | 50'000.00 |
| 55. | 621.5060.025 | Achat nouveau véhicule électrique 2023 / remplacement vhc cimetièrè | CHF | 70'000.00 |

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

| | | | | |
|-----|--------------|---|-----|------------|
| 56. | 621.5060.197 | Remplacement véhicules 2023 - Achat tondeuse électrique | CHF | 65'000.00 |
| 57. | 700.5060.030 | Wifi VF: réalisation et déploiement extension | CHF | 250'000.00 |
| 58. | 700.5060.036 | Augmentation capacité de stockage | CHF | 100'000.00 |
| 59. | 700.5200.044 | Cyberadministration DIGI-FR: ressource org. transitoire | CHF | 320'000.00 |
| 60. | 700.5200.045 | Outils de gestion: support, gestion projets et ressources | CHF | 120'000.00 |
| 61. | 700.5200.046 | EC: outils de gestion du temps secteur AEF | CHF | 100'000.00 |
| 62. | 700.5200.047 | UA: gestion technique bâtiments (FBAT) | CHF | 120'000.00 |
| 63. | 800.5090.175 | Travaux d'aménagement préliminaire Gutenberg 16 | CHF | 210'000.00 |
| 64. | 911.5040.014 | Guintzet: agrandissement vestiaires -E- | CHF | 100'000.00 |
| 65. | 911.5060.046 | Marqueuse automatique pour terrain de football et véhicule électrique de transport | CHF | 90'000.00 |
| 66. | 911.5090.008 | Eclairage Grabensaal: remplacement terrain 2 | CHF | 200'000.00 |
| 67. | 911.5090.180 | Terrain sport urbain: Schoenberg | CHF | 250'000.00 |
| 68. | 911.5610.007 | Stade uni. Saint-Léonard: vestiaires et édicule provisoire terrains synthétiques -E- | CHF | 50'000.00 |
| 69. | 912.5060.052 | Nouveau système d'accès aux infrastructures sportives | CHF | 265'000.00 |
| 70. | 913.5060.010 | Patinoire 2: nouvelle rambarde selon directive SHL | CHF | 250'000.00 |
| 71. | 913.5060.173 | Patinoires: remplacement lisseuse à glace 2023 | CHF | 200'000.00 |
| 72. | 915.5090.006 | Piscine du Levant: assainissement technique et énergétique | CHF | 150'000.00 |
| 73. | 917.5090.052 | Entretien façade halle omnisports | CHF | 60'000.00 |
| 74. | 917.5090.117 | Halle omnisports: stores obscurcissants | CHF | 80'000.00 |

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

III. Inscription des investissements à voter ultérieurement (catégorie III)

5. Votes finals sur le budget 2023 de la Commune;

- a. Budget de fonctionnement
- b. Budget des investissements

6. Plan financier 2023-2027 - rapport;

Représentant du Conseil communal: M. Laurent Dietrich, directeur des Finances
Rapport de la Commission financière

7. Crédit d'ouvrage pour la requalification de l'interface Richemond – message n° 27;
Rapport de la Commission financière
Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures
Représentante du Conseil communal: Mme Andrea Burgener Woeffray, directrice de l'Edilité
8. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 155 (2016-2021) de Mmes et MM. Vincenzo Abate, Gilles Bourgarel, Oliver Collaud, Caroline Chopard, Monica Mendez, Fabienne Menétrey, Francesco Ragusa et Julien Vuilleumier (Vert-e-s) lui demandant d'étudier la possibilité de mettre à disposition et en libre accès des protections hygiéniques dans les écoles, les institutions publiques et sportives, ainsi qu'au sein de l'administration communale;
9. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 163 (2016-2021) de Mmes Anne-Elisabeth Cattaneo-Python et Gisela Kilde (Le Centre/PVL) lui demandant d'étudier les effets de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'enfant dans les domaines de la santé, de la communauté, de l'éducation, de l'économie et des loisirs;
10. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 169 (2016-2021) de Mmes et M. Naïma Khamel Seewer (PS), Monica Mendez (Vert-e-s), Immaculée Mosoba et Marc Vonlanthen (PS) lui demandant d'étudier la possibilité d'adhérer à la Coalition européenne des villes contre le racisme;
11. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 182 (2016-2021) de Mmes et M. Marie-Claire Rey-Baeriswyl, Thanh Dung Nguyen (CG-PCS) et Monica Mendez (Vert-e-s) lui demandant d'évaluer l'exercice du droit de citoyenneté active des étranger-ère-s domicilié-e-s depuis au moins cinq ans dans la commune et au bénéfice d'un permis C et de concevoir des mesures incitatives;
12. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 4 (2021-2026) de Mmes et MM. Laurent Woeffray, Simon Zurich, Fanny Delarze et Immaculée Mosoba (PS) lui demandant d'étudier la possibilité de mettre en place une "Session des jeunes";
13. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 19 (2021-2026) de Mme et M. Océane Gex et Jean-Pierre Wolhauser (PLR) lui demandant d'étudier la possibilité de mettre à disposition un espace visible d'affichage aux organisateurs de manifestations;
14. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 24 (2021-2026) de Mme et M. Véronique Grady et David Krienbühl (PLR) lui demandant d'améliorer l'offre des halles de sport de la ville pour les sociétés sportives;
15. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 26 (2021-2026) de Mmes et M. Elisa Nobs (CG-PCS), Giulia Tognola (Vert-e-s), Marie-Claire Rey-Baeriswyl et Simon Jordan (CG-PCS) lui demandant d'étudier la possibilité de mettre en place une zone de rencontre proche des Grand-Places;
16. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 27 (2021-2026) de MM. Jean-Pierre Wolhauser et David Krienbühl (PLR) lui demandant d'étudier la possibilité d'une meilleure cohabitation entre les usagers de la zone piétonne et de la zone 20 au centre-ville par une meilleure signalisation et des aménagements urbains;

17. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 39 (2021-2026) de Mmes Anne Butty Revaz (Le Centre/PVL) et Bettina Noll (Vert-e-s) lui demandant d'étudier la possibilité de revoir le mandat donné par Fribourg Tourisme à une entreprise privée quant à l'utilisation du train touristique afin de réduire ses émissions sonores et polluantes;
18. Décision quant à la transmission:
- de la proposition
 - n° 10 de Mme et M. Jean-Marie Pellaux et Monica Mendez (Vert-e-s) demandant une modification des articles 105 al. 1 et 106 al. 1 du règlement du personnel de la Ville de Fribourg relatifs au congé de paternité;
 - des postulats
 - n° 78 de Mme et MM. Marc Vonlanthen, Laurent Woeffray (PS) et Adrienne Salina (PLR) demandant au Conseil communal d'étudier des solutions concrètes et durables pour répondre à la demande grandissante de places d'accueil extrascolaire;
 - n° 79 de Mmes Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG-PCS), Monica Mendez et Alicia Schaller (Vert-e-s) demandant au Conseil communal d'étudier les possibilités de mener un projet pilote pour une aide sociale incluant la participation des clientèles;
 - n° 80 de Mme Fanny Delarze (PS) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre des locaux et des ateliers à la disposition des artistes;
19. Divers
- A. Traitement des éventuelles résolutions déposées en séance;
 - B. Présentation du titre des propositions déposées en séance;
 - C. Présentation du titre des postulats déposés en séance;
 - D. Réponse aux questions:
 - n° 105 de Mme Isabelle Sob (Le Centre/PVL) relative à la digitalisation de l'activité du Conseil général;
 - n° 107 de Mme Anne Butty Revaz (Le Centre/PVL) relative au taux de pauvreté des aînés en ville de Fribourg;
 - n° 109 de Mme et M. Claudine Sautaux et Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) relative aux mesures d'accompagnement pour l'amélioration énergétique des bâtiments auprès des propriétaires privés;
 - n° 110 de M. David Krienbühl (PLR) relative au parking communal de Saint-Léonard;
 - n° 114 de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) relative à la situation des accueils en crèches et à l'utilisation des CHF 200'000.- supplémentaires accordés en décembre 2021 par le Conseil général;
 - n° 115 de Mmes Véronique Grady et Adrienne Salina (PLR) relative aux cours d'école favorisant davantage le bien-être, l'inclusion et le développement durable;

- E. Nouvelles questions;
 - F. Autres interventions.
-

1. Communications du président

Le président.

- A. Ich gebe Ihnen die Liste der entschuldigten Personen bekannt. (cf. supra).
- B. Seit unserer letzten Sitzung sind in unserer Stadt wieder viele Anlässe über die Bühne gegangen, die das Leben in unserer Stadt so sehr bereichern. Je tiens à remercier les organisateurs de tous ces évènements, notamment les organisateurs de la fête de la Saint-Nicolas, qui après une pause due au covid-19, a été aussi belle qu'auparavant.
- C. Letzte Woche hatte unsere Stadt die Gelegenheit, Hr. Alain Berset als neu gewählten Bundespräsidenten für 2023 willkommen zu heissen. Je remercie toutes les personnes qui étaient présentes d'une manière ou d'une autre et qui ont ainsi transmis au président fédéral élu les félicitations de notre population.
- D. Ich bitte Sie Ihre Änderungsanträge zu den traktandierten Geschäften sowie neue Postulate, Anträge und Fragen bei unserem Sekretär des Generalrats schriftlich abzugeben.
- E. Gemäss Artikel 55 unseres Reglementes sind folgende Redezeitbeschränkungen zu beachten:
 - 5 minutes pour les discussions générales concernant les budgets, le plan financier et les messages;
 - 2 minutes pour les discussions de détail des budgets et du message;
 - 1 minute pour l'expression de votre satisfaction ou insatisfaction en lien avec les rapports finaux ou les réponses aux questions;
 - 3 minutes pour toute autre intervention (sauf les rapports des Commissions financière et de l'édilité).

Da wir beim Oberamt keine Verlängerung beantragt haben, bitte ich Sie, sich in Ihren Interventionen auf das Wesentliche zu konzentrieren.

Pour ne pas alourdir la séance inutilement, je vous demande de vous concentrer sur l'essentiel de vos interventions et de garder le reste pour les discussions hors séance.

- F. Eine Pause ist je nach Verlauf der Debatte gegen 21.00 Uhr geplant. Da die heutige und morgige Sitzung schon so früh beginnt und wir wohl ziemlich lange arbeiten werden, haben wir für Sie eine kleine Pausenverpflegung vorgesehen. Un petit apéro de fin d'année vous sera proposé demain soir après la séance.
-

2. Approbation des procès-verbaux n° 12a et b de la séance du Conseil général des 10 et 11 octobre 2022

Le président. Y a-t-il des rectifications à apporter quant à ces procès-verbaux? Das ist nicht der Fall. Die Protokolle sind somit genehmigt mit meinem besten Dank an seinen Verfasser, Hr. M. Maridor, sowie an seine Mitarbeiterinnen.

3. Examen du budget de fonctionnement 2023 de la Commune – message n° 26

Le président. Le vade-mecum que vous avez reçu par mail et qui vous est distribué ce soir (cf. annexe) vous explique la structure des débats et les raisons qui nous ont amené à une telle structure. Je vous rappelle juste les points les plus importants.

En ce qui concerne la structure, il y a un seul mais important changement par rapport aux années précédentes: les amendements ne seront plus votés chapitre par chapitre, mais seulement à la fin de la discussion de tous les chapitres. Cela vous permet de voter les amendements en connaissant toutes les propositions faites et en disposant d'un avis sur l'impact financier global de ces amendements de la part de la Commission financière.

Vous recevrez tous les amendements sous forme écrite, ce qui vous en facilitera la compréhension. Pour des raisons d'organisation et pour pouvoir vous fournir toutes ces informations utiles, les votes sur les amendements sur le budget de fonctionnement auront donc lieu en début de la deuxième soirée de notre séance.

Je tiens à remercier ici tous les membres de la Commission financière pour leur travail et leur effort supplémentaire, ainsi que sa présidente pour l'échange fructueux que nous avons pu avoir en préparant cette séance sur le budget, sous les prémisses de la loi sur les finances communales qui a été modifiée récemment.

J'ajoute encore une explication relative aux principes concernant les amendements. Le changement principal par rapport aux années précédentes consiste dans le fait que vous ne devez plus compenser une demande de hausse d'un poste du budget par une diminution de charge d'un autre poste budgétaire. Chaque amendement concerne donc en principe un seul objet, ce qui va faciliter l'organisation des votes.

Je remercie le Conseil communal et tous ses Services pour le travail intense qui se cache derrière ces milliers de chiffres qui nous sont soumis dans ce budget. Il me tient à cœur que nous, les membres du Conseil général, ne perdions pas de vue qu'un budget d'une complexité comme celui de notre Ville est le résultat d'un processus long et fastidieux, et il s'inscrit dans un plan financier à plus long terme. Il convient donc de jouir de nos droits d'amender ce budget avec un sens de respect pour ce travail et de responsabilité pour des finances saines à long terme.

Die Erfahrung hat gezeigt, dass der Finanzdirektor, die Präsidentin der Finanzkommission und die Vertreterinnen der Fraktionen dazu neigen, sich bereits bei der allgemeinen Diskussion über das Betriebsbudget auch zum Investitionsbudget zu äussern. Diese Praxis ist zulässig, auch wenn vorgesehen ist, dass die allgemeine Diskussion zum Investitionsbudget unter Punkt 4 der Traktandenliste noch einmal eröffnet wird. Die Vertreter der Gruppen können sich also direkt zu den beiden Budgets mit einer Redezeit von maximal 10 Minuten oder in zwei separaten Interventionen zu maximal 5 Minuten unter den Traktanden 3 und 4 äussern.

Ich möchte Sie daran erinnern, dass gemäss Artikel 53 Absatz 5 unseres Reglements von Rechts wegen das Eintreten auf das Budget gewährt ist. Es können daher keine Anträge auf Nichteintreten gestellt werden. Ein Antrag auf Rückweisung ist jedoch möglich.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le budget 2023. Au préalable, il tient à remercier la Commission financière pour les riches débats, le Service des finances pour l'énorme travail accompli, ainsi que tous les services de la Ville pour la qualité de leur collaboration.

Sans surprise, le budget 2023 est fortement touché par un contexte de multiples crises dues à la situation géopolitique, au contexte économique, à l'inflation ou aux goulets d'étranglement logistiques. Cette situation vient directement influencer la situation financière de la commune à travers l'augmentation des prix de l'énergie et des matériaux, le renchérissement salarial et la hausse des taux d'intérêt. A ces facteurs exogènes difficilement influençables, s'ajoute l'augmentation des charges liées en lien avec les enjeux actuels et à venir, principalement dans le domaine de la mobilité, du soin à la personne âgée, de la péréquation financière et de l'indexation salariale des enseignant·e·s de l'Etat. Si le Conseil communal a annoncé les années précédentes des montants de soutien pour le covid-19 et l'Ukraine, aucun montant n'est prévu dans le budget 2023.

Voici donc les éléments les plus importants du budget 2023.

1. Budget de fonctionnement

Le total des charges est de CHF 296'240'858.25 (+ CHF 11 millions ou +3.8% par rapport au budget 2022), celui des revenus est de CHF 292'059'578.20. Le budget 2023 présente ainsi un déficit de CHF 4'181'280.05, soit 1.6% du total des charges de CHF 262.2 millions après déduction des imputations internes de CHF 34 millions. Un déficit est présenté pour la troisième année consécutive sans pour autant diminuer les prestations de la commune, certaines se développent même encore.

Les positions budgétaires suivantes méritent un commentaire plus approfondi:

1. Deux effets uniques influencent le résultat de manière positive: la dissolution de la dernière tranche de la réserve PF17 pour CHF 4 millions et l'évaluation au patrimoine financier de la caserne des pompiers pour CHF 6.5 millions. Sans ces deux effets, qui ne se reproduiront plus les années à venir, le déficit serait de CHF 14.7 millions.
2. Les charges du personnel augmentent de CHF 2.4 millions dont CHF 1.4 million suite à l'indexation des salaires de 2.55% et CHF 700'000.- pour les paliers automatiques. Ces deux effets représentent ensemble une augmentation pérenne des salaires des employés de l'administration de CHF 2.1 millions, soit +3.8%.
3. La hausse des prix de l'énergie, des matériaux et des machines pèse sur le budget 2023 avec des charges supplémentaires de CHF 2 millions, ceci après le choix de lisser les coûts avec les charges à venir des années 2024 et suivantes déjà en 2023.
4. Les charges liées nettes grimpent, quant à elles, de CHF 6.1 millions en 2023 dont CHF 2.2 millions pour la mobilité de l'Agglomération, CHF 1.7 million principalement pour les salaires des enseignants de l'Etat et CHF 1.2 million au titre de la péréquation des ressources. A noter que, en plus, la Ville de Fribourg touche CHF 100'000.- de moins au titre de la péréquation des besoins.
5. Les revenus fiscaux toutes catégories confondues augmentent de CHF 13.5 millions par rapport au budget 2022 dont CHF 9.7 millions sur le bénéfice des personnes morales, CHF 1.3 million sur le revenu des personnes physiques et CHF 3.0 millions sur l'impôt à la source.
6. Enfin, les taxes et redevances diminuent de CHF 1 million suite à la réduction de la taxe non-pompier.

La proportion des charges varie peu entre elles: les charges de transferts – on parle aussi de charges liées – augmentent de 3.1 points par rapport aux comptes bouclés en 2021 et les charges du personnel diminuent de 0.8 points. A elles deux, ces catégories représentent 75% des charges de la commune. Du côté des revenus, les recettes fiscales issues du bénéfice des

personnes morales représentent 32% du total des revenus, soit 2 points de plus qu'en 2021. Notre dépendance financière à quelques grandes sociétés s'accroît donc encore.

2. Budget des investissements

Le total des investissements présentés au budget 2023 se monte à CHF 172'401'533.- (+ CHF 35 millions ou + 25% par rapport au budget 2022). Les nouveaux investissements proposés totalisent CHF 67.3 millions (+ CHF 7.6 millions par rapport au budget 2022). Cela veut dire que les crédits déjà votés et donc ouverts auprès de l'administration passent de CHF 77.7 millions au budget 2022 à CHF 105 millions au budget 2023, alors que la Commune réalisait entre CHF 25 millions et CHF 35 millions par an les cinq dernières années.

CHF 35.3 millions sont proposés en catégorie II et donc votés durant la séance. Les deux thématiques principales sont le traitement des eaux usées (CHF 14.1 millions) et les espaces publics de génie civil (CHF 8 millions).

Les investissements en catégorie III, donc votés ultérieurement avec la présentation d'un message dédié séparé, s'élèvent à CHF 32 millions et sont destinés principalement au réaménagement des routes, carrefours et places et le bâtiment B de l'école de la Vignettaz.

La discussion de détail se fera lors de l'examen des investissements.

3. Indicateurs

Enfin, il est important de noter l'évolution de quelques indicateurs:

- Les activités d'investissement demanderont un flux de trésorerie (FTI) de CHF 72.3 millions et les activités de placement (FTP) de CHF 10.9 millions.
- Le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO) va atteindre - CHF 2.8 millions, ce qui est un niveau exceptionnellement bas. En d'autres termes, la Commune va devoir s'endetter de CHF 2.8 millions si elle réalise tout ce qui est prévu pour financer son activité opérationnelle. Cet indicateur devrait toujours être positif et pourrait cacher un déficit structurel s'il est négatif sur une période prolongée. Dans le cas du budget 23, il faut le nuancer puisque l'expérience nous montre que le budget n'est jamais complètement utilisé. Toutefois, les charges du personnel, les charges liées, les charges de l'énergie et des matériaux ainsi que les amortissements sont tout particulièrement à surveiller sachant que la Commune n'a que peu de leviers sur les recettes.
- L'endettement net se montra, quant à lui, à CHF 293 millions (- CHF 54 millions par rapport au budget 22), la dette nette par habitant s'élèvera à CHF 7'397.- (- CHF 1'100.- par rapport au budget 22) et le taux d'endettement sera de 97%, la moitié du plafond autorisé par la loi sur les finances communales (LFCo). Ces chiffres ne seront évidemment effectifs que si l'ensemble des montants prévus par les investissements sont réalisés.

En conclusion, les finances de la Commune sont actuellement saines en dépit d'un résultat négatif prévu en 2023. Plusieurs signaux d'alerte pèsent lourdement et continueront à le faire sur les exercices suivants. Il n'y a désormais plus de réserve PF 17, les charges du personnel vont croître constamment de même que les charges liées et les amortissements sans que les recettes fiscales soient grandement influençables. Si l'année 2023 ne pose pas de problème en soi, le souci est avéré et grave en lien avec l'évolution de ces charges pour les années à venir, particulièrement 2025. Dans ce sens, le Conseil communal entreprendra une réflexion de fond dès janvier en vue de la préparation du prochain budget et du plan financier 2024-2028.

Rapport de la Commission financière

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Afin de répondre aux exigences de la loi sur les finances communales, la Commission financière a procédé à un travail d'analyse approfondi durant le mois de novembre en s'appuyant sur le message du Conseil communal n° 26 du 8 novembre 2022 au sujet du budget de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2023, ainsi que sur les échanges qu'elle a eus avec tous les membres du Conseil communal et leurs chef-fe-s de Service.

Le budget a été analysé méticuleusement par l'ensemble des membres de la Commission financière. Nous tenons à remercier ici les membres de l'exécutif, leurs chef-fe-s de Service respectifs, le personnel communal pour sa collaboration, ainsi que M. B. Galley, chef du Service des finances ad interim, avec un merci chaleureux à notre secrétaire de Ville adjoint, M. M. Maridor, pour l'organisation et le suivi sans faille de nos séances.

Nous avons bien compris que la procédure de l'examen du budget ait été quelque peu rendue difficile par le départ de M. L. Simon-Vermot, mais la Commission financière estime qu'il a été parfois difficile d'obtenir des réponses claires à ses questions lors des différentes séances. Même si l'ensemble des questions adressées ont pu être éclaircies dans un deuxième temps, il est toujours plus aisé d'obtenir les explications demandées sur le moment pour bien comprendre la construction du budget. Par ailleurs, la Commission financière se permet de formuler le vœu, pour l'examen du budget 2024, de disposer du plan financier, du classeur avec l'ensemble de la documentation, ainsi que de l'état des comptes au 30 septembre 2023 dans un délai qui lui permette de travailler un peu moins dans l'urgence et avec un peu plus de marge. Puisse notre vœu être exaucé pour l'année prochaine!

1. Examen du budget de fonctionnement 2023 de la Commune

1.1. *Analyse du message du Conseil communal*

Dans son message relatif au budget de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2023, le Conseil communal soumet à l'attention du Conseil général un budget qui se présente comme suit:

| | | |
|---------------------------------|-----|----------------|
| Total des charges | CHF | 296'240'858.25 |
| Total des produits | CHF | 292'059'578.20 |
| Résultat (excédent des charges) | CHF | 4'181'280.05 |

Pour la troisième année consécutive, le Conseil communal présente un budget légèrement déficitaire, comme l'a mentionné M. le directeur des Finances, à savoir 1.6% des charges, mais dont la dissolution des réserves permettra d'amortir le choc. Ce déficit s'explique par:

1. Une augmentation des charges du personnel de CHF 2.4 millions, étant précisé que l'augmentation la plus importante vient de l'indexation des salaires de 2.55%, et qu'il n'est évidemment pas ici question de remettre en cause cette indexation.
2. Une forte augmentation des charges liées pour un montant de CHF 4.1 millions, dont CHF 2.2 millions sont à mettre sur le compte de la hausse de la facture de l'Agglomération et une somme importante à mettre à charge du Réseau Santé de la Sarine (RSS), dans le contexte d'une population vieillissante.
3. Une augmentation de CHF 2 millions des biens, services et autres charges d'exploitation, et nous comprenons là bien la nécessité d'adapter les budgets en fonction du contexte de la crise de l'énergie et de la hausse du prix des matériaux.
4. Un montant positif de CHF 4.7 millions lié à la décision du transfert du Service du feu au RSS, avec des effets uniques en 2023. Soulignons au passage la diminution de la taxe non pompier d'un montant de - CHF 1 million, qui elle, ne sera malheureusement pas un effet unique sur 2023 mais sera une perte pour les prochaines années également.
5. La baisse des dividendes du Groupe E Celsius dont la Ville est actionnaire à 25% (- CHF 1 million) en raison de la situation financière de l'entreprise.

La Commission financière salue cependant les efforts du Conseil Communal et sa volonté de maintenir le niveau des prestations pour ses citoyen-ne-s, voire même d'augmenter le niveau des prestations malgré un contexte d'incertitude caractérisé par le renchérissement, la crise énergétique, le contexte géopolitique, ainsi que l'augmentation galopante des charges liées. Notre Commission reconnaît la difficulté de l'entreprise de l'élaboration d'un budget de fonctionnement pour 2023. La Commission financière souhaite également souligner l'effort fourni par toutes les Directions pour arriver au final à un budget équilibré dans une certaine mesure.

Ce budget appelle les commentaires suivants de la part de la Commission financière.

Une minorité de notre Commission a fait part de son mécontentement face à un budget déficitaire, et principalement en ce qui concerne le montant global des investissements. Cette même minorité souhaite que le Conseil communal adopte, dès les années prochaines, une position beaucoup plus prudente, afin de veiller au montant de la dette qui sera légué aux générations futures. Malgré ce bémol, aucune demande de renvoi du budget n'a été soumise en Commission financière.

La Commission constate avec impuissance que le budget des charges liées, plus particulièrement celles de l'Agglomération, augmente de manière importante. Elle invite le Conseil communal à examiner attentivement les factures qui lui seront transmises au cours des années prochaines.

En ce qui concerne l'examen du budget des différents Services, nous relevons au chapitre de l'Administration générale la charge exceptionnelle de CHF 400'000.- liée à la désignation de Fribourg Ville du Goût en 2023, ce dont la Commission se réjouit. La Commission a été informée que le montant des frais liés à l'ARS de CHF 122'000.- est une charge liée amenée à croître dans les futurs budgets de la Commune.

Au chapitre des Finances, on rappelle encore l'augmentation importante des charges de transfert, sachant que la Ville n'a pas les moyens de les contrôler.

S'agissant du chapitre Enfance, écoles et cohésion sociale, la Commission financière relève une augmentation de charge de l'ordre de CHF 1 million, qui s'explique principalement par le fait que, désormais, les charges pour les classes hors pot commun sont budgétisées, ce qui n'était pas le cas jusqu'à aujourd'hui. La Commission se réjouit que ce montant apparaisse désormais, permettant ainsi une meilleure transparence du budget Enfance, école et cohésion sociale.

Pour la Police locale et Mobilité, la Commission relève que les budgets sont très bien maintenus, et souligne le souci de ne pas augmenter les charges. Elle se réjouit du montant prévu pour la mise en place du 30km/heure permettant l'assainissement du bruit, améliorant ainsi la qualité de vie de nombreux·ses habitant·e·s de la ville, et se réjouirait de voir fleurir de telles zones également dans le quartier du Schoenberg, même si les prescriptions légales concernant le bruit y sont actuellement respectées.

S'agissant du Service génie civil, environnement et énergie, la Commission a été informée que la décharge de Châtillon fait l'objet d'une nouvelle rubrique (570), distincte de la rubrique assainissement où elle figurait avant (530). Cela a été rendu nécessaire dans la mesure où on ne peut pas appliquer le système de financement par taxe à ce qui concerne Châtillon, puisque la décharge réalise des revenus qui devraient sinon être restitués aux payeurs. Cela engendre une perte de comparabilité pour les chiffres de cette année, mais aboutit au final à plus de transparence entre ce qui concerne l'assainissement financé par la taxe et ce qui concerne la décharge de Châtillon.

Au chapitre Urbanisme et architecture (UA), il importe de préciser que l'augmentation du budget 2023 (+ CHF 7.5 millions par rapport à 2022) s'explique majoritairement par l'augmentation des prix de l'électricité, de la chaleur et du mazout, qui se répercute essentiellement sur UA, hormis pour les bâtiments sportifs. On relève aussi ici le fait que la création de Fbat (Facility management) a permis une diminution des charges.

Saluons pour le Service des ressources humaines le montant plus élevé que les années précédentes mis à disposition des formations continues, où l'intérêt semble être important de la part des employés. C'est une chance pour le personnel de pouvoir profiter des différentes offres de formation, et cela démontre la volonté de l'exécutif d'offrir un environnement de travail motivant à ses employé·e·s.

La Commission relève, pour le chapitre Informatique, la création de deux nouveaux postes (1.8 EPT), le premier pour la sécurité informatique et le second pour un projet pilote de développement de la cyberadministration.

Le chapitre Culture a fait l'objet d'intenses discussions au sein de notre Commission, plus particulièrement la ligne 820.3636.28 Projets Gutenberg, appelés aujourd'hui L'Atelier, pour un montant de CHF 410'000.-. A notre demande, le Service des finances nous a fourni le détail de ce montant, qui comprend des salaires de différents postes, ainsi qu'un petit montant pour l'aménagement des locaux. Les discussions ont porté tant sur le fond que sur la forme de ce budget de CHF 410'000.-. Sur la forme d'abord, certains auraient souhaité voir les 4.65 EPT compris dans ce montant apparaître dans la rubrique du message "Postes nouveaux ou à confirmer". Sur le fond ensuite, les discussions ont porté sur les contours quelque peu flous du projet artistique prévu pour les années 2023-24 qui se déploiera dans le bâtiment Gutenberg. Il faut cependant rappeler que, sur le principe, nous ne pouvons qu'applaudir l'achat de ce bâtiment, qui représente une présence exceptionnelle dans le quartier du Bourg, par la Ville et qui pourra jouer un rôle important en termes de cohésion sociale et d'animation culturelle dans le contexte du projet de revitalisation du quartier du Bourg. La Commission a discuté de l'intérêt de proposer un amendement pour le montant de CHF 410'000.- destiné à ce projet, à savoir une demande de tracer cette ligne et de proposer de passer ce montant en investissement de catégorie III; et c'est finalement par 3 voix pour, 3 contre et 3 abstentions que la Commission a renoncé à proposer cet amendement.

S'agissant des Sports, la Commission regrette qu'aucune information budgétaire pour les charges salariales des Bains de la Motta ne soit mentionnée dans le budget 2023. S'il va de soi que personne ne conteste ces dépenses, la Commission souhaiterait cependant qu'elles apparaissent dans les prochains budgets, de la même manière qu'elles apparaissent généralement dans les comptes de la Ville.

La Commission s'étonne également du maintien du Gîte d'Allières au sein du Service des sports et se réjouirait de voir initier une réflexion au sein du Conseil Communal sur le transfert éventuel de cet actif à la Bourgeoisie de Fribourg ou de la vente à quiconque d'autre, permettant ainsi de corriger cette "anomalie historique", et là je reprends les termes du conseiller communal en charge des Sports.

Finalement, s'agissant de la facture des frais liés à l'Agglomération et face au constat de l'augmentation de CHF 2.2 millions pour 2023, la Commission craint qu'à l'avenir l'ascenseur des charges devienne très lourd et souhaiterait, pour les prochains budgets, obtenir des informations plus précises concernant le détail de la facture.

1.2 Formulation d'un préavis à l'attention du Conseil général

Au final, lors de sa séance du 1^{er} décembre 2022, la Commission financière, siégeant en fin de commission avec 8 membres, a préavisé favorablement le budget de fonctionnement pour l'année 2023, par 5 voix pour, 0 contre et 3 absentions. En conséquence, la Commission propose au Conseil général d'approuver le budget de fonctionnement 2023 tel que présenté dans le message n° 26.

2. Examen du budget des investissements 2023 de la Commune

La Commission financière a examiné avec attention l'ambitieux programme d'investissements de la Ville d'un montant global net, toutes catégories confondues, de plus de CHF 172 millions

pour 2023, à savoir un delta de plus CHF 35 millions par rapport au programme d'investissement 2022. La Commission a examiné les 74 propositions d'investissement en catégorie II pour un montant global de CHF 35'306'155.-. Les investissements en catégorie III feront l'objet de messages au Conseil général au cours de l'année 2023 et n'ont donc pas été analysés par la Commission financière.

2.1. Analyse du message du Conseil communal

La Commission financière ne remet pas en question la nécessité de ces 74 investissements, qui sont à lire comme le signe du dynamisme de notre ville. Cependant, elle tient à formuler les remarques suivantes:

1. La politique ambitieuse du Conseil communal en matière d'investissements est louable. Comme je l'ai dit, c'est le signe d'une ville dynamique qui tient à offrir à ses citoyen-ne-s un niveau de qualité de vie élevé. La Commission financière constate toutefois que le nombre d'investissements prévus provoque une augmentation importante de la dette d'ici cinq ans. Elle rappelle aussi que l'ensemble des investissements sont rarement réalisés, même si nous l'avons bien compris, les raisons qui expliquent des investissements non réalisés sont souvent indépendantes de la bonne volonté du Conseil communal. La Commission financière souhaite donc "mettre certains feux à l'orange".
2. Il est à relever que les investissements en catégorie II sont destinés notamment à 62.7% au Génie civil, environnement et énergie, dont une partie importante est dédiée aux différents frais attenants à la STEP et au développement énergétique. Le Service d'urbanisme et d'architecture se voit attribuer une belle part, environ 1/5 du budget des investissements en catégorie II, dont une majorité est demandée et exigée par les plans d'aménagement 2 et 3.

2.2. Formulation d'un préavis à l'intention du Conseil général

Au final, lors de la procédure d'examen des investissements 2023 par la Commission financière, aucun investissement n'a fait l'objet d'un amendement; lors de la séance du 1^{er} décembre 2022, la Commission financière a préavisé favorablement, à l'unanimité des 9 membres présents, les investissements en catégorie II. En conséquence, la Commission propose au Conseil général d'approuver ce budget tel que présenté, et ceci sans réserve.

Discussion générale

Rapport du groupe libéral-radical

Krienbühl David (PLR). Le groupe libéral-radical a pris connaissance avec intérêt du message n° 26 concernant le budget 2023 de la Ville de Fribourg ainsi que de son plan financier 2023-2027.

Nous remercions M. le vice-syndic L. Dietrich ainsi que les membres du Conseil communal et le chef de Service ad interim des finances M. B. Galley pour la préparation de ce budget 2023, ainsi que du plan financier 2023-2027.

Si le cycle infernal se poursuit, nous courrons à la catastrophe. Rassurez-vous, nous ne nous noierons pas dans la piscine de 50 mètres, car elle a tout simplement et purement été supprimée du plan financier 2023-2027, bien évidemment sans effet d'annonce, alors qu'elle y figurait encore, il y a 12 mois, dans le plan financier 2022-2026. Quel manque de vision politique et d'ambition pour notre ville, mais revenons à notre cycle infernal. Dans la continuité des budgets 2021 et 2022, le budget 2023 ne satisfait toujours pas le groupe libéral-radical. Nous ne cautionnons pas plus que ces dernières années l'explosion, car il s'agit bien d'une explosion, non-proportionnée des charges supportées par une minorité de contribuables. C'est pourquoi, nous nous abstenons sur le budget de fonctionnement et des investissements. Le Conseil communal, qui va, selon ses termes, se mettre au vert pendant trois jours en janvier 2023 pour mener des réflexions sur le fonctionnement financier de la commune, serait bien inspiré de freiner cette fuite en avant, mais surtout de stopper cette explosion des charges, et de prioriser certaines actions dans l'optique d'un éventuel doublement de la dette à l'horizon 2027.

Nous nous permettons tout d'abord de repréciser un élément capital. Non, le budget déficitaire qui nous est soumis ce soir, n'est pas dû à la baisse fiscale minimaliste d'il y a trois ans qui était tout à fait justifiée et qui l'est encore pleinement. On voit même que les revenus fiscaux augmentent fortement si on prend les personnes physiques mais surtout morales. En effet, cela correspond à plus de CHF 16.8 millions par rapport aux comptes 2019, dernière année où prévalait l'ancien coefficient de 81.6%. Il n'y a donc clairement aucune volonté de stopper l'explosion des charges ou de présenter un budget équilibré, qui soit dit en passant nous est demandé par la loi sur les finances communales. Le Conseil communal doit donc désormais absolument hiérarchiser, mais surtout prioriser ses investissements, et peut-être aussi être moins ambitieux dans les futurs plans d'agglomération qui nous péjorent aujourd'hui très fortement le ménage communal, et aussi renégocier certaines clés de répartition au niveau de l'Agglomération de Fribourg (Agglo) ou plutôt de la future association des communes qui prendra le relais de l'Agglo. Pour l'instant, le Conseil communal a usé de la solution de facilité en annonçant d'ores et déjà une hausse d'impôt déguisée à partir de 2023, avec l'extension du stationnement payant. Ainsi, les effets néfastes de la politique de mobilité et de stationnement commencent malheureusement à se payer cash aussi. Les fameux cercles vertueux auxquels fait souvent référence le directeur de la Mobilité, c'est peu ou prou CHF 1 million de moins dans les comptes communaux. Sachez que toute hausse d'impôt, déguisée soit-elle ou pas, qui n'est aujourd'hui pas du tout justifiée, sera combattue par tous les moyens possibles si elle devait être à l'ordre du jour.

Il n'est aujourd'hui pas non plus acceptable, et on l'a entendu de la part du directeur des Finances, que l'on nous présente pour 2023, et c'est la deuxième année, un manque de trésorerie de CHF 2.8 millions et un doublement de la dette pour 2027 qui se situera aux alentours de CHF 11'883.- par habitant. Il s'agit tout simplement de mauvaise gestion.

De plus, depuis 2018, et c'est peut-être là finalement que l'incompréhension est la plus grande dans nos rangs, dans le groupe libéral-radical et peut-être ailleurs, les charges globales de la commune ont augmenté de 13%, correspondant à plus de CHF 34 millions alors que la population a diminué dans le même temps, correspondant à une baisse de 2%, soit 790 habitants de moins. Je me permets de rappeler ici que la démographie est positive au niveau cantonal. C'est marqué partout dans le message, dans le plan financier. Hors à Fribourg, on a

perdu l'équivalent de la population de Ponthaux-Nierlet ou d'un Pérolliens sur dix, c'est selon. On continue année après année, budget après budget, compte après compte, de se payer le luxe de dépenser sans compter et sans s'alarmer de cette situation. Il s'agit ici clairement d'un constat d'échec total des politiques de gauche menées depuis plus de trois législatures maintenant. La fluidité du trafic n'existe pas, et cela va même être pire ces prochaines années au vu de toutes les restrictions de trafic que le Conseil communal est en train de mettre en place, que ce soit pour les habitants ou les entreprises. Je ne parle même pas ici de l'énorme chaos qui va être généré avec le chantier du carrefour de Richemond. En matière de finances publiques et de mobilité, nous sommes complètement à côté de la plaque. Oui à une ville vivante, mais non à une ville qui se vide!

Au niveau des charges de personnel, celles-ci ont augmenté de 17.1% depuis 2018, correspondant à plus de CHF 10 millions de charges supplémentaires. Il y a bien sûr le nouveau règlement communal et l'adaptation de la grille salariale y relative qui sont passés par là, mais ces montants peuvent nous laisser dubitatifs au vu notamment de la baisse importante du nombre d'habitants et de l'objectif pieu du Conseil communal d'une croissance annuelle de 1.5% de ces charges de personnel. Si je prends le plan financier, on a une hypothèse de croissance de 1% des charges de personnel pour ces prochaines années. J'entends le directeur des Finances dire qu'elles vont constamment augmenter, je me pose donc à nouveau des questions. Le nombre d'EPT de la Commune n'a pas l'air d'être maîtrisé, ni décompté correctement, ce qui est plus grave. Où sont les organigrammes par dicastère demandés depuis plus de 20 ans par le groupe libéral-radical et plein d'autres? Finalement, quel est le taux de croissance annuel qui a été fixé pour cette nouvelle législature? Où va-t-on concernant ces charges de personnel? Actuellement, on a une croissance de 2.91% de ces charges depuis le début de la législature présente. Ce qui est le double de l'objectif du Conseil communal. Quelle PME est gérée de cette manière? En fait, aujourd'hui, lorsqu'un habitant quitte la commune, les charges de personnel augmentent de CHF 13'000.-. On a quand même un peu l'impression de marcher sur la tête, non? Même si certains postes sont nécessaires et nullement remis en question, nous avons des doutes sur l'opportunité de certains engagements. Que dire aujourd'hui ou ce soir, par exemple, du chef de projet H2léO, qui était au budget 2022, alors que l'on a sorti la piscine du plan financier et qu'il n'y a pas encore d'investissements concrets pour la piscine? Pour mémoire, le délai pour le subventionnement cantonal court jusqu'au 31 décembre 2025. La montre tourne, avec ou sans Rolex.

De manière globale, le budget 2023 présente ainsi un excédent de charges de CHF 4'086'822.50 et est déficitaire, mais plus de CHF 14 millions si on y rajoute la dissolution de la provision PF17 et l'effet unique du transfert du Service du feu au RSS. Ce qui représente plus de 5% du total des charges. Nous regrettons ainsi très fortement cette situation budgétaire, mais surtout nous nous faisons beaucoup plus de souci quant à la pérennité de l'impôt sur les personnes morales sur le bénéfice à un tel niveau -on a eu les explications, cela concerne certaines sociétés- et les charges liées qui explosent au niveau notamment des transports, que ce soit au niveau de l'Agglo ou du trafic régional, correspondant à plus de CHF 4 millions supplémentaires. Dans ce sens, nous nous permettrons d'intervenir sur certaines positions pour essayer de se rapprocher, un tant soit peu, de l'équilibre budgétaire lors de l'examen de détail.

Notre position sur le budget 2023 est encore renforcée par de nombreux postes budgétaires en augmentation par rapport aux années précédentes, ou de postes qui se répètent année après année, comme la rubrique "900.3131.00 Etudes et projet" pour CHF 45'000.- qui intègre une énième étude sur les infrastructures sportives, alors que cela fait désormais des années que cela est analysé et que les problèmes sont identifiés, et qu'il faut passer maintenant à l'action. L'investissement 911.5090.008 matérialise au mieux cet immobilisme, CHF 200'000.- voués à un terrain qui va être désaffecté. En effet, au lieu de trouver de vraies solutions, on installe de nouveaux éclairages au Grabensaal pour prolonger la durée d'utilisation des terrains existants. On a vraiment l'impression que les terrains de football ne sont plus la priorité. Quid de la marqueuse automatique de CHF 90'000.-. On dépense vraiment sans compter, mais surtout sans réfléchir au futur. Est-ce que cette marqueuse sera adaptée au "play more football"? Ensuite, la dette, cela a déjà été dit, c'est dangereux.

Pour terminer, le groupe libéral-radical aussi se pose toujours des questions quant aux investissements liés à la halle omnisports de Saint-Léonard qui nécessite régulièrement de nouveaux investissements au budget. Selon le plan financier, et cela a déjà été dit ici à maintes reprises ce soir, le choix quant aux investissements futurs pour éviter un endettement formel trop important devra être fait, et ça vraiment avec sérieux.

Par conséquent, et au vu du budget 2023 présenté, notre groupe interviendra sur certaines rubriques, lors de l'examen de détail et s'abstiendra sur le budget des investissements et de fonctionnement en raison des éléments précités et nous prenons acte aussi du plan financier.

Rapport du groupe Le Centre/vert/libéral

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL). Notre groupe considère que le budget 2023 ne présente pas un léger déficit de CHF 4.181 millions, comme cela peut apparaître dans des communiqués de presse officiels de la Commune ou dans certains commentaires de formations politiques favorables à la majorité de gauche, mais bien une perte de CHF 14.6 millions, si on considère la reprise de provision du PF 17 de CHF 4 millions, et l'effet favorable des revalorisations d'actifs, notamment de la caserne des pompiers de CHF 6.5 millions avec Chatillon, qui n'apportent aucune liquidité et sont simplement des reclassifications d'actifs.

Ce résultat budgété pour 2023 est très inquiétant car en dépit de nos remarques répétées sur les comptes et budgets des années passées, aucun effort d'équilibre se fait jour au sein de la gestion de la Commune qui vit à crédit au point d'atteindre à terme des niveaux d'endettement considérés comme inacceptables par les autorités de surveillance avec un ratio d'endettement net de 182.3% pour un ratio d'alerte maximale à 200%.

Un tel budget dans un contexte de bonne gestion et pas seulement celui de l'entreprise privée, devrait tout simplement être refusé, un éventuel renvoi étant voué à l'échec en raison de la majorité des formations de gauche de notre assemblée, notre groupe trouve plus judicieux et constructif de demander au Conseil communal de prioriser les investissements et de réduire ses charges.

Nous sommes dans un contexte budgétaire d'augmentation des dépenses et des investissements qui ne se soucie guère des moyens à disposition et prend l'apparence d'un libre-service, sans pour cela, malheureusement, augmenter l'attractivité de la ville.

Tout cela dans une période où les recettes fiscales ont été très favorables rendant totalement injustifiée, comme notre groupe l'a souligné à plusieurs reprises, la constitution de CHF 12 millions de réserves pour le PF 17 utilisée uniquement à lisser les résultats et non à faire face à une prétendue baisse des revenus fiscaux.

Quelle performance de présenter avec ce budget 2023 et ceux indiqués à terme pour les années à venir, un doublement de la dette en 2027 et, en 2023, un excédent des dépenses de gestion sur les ressources d'exploitation de CHF 2.8 millions. Cela signifie un flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle négatif et le recours à un endettement nécessaire à court terme, ce qui est du jamais vu, pour éviter la cessation de paiement.

Tout ceci se lit clairement à travers les chiffres présentés par le Conseil communal avec notamment des prévisions d'investissements pour 2023, tenez-vous bien, de CHF 72.2 millions, de CHF 78.8 millions pour 2024, de CHF 61.9 millions pour 2025, de CHF 42.4 millions pour 2026 et de CHF 41.9 millions pour 2027, alors que chaque année les services de la Ville n'arrivent à réaliser qu'entre CHF 25 millions et CHF 30 millions d'investissements programmés. Cette incohérence nous laisse penser à des promesses électorales totalement irréalistes.

Sans revenir sur l'étude des chiffres par rubrique qui seront étudiés au cours de la séance de ce soir, toutes les charges de la Commune sans exception augmentent plus vite que les recettes.

S'agissant des charges de personnel, notre groupe salue la revalorisation salariale décidée pour faire face à la baisse générale du pouvoir d'achat. Nous relevons par contre que si le Conseil communal s'en était tenu pendant les précédents exercices à une augmentation des charges de 1.5% pour le personnel comme il l'avait été annoncé, l'augmentation des charges due à cette revalorisation serait bien mieux acceptée. Le Conseil communal a fait exploser ses effectifs lors de la dernière législature, avec une augmentation moyenne annuelle de + 22 EPT entre 2019 et 2022.

Notre groupe relève également la hausse chaque année plus importante et plus inquiétante des charges liées, en particulier celles relevant de l'Agglomération. Nous demandons à nos représentants au Comité de l'agglomération, uniquement issus de la majorité de gauche, de faire preuve de mesure, en particulier en vue du prochain projet d'agglomération.

Notre groupe constate également que beaucoup trop de projets et de messages mettent le Conseil général, c'est-à-dire nous tous, devant un fait accompli et ont un manque de rigueur auquel on nous répond que nous n'avons pas le choix et que nous ne pouvons pas faire autrement si nous voulons être au rendez-vous des subventions de la Confédération ou des engagements pris ailleurs, par exemple auprès des CFF, comme le prochain message sur le carrefour de Richemond qui fera beaucoup parler.

Encore une fois, nous sollicitons la même rigueur de la part du Conseil communal que celle qui est demandée à nous-mêmes élus et à nos concitoyens.

Ce budget 2023 initie un scénario inéluctable à terme d'augmentation des impôts pour les contribuables fribourgeois, si aucune mesure sérieuse n'est prise par le Conseil communal pour réduire les dépenses de la Ville, ceci dans un contexte économique d'augmentation des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie.

Il faut réduire et prioriser les investissements entre CHF 20 millions et CHF 25 millions maximum chaque année afin de réduire l'endettement et d'adapter les prévisions aux réalisations effectives par les services de la Ville, plus particulièrement ceux du Génie civil et de l'Urbanisme.

Il est nécessaire de stopper l'augmentation de toutes les dépenses d'exploitation et de diminuer de façon importante toutes les études confiées à des tiers et à des cabinets de conseil extérieurs.

Enfin, sans un changement de cap rapide et sérieux le Conseil communal emporte la Ville vers un avenir très inquiétant et ce seront les autorités de tutelles qui le rappelleront à l'ordre ainsi que les départs déjà initiés des entreprises et des contribuables.

Rapport du groupe socialiste

Piller Nadège (PS). Le groupe socialiste a examiné avec attention le message n° 26 qui porte sur le budget 2023 de la Ville de Fribourg. Il remercie l'ensemble du Conseil communal ainsi que les chef-fe-s de Service de la Ville pour les informations fournies dans ce document et pour tous les compléments apportés lors des différentes séances de préparation ou encore aussi par de nombreux courriels.

Voici donc les remarques du groupe socialiste sur le budget de fonctionnement. Les remarques sur le budget des investissements suivront dans une autre prise de parole.

Le budget de fonctionnement qui nous est présenté ce soir prévoit un excédent de charges, à nouveau ou déjà selon s'il est comparé avec les budgets précédents ou si l'on regarde vers les exercices futurs et les années difficiles qui nous attendent. En effet, maintenant que les conséquences délétères de la crise du covid-19 sont moins présentes, c'est l'instabilité géopolitique en Europe qui influence fortement la conjoncture et rend cet exercice de planification budgétaire pour le moins compliqué.

Dans ce contexte d'inflation et de renchérissement, les revenus sont prévus à la hausse, tant mieux. La situation aurait été différente si les taux d'imposition avaient été modifiés, l'écart du compte de résultat se serait creusé.

Cet écart prévu, un excédent de charges de CHF 4,18 millions, est donc explicable par l'augmentation du montant des charges, des charges indispensables au maintien des prestations à la population. Nous saluons donc la décision et les efforts du Conseil communal pour maintenir ces prestations.

Nous l'avons entendu, ce sont notamment les charges liées qui augmentent massivement, comme la contribution versée à l'Agglomération pour les transports publics. Cette dépense est évidemment nécessaire. En effet, au vu de la situation du trafic individuel en ce moment en ville, il est impératif de maintenir et renforcer les transports en commun, dont les coûts augmentent aussi évidemment à cause des coûts de l'énergie et des prix des carburants.

Et c'est là que nous pouvons regretter le rejet de la fusion, car ce sont des dépenses que nous aurions pu partager un peu plus équitablement. A propos de partage des charges, nous saluons la dépense maintenant prévue durant cette année 2023 pour le lancement d'une étude sur toutes les charges liées au rôle de ville-centre, qui nous permettra, on l'espère, pour les prochains exercices une meilleure répartition.

Une autre nature de charge en forte augmentation, on l'a dit, est celle des charges du personnel. Il y a eu des réorganisations ou des nouveaux postes nécessaires au développement de la Ville et des prestations à la population. Là aussi, parfois, pour certains, ce sont des prestations dont bénéficient les communes voisines, par exemple la culture. La démographie peut donc quand même être comparée un peu plus loin que nos frontières. Ensuite, il y a aussi le règlement du personnel, que nous avons tout récemment révisé, qui a certainement eu des conséquences sur l'augmentation, ou encore la progression des salaires du personnel en place. Tout ça sont des éléments qui font augmenter la masse salariale.

Bien sûr, il y a aussi cette indexation prévue de 2.55% pour pallier à l'augmentation générale du coût de la vie, comme on le retrouve dans l'indice des prix à la consommation.

Dans cet indice, on voit notamment qu'il y a une forte augmentation des coûts de l'énergie et des transports. On vient de le dire, c'est une des raisons pour lesquelles le budget de la Ville et celui de l'Agglomération augmentent. Il est logique de reconnaître que cela aura des conséquences aussi pour les ménages privés en 2023. Selon le groupe socialiste, l'indexation des salaires mériterait donc d'être plus importante que celle que le Conseil communal a prévue.

C'est pour cela qu'un amendement sera déposé pour augmenter les rubriques touchant les charges salariales, dans le but de permettre au Conseil communal d'augmenter le taux d'indexation pour l'année prochaine.

Dans les comptes de charges, on retrouve aussi de nouveaux projets en lien avec la culture ou le vivre ensemble. Les différentes sommes allouées aux projets Gutenberg ou à L'Atelier, comme il a été appelé, ont été perçues comme opportunes au sein de notre groupe. Nous nous réjouissons de la réactivité et même de la proactivité du Conseil communal après le rachat du bâtiment de l'ancien musée cette année.

En ce qui concerne les projets ou subventions en lien avec la politique de l'enfance et de la jeunesse, il nous a été un petit peu difficile de retrouver, éparpillés dans plusieurs rubriques, la volonté du Conseil communal, d'intensifier les mesures en faveur de la jeunesse. Cette volonté avait récemment été communiquée, mais il ne nous semble pas qu'il y ait d'augmentations significatives dans le budget. Cela dit, nous saluons bien évidemment le fait que les ressources sont maintenues et que ces projets continueront.

Nous avons aussi pris connaissance des montants prévus pour les projets dits stratégiques, notamment la Ville du goût. Nous espérons que l'impact positif escompté se retrouvera sur la qualité de vie.

Car pour nous, penser aux conséquences des dépenses sur la qualité de vie c'est très important pour les personnes vulnérables surtout. Par exemple, pour les femmes ou les personnes sexisées, cela pourrait se faire à travers une approche genrée du budget.

Quand on a vu la réponse au postulat n° 196, on a bien compris qu'il ne fallait pas avoir beaucoup d'attentes. On a quand même été déçus de ces tentatives d'analyse pour ce budget 2023.

Malgré le manque de vision transversale pour les questions d'égalité, nous saluons quand même les quelques mesures, par exemple la mise à disposition des protections hygiéniques ou la lutte contre le harcèlement de rue.

Nous allons déposer un amendement pour le Secteur énergie et environnement, toujours dans le but d'aller vers un développement durable. Nous pensons que, même si ces mesures servent à des habitants en particulier pour le long terme, c'est très important, pour que cela serve à tout le monde, que ces subventions aux privés soient augmentées afin que l'on puisse modifier la nature de ces subventions et qu'elles servent à tous les habitants de la ville. C'est donc pour cela que l'on aura un amendement sur lequel on va revenir.

Concernant l'aide sociale, notre groupe s'étonne de la diminution des demandes. On a bien compris que c'était probablement à cause du phénomène de non-recours et on suivra et soutiendra toutes les mesures alternatives pour s'assurer que tous les habitants vivent dignement.

Nous soutiendrons ce budget de fonctionnement 2023, y compris les amendements envisagés.

Rapport du groupe de l'Union démocratique du Centre

Wicht Pascal (UDC). Comme on peut s'y attendre, le budget 2023 de la Ville de Fribourg qui nous est soumis ce soir suscite pas mal d'interrogations et d'inquiétudes de la part du groupe UDC.

Avant d'en venir aux chiffres du budget proprement dit, vous me permettez à titre liminaire de faire quelques commentaires sur le processus budgétaire que j'ai eu l'occasion de vivre pour la seconde fois au sein de la Commission financière. La Commission a rencontré l'ensemble des membres du Conseil communal, ainsi que les chef·fe·s de Services, d'abord en sous-groupes, ensuite en plénum. Ceci, dans un délai record, puisque nous avons reçu le budget le vendredi pour des séances qui commençaient le lundi. Ces rencontres m'ont laissé, et je crois que c'est un avis partagé par bon nombre de mes collègues de la Commission, des sentiments très contrastés. En effet, si certains membres du Conseil communal et certain·e·s chef·fe·s de Services sont arrivé·e·s à nos séances en étant très bien préparés et en mesure de répondre aux questions plus ou moins pointues des membres de la Commission -et je les en remercie au passage- ce n'est, hélas, pas une généralité. Malheureusement, certains membres de

l'administration sont venus la fleur au fusil, pour ne pas dire les mains dans les poches, avec un niveau d'impréparation assez préoccupant. Bien sûr, je n'attends pas des chef·fe·s de Services qu'ils soient des experts de la finance et qu'ils maîtrisent toutes les joyeusetés comptables de MCH2 et de connaître le détail de chaque ligne d'imputation interne; ils doivent surtout être des experts dans leur corps de métier, c'est normal. En revanche, un cadre supérieur qui défend un budget doit quand même être capable d'expliquer pourquoi telle rubrique comptable a augmenté ou de répondre à des questions, même pointues, qui concernent précisément son corps de métier, indépendamment de la technique comptable pure. Avoir aussi l'humilité de dire: "je ne sais pas, je vais me renseigner" plutôt que de lancer une hypothèse au hasard, vite contredite par une lecture des documents.

C'est à la fois une question de fond -comment peut-on piloter un Service si on ne comprend pas son budget- qu'une question de respect pour les membres de la Commission financière qui ont sacrifié une bonne dizaine de soirées en l'espace de trois semaines à l'étude du budget, ceci bien sûr, après avoir travaillé 8 ou 9 heures pour nos employeurs respectifs. Le même constat avait été fait l'année dernière, malheureusement sans effet, et c'est d'autant plus préoccupant que les personnes concernées étaient, dans une large mesure, les mêmes que l'année dernière.

Voilà pour les généralités, j'en viens maintenant au cœur du problème, à savoir le budget proprement dit avec CHF 4.2 millions de déficit. Ce chiffre qui pourrait à la rigueur sembler raisonnable de prime abord au vu de certains éléments exogènes (renchérissement, coût des énergies) masque toutefois une réalité plus préoccupante encore, puisque le résultat est amélioré par un certain nombre d'opérations ponctuelles qui, de plus, sont purement comptables. Au net, CHF 5.1 millions liés au transfert du Bataillon des Sapeurs-pompiers au Réseau Santé de la Sarine (RSS), notamment avec le passage de la caserne du patrimoine administratif au patrimoine financier, CHF 4.0 millions de prélèvement de la provision PF17. Sans ces éléments uniques, le déficit au budget serait de plus de CHF 13 millions, un montant qui ne saurait s'expliquer uniquement par l'indexation des salaires et l'augmentation des coûts de l'énergie.

Parmi les éléments qui nous paraissent significatifs, je citerai en premier lieu l'Agglomération, dont le budget croît année après année à toute vitesse. Pour le budget 2023, les charges liées à l'Agglomération augmentent de plus de CHF 2 millions, soit plus de 21% d'augmentation en une année. Sachant que le budget de l'Agglomération avait déjà augmenté de plus d'un million en 2022. Tout ceci, en charges liées pour la Commune de Fribourg. Ceci montre d'une part que la clé de répartition des charges de l'Agglomération a été déterminée d'une manière profondément injuste pour la Ville, qui finance actuellement notamment le développement des transports publics dans les autres communes. Un autre enseignement est aussi l'ampleur que prennent les charges découlant des investissements réalisés dans les projets d'agglomération successifs. Les communes de l'agglomération, Fribourg comprise, ont surchargé la liste au Père Noël fédéral dans les PA2, PA3 et PA4, oubliant probablement que si la manne fédérale permet de réaliser certains projets à moindre coût, l'Agglomération, et donc les communes, portent également leur part de l'investissement ainsi que des mesures d'accompagnement posées comme conditions par la Confédération. Ce n'est pas tout d'aller chercher de l'argent à Berne, après il faut assumer. A l'heure où nous parlons du projet d'agglomération de 5^{ème} génération, il me paraît nécessaire de s'en souvenir. Il est indispensable de lever le pied et de ne pas continuer à remplir la liste au Père Noël, sans quoi nous allons dans le mur. A plus forte raison si

nous peinons déjà à réaliser dans les temps tous les projets déjà votés et découlant des PA précédents.

Mon deuxième point d'inquiétude vient des charges de personnel, qui continuent à augmenter sans limite. Alors bien sûr il y a l'augmentation liée à une inflation que nous croyions disparue depuis plus de dix ans, mais cela n'explique pas tout. En effet, le nombre d'EPT continue à croître à la vitesse grand V, alors même que la population de notre Ville tend plutôt à diminuer. On ne peut dès-lors s'empêcher de se demander si les services communaux ne s'inventent pas du travail pour justifier une augmentation du nombre d'employés. Plus grave encore, nous avons constaté que le chiffre des EPT figurant dans le fascicule du budget est plus bas que celui de l'année dernière (579.3 EPT cette année contre 592 l'année précédente, soit 12.7 EPT de moins), alors même que des postes sont créés avec une différence qui est supérieure aux personnes qui ont quitté la Commune avec le transfert des pompiers au RSS. Après avoir posé la question à la cheffe du Service RH de la Ville, il semblerait que cela soit dû au fait que, les années précédentes, des stagiaires, apprentis et temporaires ont été comptabilisés dans le tableau des EPT, alors même que la légende dudit tableau note explicitement que ces EPT sont exclus du décompte. Autrement dit, cela fait des années que le chiffre des EPT communiqué au Conseil général dans le message du budget est faux. Cela laisse songeur, pour ne pas dire inquiet. Les explications données selon lesquelles les chiffres remontent des Services, ce qui serait la raison pour laquelle le Service RH ne disposerait pas de chiffres exacts, m'inquiètent encore davantage. Comment le Service RH peut-il remplir sa mission sans même savoir combien d'employés compte la commune? C'est quand même problématique, on croit rêver! Je reste également perplexe quant aux propos, tout à l'heure, de M. le vice-syndic qui vient de nous dire que les charges de personnel vont continuer à augmenter, en présentant ceci comme s'il s'agissait d'une fatalité. Non, l'augmentation de la taille du personnel n'est pas une fatalité, c'est un choix de gestion, c'est un choix politique sur lequel le Conseil communal peut et doit agir.

Je relèverai encore un troisième point d'inquiétude, qui réside dans les recettes fiscales. Les recettes fiscales, en particulier celles des entreprises, ont fortement augmenté de manière régulière depuis des années. Les recettes de l'impôt sur le bénéfice des entreprises ont par exemple plus que doublé entre 2015 et 2020, en dépit d'une diminution du coefficient de l'impôt communal, reflétant l'excellente santé de l'économie dans les dernières années. Malheureusement, les perspectives économiques pour les prochaines années sont beaucoup moins encourageantes et il est à craindre que les recettes fiscales des entreprises, par nature fortement corrélées à la conjoncture, vont baisser dans les prochaines années.

J'en viens maintenant au plan financier qui se résume en un seul mot: inacceptable. Je ne trouve en effet pas de mots plus adéquats pour définir une planification financière qui prévoit un doublement de la dette nette en quatre ans. Le Conseil communal nous a annoncé vouloir faire une réflexion de fond sur les finances communales et sur les charges. C'est une excellente chose et je dirais: mieux vaut tard que jamais. Cela fait de nombreuses années que notre groupe demande qu'une telle analyse soit faite, sans qu'aucune suite n'ait été donnée jusque-là. Nous avons ainsi perdu de précieuses années et nous espérons que le résultat de ces démarches conduira enfin à des choix politiques courageux, quoique nous ne soyons pas convaincus que trois journées au vert suffisent au vu de l'ampleur de la tâche.

Last but not least, notre groupe a constaté avec beaucoup de regrets que la piscine H2léo était sortie du plan financier, alors qu'elle figurait encore dans la mouture de l'année précédente, signifiant par conséquent que nous devons attendre au plus tôt 2028 pour voir enfin débiter les travaux de cette infrastructure que la population appelle de ses vœux depuis des décennies. Plus curieusement d'ailleurs, une partie des membres du Conseil communal, dont le chef des Sports, semblent avoir découvert ceci au moment de la séance de la Commission financière. Cela laisse songeur sur le fonctionnement du Conseil communal lorsque les membres de l'exécutif ne sont pas informés de la situation sur un sujet pourtant important et stratégique pour la Commune.

Pour conclure, nous appelons le Conseil communal à prendre sans délai des mesures pour éviter que la Ville ne fonce dans un mur qui se rapproche à grande vitesse, ce qui implique en particulier de prioriser les investissements, de contrôler enfin l'augmentation de la masse salariale et, finalement, d'évaluer la pertinence des prestations au regard de leur plus-value pour la population de la ville.

Rapport du groupe Centre gauche-PCS

Page Maurice (CG-PCS). En préambule et à titre personnel, je dirais d'abord que je partage peu ou prou le constat de M. P. Wicht sur la procédure d'examen du budget. Je ne vais donc pas le répéter, mais j'ai effectivement éprouvé une frustration certaine dans ce travail.

Renoncer à présenter un budget d'austérité et maintenir les prestations. Tel est le signal que nous donne le Conseil communal et qu'au nom du groupe CG-PCS, je salue positivement. Malgré la crise du covid-19, de l'énergie et l'inflation, l'économie se porte plutôt bien.

Le déficit de CHF 4.2 millions représente 1.6% de notre budget global. Il reste en ce sens relativement minime et donc maîtrisable. Il ouvre même la possibilité de comptes équilibrés, voire bénéficiaires, comme cela sera certainement encore le cas cette année 2022. Je comprends donc mal une droite qui fustige les déficits mais qui fustige en même temps aussi les bénéfiques. Grâce aux exercices bénéficiaires des dernières années, la Ville peut voir venir, comme on dit. Certes, ce résultat satisfaisant pour le budget 2023 est dû en partie à des recettes uniques comme la recapitalisation du patrimoine financier (caserne des pompiers) ou la dissolution de réserves, mais utiliser ces ressources pour rapprocher le budget de l'équilibre est tout à fait légitime.

Pour le groupe CG-PCS, la priorité reste évidemment les services à la population. Nous saluons les efforts entrepris ces dernières années pour divers groupes de la population, souvent à la suite d'ailleurs de postulats émis ici au Conseil général. Je cite en vrac: la politique de l'enfance et de la jeunesse, les crèches, les accueils extrascolaires, la gastronomie scolaire, REPER, Midnight Sports, le concept Seniors, la cohésion sociale, le développement durable, le plan climat communal, l'assainissement énergétique, la mobilité douce, et j'en oublie certainement pas mal d'autres. Sur tous ces postes, nous constatons que le Conseil communal fait des efforts. Je crois que c'est tout à fait digne de la politique de gauche que l'on souhaite mener.

L'augmentation des charges du personnel est certes importante, mais elle est due essentiellement à l'indexation des salaires, cela a déjà été dit et répété. L'augmentation des postes est, à mon avis, clairement et suffisamment justifiée, sauf pour les fameux projets Gutenberg -que l'on doit maintenant appeler L'Atelier. Effectivement, la création de 4.65 EPT n'a même pas été mentionnée dans les commentaires du budget, hormis le concierge.

Globalement, nous ne pouvons pas réclamer des prestations supplémentaires tout en exigeant dans le même temps des baisses d'impôts et des suppressions de taxes.

La hausse des prix de l'énergie et des matériaux aura un impact significatif sur le budget, mais cela doit être un signal pour nous encourager à faire davantage d'économies et renforcer notre marche vers la transition énergétique à l'horizon 2050. Le potentiel existe. L'effort doit être soutenu et poursuivi.

Un autre élément décisif, qui reviendra hélas souvent ces prochaines années, est la forte augmentation des charges de transfert, c'est-à-dire des charges liées, soit 48% de notre budget - donc quasiment la moitié- sur lesquelles nous n'avons malheureusement pas de prise. Ce sont CHF 6.1 millions supplémentaires.

Le budget est aussi influencé de manière assez significative par la recapitalisation du patrimoine de la Ville, avec en particulier la caserne des pompiers. Malgré cet effet positif, en fait, céder notre Service du feu au Réseau santé de la Sarine constitue une contribution importante de la Ville à la politique régionale et aux communes voisines et je crois qu'il faut le souligner encore une fois.

Après l'échec de la fusion, les charges de ville-centre devront encore être analysées et traduites en mesures budgétaires. C'est peut-être là l'enjeu important pour les prochaines années.

La question de la dette qui effraye tellement à droite appelle un triple constat:

1. On n'a réalisé ces dernières années que la moitié des investissements prévus et votés. C'est bien cela qui est préoccupant et non pas l'augmentation de la dette. Nous avons une accumulation de retards aujourd'hui qu'il s'agit absolument de rattraper. Je constate néanmoins avec plaisir que, pour la première fois depuis de nombreuses années, le nombre de réalisations dépasse celui des études.
2. Nous ne léguons pas des dettes aux générations futures, nous léguons une ville réaménagée, un quartier du Bourg réaménagé, une Gare moderne, des accueils extrascolaires, des crèches, des aménagements pour la mobilité, une ville sportive et culturelle active.
3. Les charges financières de ce budget enfin ne représentent que 2% des charges. Nous sommes donc assez loin d'une catastrophe, comme le prétendent certains dans ce parlement. Même si l'on doit prévoir qu'elles vont augmenter effectivement avec une augmentation des taux, il n'y a de loin pas péril en la demeure.

Pour le budget des investissements, nous interviendrons dans la discussion de détail.

Rapport du groupe des Vert-e-s

Chopard Caroline (Vert-e-s). Le groupe Vert-e-s s'est penché avec attention sur le budget 2023 de la Ville de Fribourg. Avant de discuter du fond, le groupe tient à remercier les directeur·rice·s et les chef·fe·s de Service des différents dicastères pour les explications et réponses reçues lors des séances de préparation ou les jours qui ont suivis.

Les Vert-e-s sont conscients de l'énorme travail que représente l'établissement d'un tel budget mais n'arrive pas toujours à y trouver une prise de considération complète des problématiques de développement durable. La biodiversité est presque absente, la mobilité se bat entre des travaux en ville et la fluidité du trafic mais peine à se concentrer pleinement sur la mobilité douce. Les investissements sont partiellement orientés énergie durable sans forcément suivre une ligne claire. Nous rêvons d'un budget qui, proactivement, mettrait le climat au centre de nos préoccupations et non une réponse aux problématiques énergétiques globales affectant principalement l'Europe en ce moment.

Concernant le contenu du budget lui-même, les Vert-e-s ont la volonté de traiter les activités culturelles et sportives équitablement et ainsi vont proposer de supprimer les frais à la charge des parents, par exemple, concernant les activités "non sportives".

Concernant l'indexation des salaires à l'augmentation du coût de la vie, les Vert-e-s tiennent à assurer aux employés de la Ville un traitement juste. Nous sommes pleinement conscients que de changer l'attribution des montants au budget ne garantit en rien que les salaires seraient adaptés en fonction. Dès lors, les Vert-e-s demandent que la question soit réévaluée par le Conseil communal en milieu d'année 2023 et si nécessaire que ce dernier procède à une nouvelle indexation des salaires.

Concernant les investissements, les Vert-e-s vont avant tout s'opposer à l'acquisition de véhicules à motorisation thermique étant conscients que les autres investissements sont soit urgents, soit liés à des projets dont le calendrier est contraignant.

Pour le détail des modifications énoncées, je laisserai mes collègues présenter des amendements appropriés lors de l'examen de détail et, au-delà de ces modifications, les Vert-e-s vont soutenir le budget proposé.

Rugo Claudio (PA). Le Conseil communal est un artiste, un artiste magicien. C'est pour cela que j'ai changé de chapeau ce soir. Lors du budget de décembre, il sort de son chapeau des chiffres au hasard, tel le magicien qui sort les blanches colombes de ses manches et foulards. On ne sait jamais quand cela va s'arrêter. On aura entendu toute la droite fustiger le Conseil communal, ce n'est pas moi qui le dit encore une fois. Eh bien, les données chiffrées des budgets sont manifestement erronées. Ce n'est pas le parti pris des Artistes qui le dénonce, non, c'est la réalité des comptes qui tombe année après année en contradiction avec ses évanescences comptables. Dienst ist Dienst und Schnaps ist Schnaps. On se demande si les maîtres de cette cérémonie mathématique ne tirent pas sur le deuxième élément lors de l'établissement du budget. Se tromper à 12.28% lors du budget passé, ce n'est plus une erreur, c'est

manifestement de l'amateurisme. On se rappelle, il y avait CHF 3.086 millions de pertes au budget, alors qu'il y avait à la fin plus de 30 millions de bénéfice. Pourquoi dit-on qu'il n'y a pas d'argent? Eh bien, on a dit qu'il n'y avait pas d'argent quand on devait s'occuper des retraites des employés de la Ville. Cela veut dire qu'il n'y avait plus d'argent et tout d'un coup, pendant les quatre années suivantes, ce n'était que des bénéfices partout. Aujourd'hui, on doit donner une indexation de salaire aux employés. Qu'est-ce que l'on dit? On n'a plus d'argent, on perd CHF 4 millions donc voilà l'affaire est dans le sac. Alors que probablement en avril, et vous le savez mieux que moi déjà parce qu'en décembre vous avez les comptes réels, vous nous direz que l'on a un bénéfice de tel et tel.

Je vais un peu inaugurer aussi -profiter de mes cinq minutes de parole- pour qualifier ce budget 2023 en vous envoyant à tous une photo de blueFACTORY, qui est éclairé la nuit tous les jours. C'est de l'éclairage public qui est gaspillé. Pour le marché de Noël, on demande d'économiser les ampoules des sapins à la rue de Romont et, de l'autre côté, on laisse les lumières la nuit. Ce n'est pas seulement pendant Noël, c'est toute l'année, j'ai les photos.

J'interviendrai pour proposer deux amendements lors de l'analyse de détail.

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS). Le 30 mars 2021, le postulat n° 196 demandait d'étudier la possibilité d'analyser le budget de manière genrée. Le rapport du Conseil communal de mai 2022, bien documenté, a annoncé une approche pragmatique. Dans un premier temps, la Ville procèdera à l'identification dans le cadre des subventions sportives et culturelles de la part du budget destiné aux hommes et aux femmes dans la réalisation du budget 22. Nous nous réjouissons donc de découvrir le résultat de cet exercice pilote, bien modeste puisqu'il n'envisageait que l'analyse des subventions donc rien d'inaccessible. Aucune demande d'analyse des investissements dans les équipements, des locations des espaces culturels et sportifs, aucune demande d'analyser des bénéficiaires des prestations sportives et culturelles. Eh bien, nous découvrons 20 lignes qui relatent la plainte des Services de la culture et des sports, exercice trop difficile, trop coûteux, et la bonne conscience communale la mise en place d'une boussole d'évaluations qui va sensibiliser et accompagner les associations à ces questions. Quelle habile action! La Ville demande aux autres ce qu'elle ne fait pas elle-même. La question n'est pas de sensibiliser les associations mais d'être exemplaire comme administration publique, c'est-à-dire d'appliquer à ses propres activités ce qui est demandé au monde associatif. Je constate, une fois encore, qu'il est naturel donc plus facile d'obtenir des montants pour des mandats externes, pour la numérisation, l'informatique, par exemple, ou pour des études architecturales que de se doter d'un instrument qui permette d'évaluer l'impact sur l'égalité hommes/femmes de la politique budgétaire et de l'ensemble des recettes et des dépenses de notre commune. Malgré le petit engagement restant, pour lequel je vous remercie tout de même, nous ne pouvons que constater une faible volonté politique de savoir plus objectivement à qui profitent les ressources publiques. Il est quand même plus simple de ne rien savoir et surtout de ne pas devoir prendre quelques mesures correctrices.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Merci à tou-te-s les représentant-e-s des groupes, ainsi qu'aux intervenants individuels, pour leurs prises de position. Je ne vais évidemment pas faire de commentaires sur les prises de position politiques. Je remarque que quasiment tout le monde se préoccupe des charges liées, mais je crois que sinon ça s'arrête là concernant le consensus dans ce Conseil général. Par contre, je constate aussi que tout le monde a les

informations qui lui conviennent pour faire sa propre appréciation de la situation et donc que la transparence est au rendez-vous dans nos messages.

Voici quelques remarques correctives sur ce qui a été dit par les différentes personnes. Comme il y a beaucoup de choses qui se sont répétées, je n'interviendrai pas de manière individuelle, mais de manière générale.

Tout d'abord, la suppression de H2léO du plan financier. Sachez bien, il faut juste le dire, et cela a été d'ailleurs précisé ensuite, qu'aucune ligne n'est supprimée dans ce plan d'investissements. C'est bien une priorisation qui a été effectuée, ainsi qu'une adaptation du planning, grâce au chef de projet qui a été engagé et qui a pu fournir ainsi tous les éléments pour construire cet énorme projet de manière cohérente dans le temps.

Deuxième chose. Je pense que ce n'était pas prévu, que l'intention n'était pas celle-là quand on parle de hausses des recettes de parcmètres et qu'on les qualifie de hausses d'impôts déguisées. J'en vois là une métaphore. Il n'y a évidemment aucun lien avec les recettes fiscales.

Je dois m'arrêter un tout petit peu sur les charges du personnel pour vous expliquer le mécanisme. C'est toujours bien de l'expliquer. L'indexation ne se fait jamais vers le bas. Pendant dix ans, alors que l'indice des prix à la consommation (IPC) était en dessous de l'indice 100, il n'y a pas eu d'indexation vers le bas, le salaire de l'employé-e communal-e est donc ainsi assuré. En l'occurrence, il y a eu maintenant modification de l'IPC vers le haut. Il y a eu indexation vers le haut et c'est donc en toute logique que le Conseil communal indexe aussi les salaires vers le haut. Il n'y a aucune discussion là-dessus. Par contre, à cela il faut évidemment rajouter pour la hausse réelle des salaires, l'augmentation des paliers. Dans notre système public, c'est ainsi, il y a des paliers automatiques qui peuvent être un petit peu freinés, mais pas beaucoup, et qui peuvent être augmentés en l'occurrence, et ceci quoi qu'il advienne.

Ensuite, j'interviens sur le niveau d'endettement. Il a été dit que l'endettement dans un horizon de cinq ans n'est pas acceptable selon la loi. C'est évidemment faux puisque c'est à 200% que ce n'est plus acceptable et que nous devons prendre des mesures. C'est un niveau que nous n'atteignons pas, mais que nous frôlons en effet.

Je dois doucher peut-être un petit peu les espoirs. Il a été dit que les études sur les charges de ville-centre permettraient peut-être de corriger certaines charges liées. Eh bien, cela nous permettra surtout de les connaître. Les charges liées, nous ne pouvons pas les influencer directement. Elles ne peuvent être modifiées vers le bas uniquement, évidemment, via nos intervenants. Toutefois, vous savez que dans les associations de communes, il est légalement impossible à une commune d'avoir la majorité des voix. Dans bon nombre d'associations de communes, nous participons plus financièrement que ce que nous avons de voix dans les organes exécutifs. Cela, je le dis chaque fois que je le peux, quasiment deux fois par année, aux comptes et au budget.

Je note aussi les interventions de plusieurs d'entre vous qui ont avec difficulté suivi le processus de lecture de ce budget. Nous en avons pris bonne note et nous allons déjà l'adapter en essayant de donner une semaine supplémentaire au Conseil général. Cela est vraiment très difficile parce que les délais sont très serrés entre la troisième lecture du Conseil communal et la

première séance de Commission. Il y a vraiment très peu de temps. On va cependant essayer de vous fournir tous les documents en même temps et de vous donner un petit peu plus de temps.

Finalement, j'interviens au sujet de la boussole d'évaluation. On dit que l'on ne fait pas ce que l'on devrait et que l'on demande aux autres de le faire, alors c'est bien ignorer le principe d'une boussole d'autoévaluation. On est ici dans de l'évaluation qualitative et c'est aujourd'hui comme ça, dans ce domaine-là, que l'on évalue les politiques publiques. Je rappelle que le Conseil général a demandé une évaluation des politiques publiques et c'est bien comme ça que cela se fait, par autoévaluation. Cela se fait comme ça pratiquement dans tous les domaines du développement durable quand on est dans le qualitatif.

Voilà pour ces quelques remarques correctives. Je donne volontiers la parole à mes collègues s'ils désirent rajouter quelque chose de leur compétence et reste volontiers à disposition pour toutes questions.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Je prends position sur trois points.

1. Tout d'abord, je me dois de répéter ce que mon collègue directeur des Finances a dit concernant H2lÉO. C'est un projet énorme, d'une grande complexité. Le Conseil communal a procédé à la mise en place de la structure de ce projet, faite par l'architecte qui a été engagé pour ce projet. L'élément crucial, avant de commencer toute construction, est la clause du besoin qui se fait ensemble avec différents acteurs et partenaires. Ce travail est en cours; mais oui, la réalisation a été reportée d'une année, raison pour laquelle elle ne figure pas dans le plan financier 2023-2027. Soyez rassurés, le projet se poursuit.
2. Le représentant du Centre a fait allusion au fait que le Conseil communal développe des projets avec des privés. Il voulait certainement parler du projet commun que développent les CFF et la Ville de Fribourg. Un crédit d'étude y relatif avait été soumis au Conseil général, il n'y a pas eu d'oppositions. Au contraire, bien des louanges ont été prononcées pour ce passage inférieur numéro 2. Nous discuterons de ce beau projet demain, un projet qui a également été voté par le Conseil d'agglomération dans le cadre d'une part du PA2 et du PA3.
3. Il a été fait mention d'un manque de vision pour augmenter le taux de croissance. La remarque a été faite qu'il manque un pourcentage pour cette croissance. Je vous demande: est-ce que l'augmentation de croissance est un but en soi? Ne serait-il pas plus pertinent de développer une politique du logement et de l'habitat qui réponde à la question de savoir pour qui nous voulons développer le potentiel constructible de notre ville? Le Conseil communal a analysé cette question et il communiquera à ce sujet dans le courant 2023.

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des Ecoles et de la Cohésion sociale. J'apporte volontiers les réponses aux questions de Mme N. Piller. Elle a relevé qu'il était difficile de trouver les montants budgétisés pour la mise en œuvre de la stratégie enfance et jeunesse. Je peux vous apporter les réponses suivantes:

- le catalogue de mesure est assez étoffé, comme vous avez pu le constater, et contient des mesures déjà en cours ainsi que des nouvelles mesures;
- les nouvelles mesures seront priorisées et développées année après année et budgétisées aussi en fonction;
- pas toutes les mesures qui sont dans ce catalogue sont budgétisées sous le chapitre de la Cohésion sociale, il y a aussi plusieurs mesures dans d'autres chapitres de mon Service ou même dans d'autres Services, comme par exemple MEMO;
- la rubrique 300.3131.12 Enfance-Jeunesse sous la Cohésion sociale est nouvelle, elle a augmenté de CHF 35'000.- par rapport à ce qu'il y avait sous Cohésion sociale pour ce sujet;
- nous aurons aussi l'année prochaine, peut-être que c'est une information intéressante, plus de ressources humaines à disposition pour mettre en œuvre les mesures planifiées.

Vous avez également manifesté votre étonnement quant aux chiffres qui diminuent à l'Aide sociale. Il y a effectivement une légère diminution du budget global à la suite de l'estimation de l'évolution des dossiers à l'Aide sociale. En fait, la tendance selon laquelle les dossiers ou les demandes d'aide sociale sont plutôt stables ou même diminuent est aussi confirmée par le rapport de l'Initiative des villes pour la politique sociale. Les raisons sont probablement diverses et pas complètement identifiables aujourd'hui en détail. Nous attendions aussi le rapport cantonal sur la pauvreté pour lequel nous avons aussi demandé d'approfondir les informations par rapport à notre commune.

Wicht Pascal (UDC). Je dois corriger une inexactitude manifeste dans les propos de M. le vice-syndic responsable des Finances lorsqu'il dit qu'aucune ligne n'a été supprimée dans le plan financier au sujet de la piscine H2léO. Si je prends le plan financier 2022-2026, celui que nous avons traité l'année dernière, il y avait une rubrique 620.5040.150 Piscine + programme connexe anciens abattoirs - réalisation avec un montant de CHF 61.9 millions au total, dont CHF 15.49 millions en 2026, et cette ligne n'apparaît pas dans le plan financier 2023-2027. Cette ligne a donc bel et bien disparu du plan financier. Si elle figure encore dans le document, dites-nous à quelle page.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Ce que j'ai dit relevait de la technique. On a un plan financier qui se déroule sur dix ans et dans lequel nous avons toutes les lignes. Nous les gardons sur l'horizon de dix ans, ceci afin d'avoir une gestion sur cet horizon-là qui est très important en termes de finances publiques puisque nous avons des projets qui durent très longtemps. Cette ligne n'a donc pas disparu, mais nous avons fait une priorisation, si on veut, comme cela a été demandé par vos soins, d'ailleurs, il me semble. Elle n'apparaît en effet pas, mais le projet est décalé à l'année 2028, comme cela a été dit, et comme cela a été dit aussi en séance de Commission financière. Matériellement, c'est vrai qu'elle n'apparaît pas, puisque nous ne sommes que dans l'horizon de cinq ans.

Examen de détail

Le président. L'entrée en matière étant acquise de plein droit et aucune demande de renvoi n'étant présentée, nous passons à l'examen de détail du budget de fonctionnement.

Les principes concernant le budget de fonctionnement sont décrits en page 2 du vade-mecum, je ne vais pas vous les rappeler, vous avez pu les lire. Si vous avez des questions, vous pouvez toujours les poser.

I. ADMINISTRATION GENERALE (pages 69 à 72)

Steiert Thierry, syndic. Le budget de fonctionnement de l'Administration générale se présente de manière plus ou moins "standard" avec CHF 9.3 millions de charges et CHF 735'000.- de revenus, ce qui correspond à peu près aux proportions du budget de l'année dernière.

Quelques points sont à soulever, notamment l'augmentation relativement importante du budget pour l'Association régionale de la Sarine (ARS) qui vient de se créer et qui va donc maintenant générer des cotisations relativement importantes de l'ordre de CHF 122'000.- pour cette année, cotisations qui vont probablement encore augmenter dans les années à venir.

Le montant Ville du goût 2023 est un montant unique puisque le projet se déroule sur une année. Un montant de CHF 400'000.- est prévu au budget de fonctionnement pour ce projet. Nous attendons CHF 50'000.- de sponsoring de la part de Fribourgissima plus, si possible, un peu plus de recettes sponsoring de l'ordre d'environ CHF 15'000.- supplémentaires. Les prestations internes qui s'élèvent aussi à environ CHF 60'000.- ne sont pas comprises dans ces montants-là.

A signaler également deux nouveaux postes à 80%, à 0.8 EPT chacun. L'un concerne un spécialiste en développement durable et l'autre un spécialiste en gestion documentaire (Records Manager) qui s'occupera de la gestion électronique des documents. Vous trouvez les explications pour ces postes aux pages 31 et 32.

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

100.3130.01 Frais de réception

Rugo Claudio (PA). Je présente un amendement concernant la rubrique 100.3130.01 "Frais de réception", initialement à CHF 70'000.- j'aimerais baisser ce chiffre de CHF 1.-.

"Traitements membres d'autorité" (XXX.3000.00)

"Traitements" (XXX.3010.00)

"Cotisations patronales" (XXX.3050.00, XXX.3052.00, XXX.3053.00, XXX.3054.00)

Vonlanthen Marc (PS). Au nom du groupe socialiste, j'aimerais vous présenter l'amendement suivant. Comme vous l'avez lu dans le message, le Conseil communal a prévu d'indexer les salaires à 2.55% selon les chiffres connus du renchérissement au moment de la préparation des

budgets. Entre-temps, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 3 points, correspondant à un renchérissement du coût de la vie de 2.74%. Je précise encore que l'indice des prix à la consommation, comme vous le savez certainement, ne prend pas en compte l'augmentation des primes d'assurance maladie. Les primes d'assurance maladie dans le canton de Fribourg ont augmenté en moyenne de 7.3% contre 6.6% en moyenne nationale. L'amendement que nous vous soumettons propose de mettre à disposition, je dis bien de mettre à disposition, du Conseil communal les ressources financières nécessaires pour éventuellement indexer les salaires dès le début 2023 au plus près de ce que nous connaissons aujourd'hui, soit un renchérissement des biens de consommation de 2.74%, ce qui représente une hausse des charges salariales de 0.19%.

Je vous laisse respirer, je ne vais pas proposer autant d'amendements qu'il y a de lignes du budget concernées par cette démarche. J'en proposerai un seul. Les rubriques concernées dans le budget de fonctionnement sont les rubriques portant les dénominations "Traitements des membres d'autorité" (XXX.3000.00), "Traitements" (XXX.3010.00) et "Cotisations patronales" (XXX.3050.00, XXX.3052.00, XXX.3053.00, XXX.3054.00). Pour pouvoir estimer le coût de cet amendement, nous nous sommes référés au budget par nature, page 130, qui nous indique précisément que le cumul de ces trois catégories de rubriques se monte à CHF 69'211'069.95. Une augmentation de charges de + 0.19% représente CHF 131'501.10, que nous vous proposons par sécurité de relever à CHF 140'000.-. Ce montant pourra, si le Conseil communal partage la volonté politique exprimée par l'amendement du groupe socialiste, ensuite être réparti à hauteur de + 0.19% du montant budgétisé de toutes les rubriques du budget de fonctionnement 3000, 3010, 3050, 3052, 3053 et 3054. CHF 140'000.- nous paraît être un montant raisonnable pour un geste qui est en revanche très fort.

Pour d'évidentes questions d'égalité de traitements de tou-te-s les collaborateur-ric-e-s de la Ville nous vous proposons, après préavis pris au Service des communes et à la Préfecture, un seul amendement de principe visant à modifier tel qu'annoncé toutes ces différentes rubriques.

Vous le savez, les finances de la Ville se portent bien, inutile de vous rappeler le résultat des comptes 2021. Parallèlement, la perte de salaire réelle actuelle en Suisse est la plus forte depuis plusieurs décennies. Avec une indexation à 2.55%, le Conseil communal a fait son devoir sur la base des données dont il disposait au moment de déposer sa copie. Cet amendement est un amendement de soutien à la politique salariale du Conseil communal, finalement assez logique étant donné ce que M. le directeur des Finances vient de nous dire au sujet de l'indexation des salaires. C'est aussi, et peut-être surtout, un amendement de soutien à celles et ceux qui par leur travail contribuent jour après jour au bon fonctionnement de la ville de Fribourg. Je vous remercie de bien vouloir le soutenir.

Collaud Gérald (CG-PCS). Avant que vous ne votiez sur ce sujet, je souhaite, en mon nom personnel, porter à votre attention le fait qu'une indexation de salaires ne constitue pas une augmentation de salaire, mais simplement le rattrapage du pouvoir d'achat qui a été perdu durant l'année en cours au fil des différents mois qui passent. Ce pouvoir d'achat a été diminué justement à cause de l'inflation. Ne pas compenser entièrement le renchérissement revient donc à faire subir une baisse de salaire aux employé-e-s de notre ville. Je soutiendrai cet amendement.

Rugo Claudio (PA). Je rappelle, en particulier à la droite, qu'eux-mêmes se sont augmentés les jetons de présence de 50%, à part le Centre, passant de CHF 80.- à CHF 120.-. A ce sujet, j'avais fait une lettre de lecteur en réponse à M. S. Murith que j'avais qualifié de Vincent, mais c'est Simon. C'était la raison pour laquelle ils ne voulaient pas publier cette lettre. Cependant, c'est bien passé de CHF 80.- à CHF 120.- et on arrive donc à 40%, voire 45% d'augmentation.

Concernant les membres du Conseil communal, je vous rappelle que l'on était passé de CHF 200'000.- à CHF 240'000.-, ce qui fait 20% d'augmentation. Là, on n'est pas dans les zéro virgule et quelque chose, on est vraiment dans les gros chiffres. De CHF 200'000.- c'était passé à CHF 240'000.-. J'arrondis pour mémoire.

Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s). Je prends la parole en mon nom personnel. Je vais aussi soutenir cet amendement. Les arguments ont déjà été donnés. J'aimerais peut-être juste rajouter le fait que, de mon point de vue, l'Etat ou la Commune doivent vraiment avoir un rôle exemplaire en tant qu'employeur et de ce point de vue-là doit permettre à son personnel de compenser la perte de pouvoir d'achat, ce qui ne se fait pas dans toutes les entreprises quoiqu'il y a certaines entreprises qui le font très bien mais de ce point de vue-là la Ville de Fribourg se doit d'être exemplaire. La Ville de Fribourg doit aussi se mettre au moins au niveau du Canton, qui a une forte majorité de droite au niveau de son exécutif et de son législatif, et qui va proposer une indexation de l'ordre de 2.74%. C'est ce qui est proposé ici et je vais donc soutenir cet amendement.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Le groupe Le Centre/PVL soutiendra également cet amendement. L'inflation est effectivement supérieure à 2.55%, et encore plus si on tient compte de l'augmentation des primes d'assurance maladie. Toutefois, on se permet quelques remarques. C'est faux de dire que les finances communales se portent bien. Elles se portent mal précisément à cause de la politique du Conseil communal, totalement inconséquente et irresponsable pendant la dernière législature, qui a engagé à tout va généralement avec des moyennes de au-delà de 20 EPT par année. Ce qui fait qu'aujourd'hui, dès que l'on a un renchérissement, effectivement c'est justifié de revaloriser ces salaires et donc on est un peu mis devant le fait accompli de cette politique qui gonfle les charges. Il n'appartient en tout cas pas au personnel communal de payer les errances du Conseil communal, mais il n'appartiendra pas non plus aux contribuables de le faire à celles et ceux qui eux travaillent majoritairement dans le privé et qui ne peuvent malheureusement pas espérer une telle indexation salariale. On sera donc attentifs à la gestion des charges de personnel désormais et on s'opposera à toutes augmentations d'impôts qui seraient liées à la politique inconséquente du Conseil communal.

Steiert Thierry, syndic. J'émetts quelques remarques complémentaires.

- Je souhaiterais avoir quelques explications complémentaires sur la motivation qui pousse M. C. Rugo à demander une réduction de CHF 1.- sur le budget de CHF 70'000.- des frais de réception.
- Ensuite, j'aimerais revenir sur un propos qu'il a tenu tout à l'heure, juste pour que tout le monde soit bien au courant des réalités dont M. C. Rugo parle. Il vient d'évoquer tout à l'heure que les salaires des Conseillers communaux ont été augmentés, je cite, de CHF 200'000.- à CHF 240'000.-. Cette déclaration n'engage que lui parce que les montants ne

sont certainement pas exactement ceux-ci. Je précise que cette augmentation, vous vous en souvenez, était en lien avec le nouveau système de pensions qui ne lie que les personnes nouvellement élues dans la législature 2021-2026 et suivantes, mais pleinement justifiée. Elle a été d'ailleurs admise par le Conseil général vu que le système de pensions a complètement changé. C'est une opération qui a d'ailleurs été faite de la même manière au Conseil d'Etat et dans d'autres collectivités publiques. J'aimerais juste préciser ceci pour éviter tout malentendu.

- Nous prendrons position sur l'amendement de M. M. Vonlanthen demain.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Il a été question de pouvoir d'achat, je dois donc vous donner une information supplémentaire. Dans les dix ans durant lesquels l'indice des prix à la consommation (IPC) n'a pas augmenté, mais au contraire, était en dessous de l'indice 100%, les paliers ont évidemment eu une influence sur le salaire de nos employés. Si on prend toutes les classes confondues, l'augmentation d'un seul palier représente une augmentation de 14% pour tou-te-s les collaborateur-ric-e-s de la Ville de Fribourg.

Le président. Je vous rends encore une fois attentifs qu'après la clôture du débat, vous ne pourrez plus vous exprimer sur les amendements proposés. Demain, seuls le Conseil communal et la Commission financière donneront leurs avis et le dépositaire de l'amendement pourra dire s'il maintient son amendement ou s'il le retire. Cependant, on n'ouvrira plus la discussion. Si vous souhaitez encore vous exprimer au sujet des amendements proposés au chapitre I, vous devez le faire maintenant, demain vous ne pourrez plus prendre la parole là-dessus.

Perritaz Pierre-Alain (PS). J'aimerais juste quand même revenir sur les propos du directeur des Finances. Il ne faut pas confondre la classification des fonctions, les augmentations qui ont lieu chaque année avec la compensation du renchérissement.

Rugo Claudio (PA). J'ai été interpellé par M. le syndic et je lui répondrai lors du dépôt du deuxième amendement, étant donné que j'ai enlevé CHF 1.- à cette rubrique et rajouté la même somme dans une autre, selon l'ancienne méthode. Par contre, le Conseil communal pourrait amender l'amendement de M. M. Vonlanthen, par exemple, en retirant sa propre indexation. En effet, quand on indexe les salaires des employés de la Ville, si on monte les salaires des employés de la Ville, eh bien les salaires de plus de CHF 200'000.-, CHF 205'000.- à l'époque cela a été indexé pour M. le syndic ... donc je pense qu'à CHF 200'000.- on peut éviter. Par solidarité, vous pourriez proposer un amendement à l'amendement, c'est-à-dire de retirer votre propre indexation.

Le président. Je crois que le Conseil communal connaît très bien les possibilités qu'il peut nous proposer ou pas. Pour ne pas trop alourdir les débats, je vous demande de vous concentrer sur les choses importantes.

Nous sommes saisis de deux amendements. Nous les avons enregistrés et les traiterons demain, comme indiqué en page 5 du vade-mecum, à la lettre A.

II. FINANCES (pages 73 à 75)

Pas d'observations. Adopté.

III. ENFANCE, ECOLES ET COHESION SOCIALE (pages 76 à 85)

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des Ecoles et de la Cohésion sociale. Mme la présidente de la Commission financière l'a déjà dit, sur CHF 82 millions de charges, le budget a augmenté de CHF 1 million à la suite de la budgétisation des classes hors pot commun qui existent évidemment déjà depuis plusieurs années, mais qui n'ont pas été budgétisées parce que ce chiffre ne nous a jamais été livré par l'Etat. C'est en fait une décision de la Commune. Cela sera évidemment fait dorénavant. Les autres changements dans le budget du Service sont quasiment contrebalancés. J'aimerais quand même souligner que les charges liées dans ce grand budget du Service sont à 42%. Il s'agit des refacturations par l'Etat, évidemment, pour tou-te-s les enseignant-e-s, les travailleurs sociaux supplémentaires qui ont été engagés, etc. et aussi par l'association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL).

On a pour la première fois aussi le budget pour Senior et Handicap. De plus, nous avons intégré le budget supplémentaire que le Conseil général nous a octroyé l'année passée pour les crèches, selon la demande que M. J.-T. Vacher. Vous pouvez lire les explications détaillées dans la réponse à sa question.

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

351.3636.07 Crèches

Giller-Zbinden Marie (UDC). Le groupe UDC a juste une remarque concernant la rubrique 351.3636.07 "Crèches" et regrette que seules 13 places de crèches existantes aient été subventionnées en plus. La création de nouvelles places de crèches aurait été nettement plus appréciée.

310.4260.07 Participation parentale aux cours d'économie familiale

311.4260.07 Participation parentale aux cours d'économie familiale

312.4260.07 Participation parentale aux cours d'économie familiale

Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s). Le groupe Vert-e-s souhaite biffer plusieurs montants qui se trouvent sous le point 310 "Ecole du Belluard" en page 78, sous le point 311 "Ecole de Jolimont" en page 79 et sous le point 312 "Ecole de langue allemande" en page 81. Pourquoi souhaitons-nous biffer ces montants? En l'occurrence, il s'agit de la participation parentale aux cours d'économie familiale. Tous les élèves de 11H sont obligés de participer à ce cours d'économie familiale, ce n'est pas un cours à option ce qui est d'ailleurs très bien. On demande aux parents d'y participer financièrement à hauteur d'environ CHF 250.- par année et par enfant. CHF 250.-, ce n'est pas énorme d'un côté, mais c'est une somme non négligeable quand on a de la peine à boucler ses fins de mois. En l'occurrence, c'est de l'argent qui sert à acheter les aliments qui vont être utilisés pour cuisiner des repas. Cela va permettre aux enfants de repartir le ventre

plein s'ils ont apprécié le repas, ou le ventre vide si ce n'était pas bon. En l'occurrence, sans nourriture, il n'y a pas d'économie familiale à moins qu'on le fasse avec des aliments virtuels mais je ne crois pas que cela soit tellement possible. Au même titre que l'on ne peut pas faire un cours d'arts visuels sans peinture ou un cours d'ACM sans bois ou d'autres matériaux. En l'occurrence, même après les cours d'ACM, les élèves repartent avec un bricolage qui va trôner sur la cheminée du salon. Ainsi, eux aussi ramènent quelque chose à la maison, si on veut. Voilà. Alors il est vrai que la loi cantonale stipule que les Communes peuvent exiger un montant des parents, que le règlement scolaire de la Ville de Fribourg dit qu'elle peut exiger jusqu'à CHF 400.- -en l'occurrence elle ne le fait pas jusqu'à ce montant-. Du côté du groupe Vert·e·s, on estime que l'école est certes obligatoire mais qu'elle est aussi gratuite. On pourrait donc biffer ces montants pour toutes les familles de la ville de Fribourg qui ont un enfant qui va se retrouver un jour en 11H.

Page Maurice (CG-PCS). Je m'opposerai aux amendements du groupe Vert·e·s concernant les frais d'économie familiale. Je pense que c'est tout à fait légitime de demander quelque chose. Il y a une prestation en face, il n'y a pas rien. Un enfant qui va manger à l'économie familiale, ne mange ni à la maison, ni à la cafétéria de son lycée et ne va pas non plus acheter un kebab ou un McDo. Les CHF 8.- ou CHF 10.- qu'on lui demande -je ne sais même pas combien est exactement le tarif- me paraissent tout à fait légitimes et justifiables. Je rappellerai ici volontiers une devise presque fétiche de notre ancienne Conseillère communale directrice des Ecoles qui disait: ce qui est gratuit ne vaut rien. Finalement, n'est-ce pas un mauvais signal que l'on donne aux parents et aux enfants pour leur dire que l'économie familiale ne vaut rien, qu'il n'y a pas besoin de payer, tout est gratuit, tout est offert? Cette mentalité de la gratuité totale ne me paraît pas très correcte. Je trouve tout à fait légitime et normal qu'on leur demande une contribution si on leur donne à manger. Les enfants qui vont aux accueils extrascolaires, on leur fait payer le repas de midi, il n'est pas gratuit. A ce moment-là, il faudrait demander les repas de midi gratuits aussi aux accueils extrascolaires. Je rejoins un petit peu la droite pour dire que la Ville n'est pas non plus un distributeur automatique de prestations. Je pense que ce n'est pas nécessaire et cela me paraît tout à fait supportable et raisonnable pour les familles. Certes, en mangeant à la maison ils ne dépenseront effectivement peut-être pas CHF 8.-. Faire cela sur une année, toutes les semaines ou tous les quinze jours, je ne connais pas le rythme-, ne me paraît pas scandaleux.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Concernant les mêmes amendements, on peut totalement adhérer à ce qui vient d'être dit. Se pose la question, et j'imagine qu'elle a été débattue au sein des Vert·e·s ou au moins discutée puisque le représentant au Conseil communal est directrice des Ecoles, du fait que dans ces CO, il y a des élèves d'autres communes que de la ville de Fribourg. Ne sont-ils pas compris dans ce budget-là? Cela veut dire que l'on instaure une inégalité de traitement envers tous ces autres élèves qui fréquentent nos CO? Ou sont-ils compris et cela veut dire que la Ville de Fribourg payerait par ses contribuables la nourriture des enfants domiciliés dans d'autres communes? Dans les deux cas, cela impliquerait-il un travail avec une sorte de comptabilité séparée et une paperasse administrative supplémentaire qui coûteraient au final encore plus cher d'un point de vue administratif? Merci d'avance pour ces compléments.

Le président. Je précise qu'il s'agit de trois amendements qui concernent trois rubriques différentes:

- rubrique 310.4260.07: - CHF 70'000.-;
- rubrique 311.4260.07: - CHF 75'000.-;
- rubrique 312.4260.07: - CHF 35'000.-.

320.3130.21 Transport des élèves

Krienbühl David (PLR). Comme chaque année à cette saison, le groupe libéral-radical vous propose une réduction de charge de CHF 920'000.- pour la rubrique 320.3130.21 "Transport des élèves". Il s'agit de ces fameux bus gratuits pour les écoliers primaires. Je n'en démords pas, nous n'en démordons pas, cette dépense est totalement saugrenue. On n'a pas eu besoin de se mettre au vert pour voir que l'on peut vite supprimer ces CHF 920'000.-. C'est très rapide et ce sera très efficace, puisque les écoliers pourront marcher pour aller à l'école. C'est bon pour leur santé et pour leur intellect.

Lancement des appels à projets

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS). J'ai une petite question pour Mme M. Ballmer concernant la cohésion sociale. En 2018, on avait apprécié le lancement des appels à projets qui sont en fait une facette d'une politique de la cohésion sociale qui part par le bas, par les besoins, par les ressources des habitant-e-s et par les quartiers. Je m'étonne que ce montant, qui était de CHF 50'000.-, soit inexistant. Il a disparu, alors que cette politique par le bas est essentielle pour faire participer la population à la cohésion sociale, au vivre ensemble. Pouvez-vous m'expliquer la raison de la disparition de ce montant?

322.4231.01 Participation des élèves (frais de matériel)

Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s). Je vais intervenir sur un autre point. Il s'agit d'un autre amendement. Je ne vais pas revenir sur les arguments qui ont été donnés, je crois que chacun pourra se faire son opinion. Je rappelle quand même que ce cours est obligatoire et que les élèves ne peuvent pas choisir de suivre ou non ce dernier.

Concernant la rubrique 322.4231.01 en page 83, il s'agit de la participation des élèves cette fois, et pas des parents, aux frais de matériel de l'Ecole des p'tits artistes. En l'occurrence, parmi les activités extrascolaires, il y a du sport et des arts. Toutes les activités sportives sont gratuites. Parmi les activités artistiques, certaines sont payantes. On estime donc de notre côté qu'il y a une inégalité de traitements entre les élèves qui veulent faire du sport et ceux qui veulent faire de l'art. En l'occurrence, quand on voit le montant qui est ici au budget, ce matériel pourrait être payé par la Ville, c'est notre point de vue.

Rugo Claudio (PA). Je vais rebondir sur ce qu'ont dit MM. J.-M. Pellaux et M. Page. Quant au dernier amendement de M. Pellaux, je lui donne mes explications. Les sports étaient une chose militaire et c'est le Département militaire qui subventionne tout ce qui est Jeunesse et Sports. En gros, c'est de l'argent qui vient de la Confédération. Pour tout ce qui est artistique, la Ville de

Fribourg, c'est un autre débat. Ce sont deux budgets différents dans le subventionnement. Par contre, on soutiendra, cela a été proposé à de nombreuses reprises. Il faut dire qu'il y a 15 ans c'était gratuit, entièrement gratuit. Quant à M. Page, j'ai cru entendre le nom de Mme A. de Weck, j'ai presque entendu son nom quand vous avez pris la parole. Je vais répondre à M. D. Krienbühl. Vous avez voulu faire un amendement abaissant la rubrique 320.3130.21 de CHF 920'000.-. Il y a quelques années, justement, Mme A. de Weck avait dit que cela allait coûter CHF 1.4 million. C'est important de se rappeler de ce que l'on dit parce qu'entre CHF 1.4 million et CHF 920'000.- aujourd'hui, c'est encore une fois de l'amateurisme. Le Parti des Artistes avait dit que cela ne coûterait pas plus que CHF 1.1 million. Il n'avait pas les chiffres, ni le nombre d'élèves. J'avais fait la demande à la direction des Ecoles qui ne m'a jamais répondu. On m'avait dit que l'on me donnerait la réponse mais cela fait trois, voire quatre ans. On soutiendra donc aussi cet amendement-là, mais c'était pour mémoire.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Je ne veux pas polémiquer ad aeternam mais, pour répondre à M. M. Page, il se trouve que ces cours de cuisine ont parfois lieu l'après-midi pour des questions d'organisation. Les enfants mangent effectivement à midi, on leur donne leur CHF 10.- pour leur kebab et ensuite les parents payent encore pour le repas qu'ils prennent à 16.00 heures.

Krienbühl David (PLR). Je ne veux pas polémiquer non plus, comme la présidente de la Commission financière vient de le dire, mais je suis obligé de répondre à M. C. Rugo que les CHF 1.4 million à l'époque, c'était aussi en intégrant les CO. Aussi, les CHF 920'000.- ici ne concernent que les écoles primaires.

Page Maurice (CG-PCS). J'avais la même remarque que M. D. Krienbühl.

Delaloye Sophie (PS). À titre personnel, je trouve que si on fournit pour des cours obligatoires des règles, des équerres, des crayons, etc. pour pouvoir faire des mathématiques, on peut également effectivement fournir la nourriture aux élèves parce qu'il est difficile de cuisiner sans farine, sans sauce, sans lait.

Le président. Je répète pour la deuxième et dernière fois que c'est maintenant que vous devez déposer toutes vos remarques concernant ces cinq amendements au chapitre III. Demain, seuls le Conseil communal et la Commission financière donneront encore leurs avis.

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des Ecoles et de la Cohésion sociale. Je réponds volontiers aux questions et ne prendrai évidemment pas position concernant les amendements.

Je commencerai par la question de Mme M. Giller-Zbinden au sujet des crèches et des nouvelles places. Les réponses sont justement dans la réponse à la question de M. le Conseiller général J.-T. Vacher. Pour faire court, l'analyse a été faite pour effectivement créer aussi de nouvelles places. Pour l'instant, aucune crèche n'a pu nous confirmer ou nous donner une option pour agrandir ses structures. La prochaine analyse des besoins nous montrera aussi la situation en détail.

M. D. Krienbühl, je confirme votre prise de position par rapport au transport des élèves. Cela ne concerne que les écoles primaires. Effectivement, dans les CO, il y a une rubrique spécifique. Chaque CO a une ligne aussi pour le transport des élèves.

Mme M.-C. Rey-Baeriswyl m'a posé une question par rapport aux projets participatifs. Effectivement, ces projets pour l'année prochaine ne sont pas dans le budget parce qu'on les a intégrés dans la discussion ou dans la création d'une politique de quartiers où on donnera un mandat l'année prochaine pour développer une politique de quartiers. Le souhait du Conseil communal était d'intégrer ce concept de projets participatifs aussi dans cette politique de quartiers et de peut-être affiner aussi ce concept. Cela reviendra donc avec la politique de quartiers et on pourra vous en dire davantage sur la façon dont on continuera avec ce projet.

Concernant la question de M. S. Murith par rapport aux élèves des CO, je ne peux pas vous répondre aujourd'hui. Je vous donnerai les informations demain si les élèves des autres communes sont intégrés dans les lignes budgétaires des cours d'économie familiales ou si c'est dans la refacturation à la COSAHL.

Le président. Wir haben fünf Änderungsanträge, die wir notiert haben und über welche wir morgen abstimmen werden.

IV POLICE LOCALE ET MOBILITE (pages 86 à 90)

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Mis à part la diminution de 6 EPT en lien avec la réorganisation du Service du feu et le chapitre Feu qui a été réorganisé dans le chapitre Protection civile, il n'y a pas de choses particulières.

Le point ci-après donne lieu à discussion:

401.4240.03 Produit des parcomètres

Rugo Claudio (PA). J'ai un amendement à déposer pour la rubrique 401.4240.03 "Produit des parcomètres" qui s'élève à CHF 4'100'000.-. Je propose de l'augmenter à CHF 4'100'001.-. Je vais vous donner les explications demandées par M. le syndic. C'est en relation avec le dadaïsme. Lors de la précédente législature, j'avais déposé un postulat demandant la construction d'un vélodrome à Fribourg pour que le Conseil communal, qui tourne en rond, puisse s'entraîner. Quatre ans après on en a toujours des preuves. M. C. Allenspach avait même proposé de mettre ce vélodrome ici, autour de la Cathédrale. Il y avait eu des émanations, des nouvelles idées, ce qui est rare au Conseil général. C'est dans ce sens-là que j'ai déposé ce +/- CHF 1.-. Il faut donc considérer cela comme un amendement dadaïste, il faudra réfléchir. Cela doit vous faire rappeler André Breton ou Marcel Duchamp avec ses toilettes.

401.3010.00 Traitements (Police)

Rugo Claudio (PA). J'ai une remarque à émettre concernant la rubrique 401.3010.00 "Traitements (Police)". Pour justement réalimenter le produit des parcomètres, vous avez tiré par les cheveux tous les arguments en disant que parce qu'il n'y avait plus assez d'argent, on

doit commencer à taxer à partir de 07.30 heures le matin jusqu'à 19.30 heures. Je vous signale que vous coupez toute l'essence des apéros de l'après travail. C'est vrai qu'il y en a qui travaillent jusqu'à 17.00 heures, mais certains travaillent jusqu'à 18.00 heures, voire 18.30 heures. En mettant à 19.30 heures, tous les manœuvres, les gens de la construction, etc. iront boire leur café ailleurs. Même le matin, ils n'iront plus boire leur café au Centre, par exemple. J'ai calculé, il y a une augmentation de l'ordre de CHF 70'000.-, mais cela ne correspond pas du tout au pourcentage, vu qu'il y a 1.30 heure de plus pour contrôler toutes ces places de parc alors que d'habitude, il y avait 8.30 heures. Maintenant, avec 1.30 heure de plus, on arrive à 10.00 heures de contrôle par jour à Fribourg et il n'y a pas la même proportion. Donc de deux choses l'une, soit vous contrôlez mal les places de parc, vous amendez moins les personnes, soit ... mais vous m'aurez compris.

Uldry José (UDC). Nous ne déposerons pas d'amendement au sujet de la rubrique 401.4240.03 "Produit des parcomètres" quand bien même le groupe UDC estime par rapport à cette rubrique qu'il ne faille pas s'étonner qu'en supprimant de manière régulière un nombre important de places de parc en ville, les revenus y afférant diminuent. A cet égard, notre groupe constate que malgré l'extension payante des horaires relatifs aux places de parc en ville, mesurée à laquelle notre groupe est bien évidemment opposé, le montant budgété n'est toutefois que partiellement compensé, et ce bien que les prix de ces places aient fortement augmenté il y a peu de temps.

Le président. Nous sommes saisis d'un amendement. Nous l'avons enregistré et le vote aura lieu demain soir.

V. GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE (pages 91 à 104)

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Je tiens à remercier les membres de la Commission financière et son sous-groupe pour les bonnes discussions que mes deux chefs de Service et moi-même avons eues lors des séances préparatoires. Vous aurez constaté une augmentation du budget de Génie civil de CHF 2.5 millions. Elle est notamment due à la crise énergétique et à l'augmentation des prix, par exemple, du matériel d'exploitation, des produits chimiques ou encore des carburants, de l'électricité et du gaz. En contrepartie, cette situation nous apporte aussi un revenu supplémentaire important en 2023 par la vente du biogaz à Groupe E. Je fais allusion à la rubrique 532.4250.43.

Quelques particularités de ce budget:

- CHF 100'000.- pour la Ville du Goût 2023. Le montant correspond à des dépenses que la Voirie a eues lors de la Schubertiade.
- Une nouvelle rubrique a été introduite concernant la location de véhicules et engins, en imputant les montants de cette location sur les différents dicastères. Je vous renvoie à la rubrique 510.3161.00.
- La rubrique 520.3142.01 "Entretien des zones à risques" a été augmentée pour la stabilisation de la falaise et du talus de la Maigrauge. Vous trouverez des explications à la page 19. Ce montant a été retiré de la provision.

- A la rubrique 524.3131.00 "Etudes et projets", un montant a été inscrit dans ce budget pour le déneigement des pistes cyclables.
- Deux EPT sont demandés. Un 40% pour renforcer le Cadastre et un 20% pour l'engagement d'un-e stagiaire qui se fera sur six mois conformément aux demandes des personnes qui cherchent une place de stage.

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

560.3510.00 Attribution à la réserve

Niederhäuser Elena-Lavinia (PS). Le groupe socialiste dépose un amendement concernant la ligne budgétaire 560.3510.00 "Attribution à la réserve" pour une augmentation de CHF 150'000.- à CHF 600'000.-, qui représente une augmentation de CHF 450'000.-. J'ai préparé un petit justificatif. J'espère ne pas dépasser les deux minutes parce qu'il faut mettre un peu en contexte pour comprendre la raison de notre proposition.

La nécessité d'une transition énergétique des sources d'énergie fossiles vers des sources d'énergie durables est connue depuis longtemps. Ce tournant énergétique est impératif pour lutter contre le dérèglement climatique et pour préserver les fondements de notre existence. Comme si cela ne suffisait pas à justifier l'abandon des sources d'énergie fossiles, la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et la crise énergétique qui en a découlé nous ont fait prendre conscience de notre dépendance en matière d'énergie vis-à-vis d'autres Etats, pour la plupart autocratiques.

C'est aussi le rôle des villes et des communes de se montrer exemplaires dans la transition énergétique d'une part, et d'autre part de soutenir les particuliers dans cette transition, en complément des soutiens fédéraux et cantonaux. Même si elle peut faire encore mieux, la Ville de Fribourg remplit son rôle d'exemple en matière d'énergie, le label European Energy Award Gold qu'elle a obtenu en 2021 en témoigne.

Notre Ville a également de bonnes références en matière de soutien aux particuliers dans la transition énergétique. Beaucoup de subventions sont et seront prochainement mises en place par la Ville de Fribourg dans les domaines du conseil, de l'optimisation des systèmes de chauffage et de l'installation de systèmes solaires photovoltaïques. Néanmoins, elles sont limitées par rapport au budget à disposition. De plus, toutes ces subventions s'adressent en priorité aux propriétaires de bâtiments et non pas aux locataires. Il est cependant très important de considérer et d'impliquer toute la population pour la mise en œuvre d'efforts encore plus ambitieux en matière de transition énergétique et ainsi pouvoir proposer des subventions en conséquence.

L'augmentation de cette ligne budgétaire doit permettre au Conseil communal de disposer de moyens financiers suffisants pour élargir l'étendue des mesures et des subventions et, le cas échéant, d'adapter les différents montants afin de soutenir autant de personnes que possible dans leur transition énergétique en ville de Fribourg. Un postulat qui demande un élargissement des mesures et des subventions en faveur des locataires circule actuellement et nous le déposerons demain.

Nous sommes conscients que le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg présente un déficit de plus de CHF 4 millions. Néanmoins, vu la nécessité présentée auparavant, nous estimons nécessaire de pouvoir renforcer les efforts pour réussir la transition énergétique et écologique afin d'atteindre les objectifs que la Confédération et nous-même nous nous sommes fixés. De plus, même si nous sortons de plusieurs années avec des comptes positifs, il n'est pas certain que les finances communales permettent à l'avenir d'effectuer des versements importants dans le fonds pour la transition énergétique. Il nous semble donc important, en période de bonne santé financière, de construire une base financière solide pour la transition énergétique dont nous avons tant besoin, afin d'anticiper les périodes plus difficiles et de mettre à disposition suffisamment de moyens pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Nous vous remercions de votre soutien.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Concernant l'amendement qui a été déposé, inévitablement on ne peut que tomber de sa chaise quand on entend que les subventions ne seraient pas limitées par le budget, que les finances communales sont bonnes. Tel n'est pas le cas, malgré ce que l'on veut bien nous faire croire. Evidemment, on ne remet pas en cause l'engagement de la Commune dans la transition énergétique, qui tend gentiment à l'exemplarité. En revanche, on rappellera que le fonds actuel est issu d'un premier poste doté initialement de CHF 250'000.- et après une année il restait encore un peu près CHF 170'000.-, donc seulement CHF 80'000.- d'utilisation effective par la population. Maintenant, on voudrait nous faire croire qu'il faudrait l'augmenter de CHF 450'000.-. En fait, ce qui manque réellement, c'est la demande, pour le moment. Vous allez simplement mettre dans un fonds de l'argent qui va y dormir et qui ne servira à rien. Ce d'autant plus que si vous n'augmentez pas parallèlement la rubrique Prélèvement à la réserve, vous ne pourrez simplement pas prendre cet argent. Cet amendement est donc simplement inutile et aussi, enfin je n'arrive pas à m'empêcher de dire qu'il est un tout petit peu électoraliste, on essaye de chercher là où on peut pour le développement durable. Je crois que l'on peut faire confiance au Conseil communal et le laisser gérer ce fonds que l'on vient de mettre en place, avoir un minimum de recul et ensuite prendre les décisions qui s'imposeront.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Le Conseil communal analysera cet amendement sous l'aspect juridique, légal et financier, mais aussi au regard de la répartition des compétences entre le Conseil communal et le Conseil général. Le règlement a été soumis au Conseil général. Il est actuellement à l'examen auprès du Canton, ce qui a empêché le Conseil communal de gérer le fonds. Vous êtes au courant que lorsque nous avons traité ensemble ce règlement sur les subventionnements, que nous vous avons parlé de nouvelles catégories de subventionnement. Au mois de février, une séance d'information sera organisée pour la population et dès l'approbation de ce règlement, toutes les subventions pourront être versées. Si je comprends bien, il s'agit d'une demande d'attribution à la réserve pour, wie man auf Deutsch sagt: für die Jahre, wenn die fetten Jahre vorbei sind.

Niederhäuser Elena-Lavinia (PS). Pour répondre à M. S. Murith, ce que l'on aimerait c'est vraiment de viser un peu plus large. Actuellement, toutes les subventions ne concernent que les propriétaires des bâtiments. En tant que locataire, je ne peux absolument rien faire dans le bâtiment dans lequel j'habite. L'idée est donc de viser plutôt les locataires que les propriétaires.

Le président. Nous sommes saisis d'un amendement. Nous l'avons enregistré et le vote aura lieu demain soir.

Prix de l'électricité

Page Maurice (CG-PCS). On nous dit, en page 21, que les prix de l'électricité vont principalement augmenter en 2024, puisqu'en 2023 ils étaient déjà négociés. On a fait, je pense de manière assez intelligente, un lissage du prix sur les deux années. J'ai une question de technique comptable. Si on met un montant que l'on ne va pas dépenser en 2023, comment va-t-on le récupérer en 2024? Est-ce qu'il n'aurait pas fallu constituer une réserve? On avait, les plus anciens s'en souviendront, une réserve pour l'égalisation du prix de l'eau à l'époque des Services Industriels. J'aurais bien aimé avoir une petite explication à ce niveau-là, merci.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Pour apporter des compléments d'informations sur le lissage des frais d'électricité, on va commencer à signer des tranches d'achat d'électricité qui sont, en effet, au-delà de l'année 2023. On a convenu avec le Groupe E que les factures seraient lissées. Il ne s'agit donc pas uniquement d'un lissage de planification, mais vraiment d'un lissage effectif afin de ne pas avoir tout d'un coup un énorme montant en 2024. On essaye de le porter sur deux exercices seulement, on espère, mais peut-être sur plusieurs. Ce qui n'est pas encore connu, c'est à combien on pourra signer ces tranches. Ça, c'est ce qui est estimé ici dans le budget. Voilà pour la technique.

530.4240.13 Taxe proportionnelle (sacs)

Rugo Claudio (PA). J'ai une petite annonce concernant la rubrique 530.4240.13. Un postulat est en cours pour réduire ces taxes poubelles, voire les exonérer complètement. Les arguments seront développés lors du dépôt du postulat.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. M. C. Rugo a annoncé un postulat concernant les taxes poubelles. Sachez que nous sommes en train d'élaborer le concept et un nouveau règlement sur les déchets.

Pause

La séance est interrompue par une pause de 20.59 à 21.22 heures.

Le président. A la suite de plusieurs demandes, je vous informe que vous recevrez le récapitulatif des amendements déposés ce soir. Demain, vous aurez la liste devant vos yeux pour voter.

VI. URBANISME ET ARCHITECTURE (page 105 à 112)

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Vous aurez constaté que ce budget est augmenté de CHF 4 millions. Il est fortement touché par l'augmentation des coûts de l'électricité, du gaz et du mazout car tous les bâtiments administratifs, mais aussi ceux des écoles, se trouvent à Urbanisme et architecture.

Nous avons regroupé des postes de conciergerie, de contremaîtres et du personnel de nettoyage sous la nouvelle rubrique 619. Ainsi, tous ces nouveaux traitements totalisant CHF 2.9 millions viennent d'autres dicastères, notamment des bâtiments ou des rubriques traitements dans les écoles.

A travers ce budget, nous répondons aussi au postulat demandant la gratuité des protections hygiéniques, d'une part pour les distributeurs et d'autre part pour les consommables. Vous avez reçu la réponse au postulat.

Un petit montant a été introduit sous la rubrique 615.3144.00 pour le lancement des toilettes sympas.

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

BATPOL, Parking de Saint-Léonard et fontaine de la Fidélité

Rugo Claudio (PA). J'ai une remarque d'ordre général concernant l'Edilité. Vous vous rappelez mon intervention sur les "i" et les "o" dans le nom de famille des Conseillers communaux et c'est vrai que la Ville de Fribourg ...

Le président. M. C. Rugo, venez sur le sujet, s'il vous plaît.

Rugo Claudio (PA). Oui, justement, alors il y a eu trois affaires, pour rappel aussi aux jeunes membres du Conseil général qui sont arrivés l'année passée:

1. le bâtiment de la Police locale de quatre étages avec des murs porteurs pour quatre étages et après on doit refaire des murs portables, donc refaire des murs porteurs sur un bâtiment neuf, il faut y aller;
2. le parking de Saint-Léonard: une dalle à faire, c'est neuf et ça foire;
3. le plus beau, c'est d'arriver à faire bouger une statue, de lui donner un autre regard sur la ville de Fribourg. C'était peut-être pour la motiver. C'était la statue en Basse-Ville, la statue sur la fontaine.

Je n'étais donc pas si faux quand je parlais des "i" et des "o".

620.3131.00 Etudes et projets

Murith Simon (Le Centre/PVL). Au nom du groupe Le Centre/PVL, je propose un amendement concernant la rubrique 620.3131.00 "Etudes et projets" afin de faire une réduction de charges de CHF 100'000.-, de faire passer cette rubrique de CHF 340'000.- à CHF 240'000.-. La justification est la suivante. Contrairement à ce que l'on dit, les finances communales ne sont pas au beau fixe. Si l'on regarde les comptes 2021 pour cette rubrique, le montant effectivement engagé a été de CHF 181'000.-. Renseignements pris, pour l'année 2022, à ce jour, le montant engagé correspond plus ou moins à CHF 150'000.-, donc bien en deçà des CHF 440'000.- qui ont été budgétisés.

On nous a annoncé que cette rubrique concerne des études concrètes, mais concerne également des mandats divers, beaucoup de petits mandats divers sur lesquels on n'arrive pas vraiment à mettre de nom mais qui seraient utiles à ce Service. On estime que dans la situation actuelle et compte tenu du fait que cet argent n'est en réalité jamais dépensé, un abaissement de CHF 100'000.- n'entravera pas l'activité de l'administration et correspondra beaucoup plus à la charge effective. A ceci s'ajoute un petit message à l'attention du Conseil communal auquel on demande, plutôt que de faire des petites études et divers mandats, de vraiment mettre les bouchées doubles pour adopter un PAL le plus vite possible et le soumettre au Canton afin que la Commune puisse enfin se développer, accueillir de nouveaux emplois, accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux contribuables pour assurer ses finances.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. M. C. Rugo, il s'agit du bâtiment BATPOL, si je vous ai bien compris. C'est un renforcement devenu nécessaire parce que le Conseil communal a décidé d'augmenter ce bâtiment de deux étages. Concernant la P2 et les dalles, la réponse est donnée dans le cadre de cette session à M. D. Krienbühl qui s'est inquiété de cette dalle de la P2. Je renvoie donc M. Rugo à la réponse donnée à cette question-là.

Concernant la demande de diminuer les études de CHF 340'000.- à CHF 240'000.-, je renvoie le groupe Le Centre/PVL au budget de l'année passée où nous avons déjà fait une diminution, notamment et aussi en raison des éléments que vous venez de mentionner. Nous avons sous cette rubrique la maquette de la Ville de Fribourg pour CHF 20'000.-. Nous avons des études en lien avec les phases SIA 160, c'est-à-dire que lorsqu'un Service demande à étudier encore quelque chose en lien avec un projet, nous prenons parfois des montants sur cette rubrique-là. Nous avons CHF 11'000.- pour l'Observatoire du logement qui nous aide grandement à observer le marché du logement. Le dépôt du PAL dépendra des traitements des différentes oppositions et du succès que nous aurons en la matière. Nous avons encore dans les Etudes et projets la Ferme urbaine. C'est un engagement que le Conseil communal a pris vis-à-vis de la FARA qui est une association pour personnes en situation de handicap mental. Ils souhaitent développer un projet dans la plaine des Neigles, entre l'école et la ferme. Pour que cette réalisation se fasse dans les règles de l'art, puisque nous sommes dans un site extrêmement sensible, le Conseil communal propose que des ateliers soient menés pour arriver au bon projet et à la bonne réalisation. Finalement, nous avons ajouté dans cette rubrique encore CHF 29'000.- pour la réalisation de Nature et Paysage. Le montant que vous critiquez est donc celui de CHF 160'000.-, il vous paraît être trop grand. Au vu des différentes demandes de permis qui ne répondent pas à

la qualité souhaitée mais non plus aux critères de construction, nous avons besoin de ce montant-là. A vous d'en décider.

Le président. Wir haben einen Änderungsantrag, den wir notiert haben und wir werden morgen darüber abstimmen.

VII. INFORMATIQUE (page 113 et 114)

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je mentionnerai deux éléments qui influencent particulièrement ce budget. Le premier, c'est la sécurité puisque l'on a désormais besoin d'une personne compétente en termes de sécurité. On voit la recrudescence d'attaques informatiques. On a encore subi il n'y a pas si longtemps, pendant quelques jours, une attaque à l'e-mail. Elles ont toutes été bloquées. On est donc très contents mais il faut vraiment assurer nos arrières dans ce domaine-là. On ne peut pas laisser nos données qui sont hébergées entièrement chez nous partir à l'externe.

Le deuxième élément concerne évidemment la digitalisation. Elle se compose de trois volets. D'abord la digitalisation de l'interne, de l'administration, donc on doit mettre à jour les postes de travail et les solutions informatiques. Le deuxième, c'est le service à la population. Ici, il y a le projet DIGI-FR en collaboration avec l'Association des communes fribourgeoises et l'Etat de Fribourg. La troisième possibilité de digitalisation, mais que l'on n'a pas encore développée, sera l'exploitation des données notamment, par exemple, en termes de ... en tout cas pas informatiquement le nerf central, les données concernant, par exemple, la gestion des déchets, les lumières, etc.

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

VIII. CULTURE (pages 115 à 117)

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Puisqu'il a été vivement question de l'occupation de Gutenberg ou de l'ex-bâtiment Gutenberg, désormais L'Atelier, je dois ouvrir ici un petit chapitre pour vous donner quelques explications à ce sujet. Le projet d'occupation de L'Atelier a fait débat en séance de Commissions. Il fait suite à la décision d'achat du bâtiment et vise à occuper ce dernier au plus tôt. Si les coûts sont prévus au Service de la culture, c'est bien un projet du Conseil communal impliquant de nombreux Services de la Commune.

Il faut séparer trois types de charges pour ce projet:

1. Le premier type de charges, c'est l'intendance du bâtiment au sens large. Vous retrouvez ce montant à la Culture, sous la rubrique 820.3636.28. Il s'agit ici de la gestion des espaces, des réservations, du matériel, de petits aménagements des locaux, ainsi que diverses rubriques à Urbanisme et architecture. A la Culture, vous avez donc ces CHF 410'000.- et à Urbanisme et architecture, vous avez toutes les charges d'électricité, le chauffage, le nettoyage, la conciergerie pour CHF 185'000.-

2. La deuxième partie des charges, vous les trouvez sous la rubrique 800.3130.13 Labo urbain. Il s'agit donc du projet d'occupation temporaire de ce bâtiment avec du contenu de cohésion, de participation, de culture, d'archives, d'urbanisme, etc. Il s'agit donc bien du contenu, ce que l'on va y faire, et ceci pour tester la fonctionnalité d'utilisation du bâtiment. Cela nous permettra de tester plusieurs variantes, plusieurs occupations. On a notamment un problème de bruit sur le son puisque tous les étages communiquent entre eux de manière ouverte. Voilà, pour ça, nous avons CHF 200'000.-. C'est en gros la transformation des compétences que nous avons à la Régie culturelle qui est maintenant dans ce Labo urbain.
3. La troisième composante, ce sont les investissements pour l'aménagement mobilier. Il y a un certain mobilier que l'on a repris de l'ancien propriétaire mais il faudra peut-être faire encore de l'aménagement technique ou autre. Il y a le déménagement du Service de la culture dans ce bâtiment qui demande aussi un budget d'investissement. Il y a encore les premières études pour le projet final.

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

Recettes des abonnements à MEMO

Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s). Lorsque l'on va à la bibliothèque de la Ville, à MEMO, en tant qu'adulte on paye un abonnement annuel pour profiter de tous les livres qui s'y trouvent. Je n'ai pas retrouvé dans le budget de la Ville l'endroit où se trouve l'argent récolté grâce à ces abonnements. Pourrait-on me le spécifier?

820.3636.28 Projets Gutenberg

Page Maurice (CG-PCS). Je reviens bien sûr sur le projet Gutenberg ou L'Atelier. Je rappelle que le CG-PCS a soutenu à l'unanimité le rachat par la Ville du bâtiment Gutenberg. Je rappelle aussi que le CG-PCS soutient à l'unanimité la volonté du Conseil communal de mettre à disposition de la population cet objet important de notre patrimoine. L'attente d'un projet de transformation plus conséquent prendra probablement plusieurs années et laisser ce bâtiment vide serait bien dommage.

Cela dit, nous ne pouvons pas signer un chèque en blanc pour un projet dont les contours ne sont que très sommairement esquissés. Nous admettons que le délai entre la décision d'achat et l'entrée en possession du bâtiment, au 1^{er} janvier 2023, était très court. Le Conseil communal a, en l'occurrence, confondu vitesse et précipitation. En proposant à la louche de gros montants sans être capable d'en préciser l'affectation, il ne peut que s'attirer la contestation du Conseil général.

Les renseignements demandés et obtenus en partie en Commission financière n'ont guère permis de présenter qu'une ébauche de concept qui ne dépasse pas beaucoup le stade de la déclaration d'intention. Une saine gestion de projet exige de déterminer d'abord un objectif, de prévoir les moyens et les activités pour l'atteindre et enfin d'élaborer un budget. Ici, le Conseil communal prend un chemin totalement inverse en commençant par le budget, pour un projet dont on ne connaît même pas vraiment les objectifs.

La question de base n'est pas correctement posée. Il ne s'agit pas de se demander ce que l'on pourrait bien faire de ce bâtiment, mais de se demander comment ce bâtiment peut-il être utile pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants du quartier et de la ville, comment le projet s'inscrit-il dans les espaces dédiés à la culture en ville? Comment le projet permet-il de consolider les orientations de la politique culturelle de la Ville?

Aucune enquête, à notre connaissance, n'a été menée, par exemple, sur les besoins supputés de locaux pour l'animation culturelle ou sociale. C'est pourtant la base indispensable à la création de tout projet.

Après un questionnement serré de la Commission financière, le Conseil communal avoue la bouche en cœur, je dois dire, que le projet Gutenberg nécessite l'engagement de 4.65 EPT qui ne figurent absolument pas dans le budget du personnel, hormis le concierge. Quel Service de la Ville pourrait-il prétendre obtenir 4.65 postes supplémentaires avec une argumentation de sept lignes dans le message?

La seule solution qui s'impose est donc le refus de ce budget, avec la suggestion formelle de revenir dans le courant de l'année 2023 avec un investissement en catégorie III, pour un projet solidement charpenté et détaillé. Un report de trois à six mois n'a rien de dramatique en soi dans la mesure où il servira à disposer des éléments utiles pour juger en toute connaissance de cause.

Je propose de réduire de CHF 310'000.- le montant, de maintenir seulement le montant de CHF 100'000.- pour précisément permettre l'engagement d'un coordinateur pour les locations, puisque le bâtiment doit rester ouvert et qu'il sera effectivement à disposition d'éventuels locataires.

Krienbühl David (PLR). Tout comme mon préopinant, le groupe libéral-radical vous propose également cette même réduction de charges de CHF 310'000.- pour la rubrique 820.3636.28 "Projets Gutenberg" afin de permettre de ne pas stopper l'utilisation de ce bâtiment et notamment de ses activités de locations, de mariages, etc. Par contre, tout comme le groupe CG-PCS, nous souhaitons avoir des précisions concernant ce projet en lien avec L'Atelier et que le Conseil communal vienne rapidement avec un message qui matérialise concrètement le tout.

Delarze Fanny (PS). Je me permets de vous communiquer quelques informations complémentaires afin de souligner l'importance de l'acceptation de cette ligne du budget pour 2023.

En l'espace de quelques mois, les collaborateurs·rice·s de différents Services de la Ville ont investi du temps afin d'assurer un lieu accessible à toute la population le plus rapidement possible en 2023 afin de répondre aux objectifs fixés par le Conseil communal. Pour rappel, nous avons validé l'acquisition du bâtiment Gutenberg le 4 avril dernier. Le Comité de pilotage et le groupe de travail ont été déployés dès le 14 juillet pour traiter des différents sujets. Le souhait pour ce bâtiment à haute valeur architecturale est de garantir que ce dernier soit ouvert à tou·te·s comme je l'ai dit. Pour ce faire, le Labo urbain va s'atteler à valoriser et faire vivre les lieux, créer

des liens avec la population et le Conseil, être un pont entre les différents Services de la Ville, être le lieu de rencontre des grands projets de la Ville, créer une identité au lieu.

En cas de refus du budget, nous risquons de voir un bâtiment fermé au public en 2023 et la perte d'une année de travail pour imaginer l'affectation pérenne de cet écrin. Un bail à loyer aussi qui ne pourra pas être honoré pour les diverses réservations et deux salles en location en moins en ville de Fribourg. En travaillant personnellement dans le domaine artistique, je peux vous assurer que la période de recherche est capitale pour un travail de qualité. Dans les autres domaines, on ne remet jamais en question la période de recherche.

Par conséquent, pour ces raisons évoquées, le groupe socialiste vous invite à soutenir la ligne du budget pour le bâtiment Gutenberg.

Wicht Pascal (UDC). Le groupe UDC soutiendra également l'amendement proposé M. M. Page. Effectivement, le projet qui nous est proposé aujourd'hui, dans l'état où il est actuellement, reste encore très nébuleux. Lors de la première séance de la Commission financière, il n'y avait rien du tout, il n'y avait pas de projet. On a refait une séance une semaine après et il y avait quelque chose, il y avait au moins quelque chose dirons-nous mais cela ressemblait toujours à une espèce de liste au Père Noël de tout ce que l'on pourrait éventuellement faire dans le bâtiment. En l'état actuel, il n'y a pas beaucoup de concept qui a vraiment été étudié. Je n'entrerai pas dans les détails de ce qui nous a été présenté mais cela partait vraiment dans tous les sens. Je pense qu'avant de dépenser de l'argent public pour ce projet, il faut d'abord s'assurer de savoir où on va et d'avoir une idée relativement précise de ce que l'on va en faire. C'est la responsabilité que nous avons vis-à-vis des citoyens quand on utilise leur argent. En effet, c'est finalement toujours l'argent du contribuable que nous utilisons pour ce genre de projet. Nous n'aimerions pas que l'argent du contribuable tombe dans un gouffre pour n'aboutir à rien du tout. Le fait de diminuer ce montant et d'arriver avec un message concret où on saura effectivement à quoi on s'engage, je pense que c'est une saine gestion des deniers publics que le groupe UDC soutient pleinement.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Le groupe Le Centre/PVL soutiendra, du moins majoritairement, non pas l'amendement mais le projet. Il faut quand même rappeler que l'on n'a accepté ça qu'à la fin avril de cette année et qu'aujourd'hui la Commune n'est même pas encore propriétaire des lieux. Mais certains voudraient un projet ficelé picobello pour une affectation temporaire. Or, précisément pour ce genre d'endroit, on parle quand même de cinq étages de 250 m², il est impossible d'arriver avec une idée, une seule et unique qui n'aurait pas été testée in situ et qui serait la bonne. Inévitablement, il faut investir un tout petit peu d'argent. Inévitablement, il va falloir tester plusieurs affectations. C'est exactement le rôle qui est donné ici au montant, c'est-à-dire de savoir ce que l'on veut faire à terme de façon pérenne, de ce bâtiment pour l'offrir à la population. Cela sera vraisemblablement soumis au Conseil général au travers d'un message. Ce n'est certainement pas le moment de prendre du retard sur les démarches qui sont en cours, qui se voudront participatives. Ce n'est certainement pas le moment de refuser ce montant pour, au final, se retrouver avec des charges très élevées et un bâtiment qui sera vide et que l'on ne pourra pas louer, que l'on ne pourra pas utiliser pour les mariages. En effet, qu'on le veuille ou non refuser aujourd'hui et attendre un message, c'est en tout cas une demie année de perdue. On sait déjà que la Ville de Fribourg a pris des engagements pour les locations, cela n'a aucun intérêt en soi d'attendre. Il faut maintenant aller de l'avant avec ce projet et on aura le temps

de critiquer ce qui nous sera proposé lors du message pour l'affectation pérenne. La seule chose que l'on ferait actuellement en refusant ce montant serait de nouveau, encore et toujours, un déficit d'image assez important pour notre ville de Fribourg, qui vient déjà de perdre son deuxième musée le plus visité.

Rugo Claudio (PA). Je ne vais pas m'exprimer sur cet objet. J'avais dit à l'époque qu'il n'était pas durable, mais je ne vais pas aller plus loin en espérant que MM. S. Murith et D. Krienbühl occuperont la salle des mariages tout prochainement, cette année encore.

Pour ma part, j'ai une remarque concernant l'appel à projet reçu le 16 décembre. Il y a quatre artistes qui recevront un salaire, on ne sait pas combien. Bonne idée, les charges sociales seront payées. C'est bien la première fois que l'on entend parler des charges sociales pour les artistes. Par contre, la date de remise du travail est le 5 janvier 2023. On reçoit donc l'information le 16 décembre, alors que toute la ville de Fribourg s'arrête pendant la période des Fêtes, du 24 décembre 2022 au 7 janvier 2023, et cela ne serait que les artistes qui devraient plancher sur leur projet en pleine période des Fêtes. Je suggère donc de repousser la date au 31 janvier 2023.

Page Maurice (CG-PCS). Je n'aime pas beaucoup jouer au ping-pong, mais permettez-moi quand même de répondre sur trois points.

1. Mon amendement, qui est le même que celui du groupe PLR, ne met pas du tout en péril la location puisque, précisément, je garde les CHF 100'000.- qui sont prévus pour le coordinateur des locations.

Le Conseil communal nous a informés que cette location des salles des mariages serait gérée par l'Office d'état civil et non pas par la Ville. Il n'y a donc pas de problème non plus à ce sujet.
2. Je suis très heureux d'apprendre ce soir, par la bouche de M. C. Rugo, qu'un concours a été lancé pour les artistes. La Commission n'a pas été informée, le Conseil général non plus. Voilà, encore une fois, c'est assez typique quand même. [Plusieurs intervenants parlent en même temps hors micro].
3. En glanant les informations, c'est vraiment le travail qu'il a fallu faire, on a fini par recevoir ce tableau du Conseil communal. Si je fais l'addition de l'ensemble des montants, on arrive à CHF 1'359'324.-. Est-ce que vous êtes prêts à voter un crédit de CHF 1 million sans aucune explication autre que quelques éléments oraux que l'on a glanés par-ci, par-là, et les quelques lignes que l'on a dans le message? Voilà, la question est là, c'est tout simple.

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS). Jusqu'ici, nous avons parlé d'aspects très techniques de gestion financière mais j'aimerais compléter par des aspects plus symboliques. Vous savez que la culture me tient à cœur pour de multiples raisons et je suis allée revoir le concept Culture2030. Je trouve que ce projet vaut tellement la peine, pour autant qu'on en prenne la peine et qu'on l'explique. Il faut qu'il puisse, par exemple par la réflexion autour des fonctionnalités, déterminer à quoi il va servir. Cela va-t-il être une résidence d'artistes, des espaces dédiés à l'animation socio-culturelle ou aux associations, des locaux de répétition? Il faut aussi penser les usages, penser les liens avec d'autres espaces comme la Maison des

artistes, blueFACTORY, etc., penser aux acteurs et aux publics de tous les milieux, de tous les âges comme le veut le concept, et ensuite de pouvoir aussi profiter. C'est ça qui me tient à cœur aussi. C'est un bâtiment emblématique. C'était le grenier à grains, ce qui veut dire que c'était un local de survie que l'on devait protéger. Je trouve c'est une bonne métaphore pour définir un concept en montrant que la culture, c'est aussi ce qui nous fait vivre. Je trouve dommage de ne pas le dire, de ne pas l'énoncer. Là, on aurait vraiment l'envie de débloquer peut-être plus que CHF 1 million mais je trouve dommage de ne pas avoir de narratif là autour, surtout quand il s'agit d'un projet de culture. Pour moi, cela me paraît important d'utiliser aussi ce que disent les objectifs de Culture 2030: la culture au centre de la cité -ce bâtiment incorpore exactement cette logique-, l'accès à la culture comme un droit, la culture comme un élément du développement durable. Ce sont les objectifs qui sont repris à la page 22 du concept. J'aimerais juste donner cet élan qui est beaucoup plus symbolique que financier.

Dietrich Benoît (PS). Je ne vais pas poursuivre le débat sur Gutenberg, je voulais juste souligner aussi que le groupe socialiste est également satisfait de l'augmentation du budget des bourses artistiques, comme le demandait notre postulat n° 60. Nous incitons le Conseil communal à continuer ces mesures d'encouragement à la recherche artistique.

Le président. Es sind zwei Änderungsanträge eingegangen, die deckungsgleich sind. Wir werden diese morgen als einen Änderungsantrag traktandieren und darüber abstimmen.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Nous commenterons les différentes remarques par rapport aux amendements demain. J'aimerais juste répondre à la question concernant les recettes d'abonnements ou de prêts concernant MEMO, il s'agit de la rubrique 810.4240.00 qui a une titulature, j'en conviens, pas très explicite "Prestations de services à des tiers". Vous avez vu que ce montant a baissé à CHF 60'000.- parce que l'on s'est calqué sur l'expérience, à savoir les comptes 2021.

IX. SPORTS (pages 118 à 123)

Pas d'observations. Adopté.

XI. AIDE SOCIALE (pages 124 et 125)

Ballmer Mirjam, directrice de l'Aide sociale. Keine weiteren Bemerkungen zu denen die schon eingangs gemacht wurden.

Le point ci-après donne lieu à discussion:

Remboursement de l'aide sociale

Rugo Claudio (PA). J'avais déposé un postulat, et je vais le refaire d'ailleurs, pour exonérer le remboursement de l'aide sociale. On avait jugé ce postulat irrecevable et, par la suite, on a appris que des communes pouvaient déroger à ce remboursement. Je crois que c'est la Sonnaz. Ils ont renoncé à être remboursés. La loi est la même pour tous, on pourrait donc aussi déroger.

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

XII. CURATELLES D'ADULTES (page 126)

Pas d'observations. Adopté.

XIII. RESSOURCES HUMAINES (page 127)

Le point ci-après donne lieu à discussion:

Contrats des professeur·e·s de l'Ecole des p'tits artistes

Rugo Claudio (PA). On a parlé de l'Ecole des p'tits artistes. Je tiens à signaler que le juge, dans mon propre cas, a déterminé que c'était un contrat à durée indéterminée et c'est pour cela que ça sera après encore les ... ils sont toujours au bénéfice de contrats à durée déterminée et c'est 20 ans de travail, 30 ans pour certains, toujours avec des contrats qui se renouvellent annuellement, ce qui est complètement illicite. Vous pouvez aller voir les jugements des prud'hommes sur cette affaire-là, ils m'ont donné raison. D'ailleurs, la Ville a dû me payer deux mois de salaire.

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

XIV. SERVICE JURIDIQUE (page 128)

Pas d'observations. Adopté.

XV. AGGLOMERATION (page 129)

Steiert Thierry, syndic. Pas de remarques. Celles et ceux qui s'intéressent à ce budget peuvent bien sûr le consulter de manière détaillée avec son message sur le site de l'Agglomération.

Le point ci-après donne lieu à discussion:

Clé de répartition du nombre d'arrêts de bus

Giller Christophe (UDC). Au dernier Conseil de l'Agglomération, on apprenait de la Mobilité, suite à une question de notre collègue Léo Sapia, sauf erreur, qu'il y a une clé de répartition pour les transports publics. Cependant, ils ne savent pas comment l'appliquer et on ne l'a jamais changée depuis la CUTAF, qui date de 1998. Les lignes de bus sont maintenant prolongées à Marly, à Villars et autres. On a beaucoup augmenté les cadences et les frais devraient se reporter sur les autres communes, or c'est la Ville qui paye. J'ai voulu regarder le procès-verbal de la séance de l'Agglomération que l'on a eue en octobre, mais il n'est toujours pas sorti.

J'aimerais donc bien une réponse du Conseil communal. Qu'en est-il de cette clé de répartition pour les transports publics de l'Agglomération?

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Édilité. Je ne peux que donner raison à M. C. Giller. Il y a eu une augmentation des arrêts de bus à travers l'agglomération et la clé de répartition, qui porte justement sur le nombre d'arrêts, est restée la même. C'est pour cela que notre délégation au Conseil d'Agglomération est intervenue déjà à plusieurs reprises pour modifier cet élément. Pour changer cette clé de répartition, il faut passer par une modification des statuts. Il a été évoqué et dit que ce n'était pas possible de changer les statuts à la veille de l'abolition de l'Agglomération institutionnelle. Cependant, à la suite de l'intervention de M. L. Sapia, que je remercie d'ailleurs, j'ai demandé en tant que présidente du DAEM de remettre cet objet à l'ordre du jour. Il sera traité au début de l'année 2023.

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

BUDGET PAR NATURES (pages 130 à 137)

Pas d'observations. Adopté.

Le président. Nous arrêtons les débats sur le budget de fonctionnement 2023. Nous reprendrons ce chapitre demain soir avec les votes sur les amendements enregistrés, selon les modalités annoncées à plusieurs reprises, que vous trouvez dans le vade-mecum à la page 5, lettre A.

4. Examen du budget des investissements 2023 de la Commune – message n° 26

Le président. Vous trouvez le fil rouge des débats à la page 4 du vade-mecum.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Pas de remarques.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Pas de remarques.

Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission de l'édilité a siégé à deux reprises afin de traiter des investissements éditaires, de constructions et d'infrastructures inscrits en catégorie II du budget 2023.

Comme à l'accoutumée, la Commission remercie les représentants du Conseil communal, ainsi que de l'administration, pour le temps consacré à échanger et répondre aux questions des membres de notre Commission.

Pour rappel, notre Commission n'a pas pour mission de préavisier les investissements relatifs à des équipements comme des véhicules ou des machines. Elle formule des préavis uniquement sur les investissements relatifs aux infrastructures, que ce soit pour les analyses, les études ou les réalisations. Les questions financières étant de la compétence de la Commission financière, notre Commission n'émet pas d'avis sur ces aspects-là.

Une nouvelle fois cette année le nombre d'investissements présentés en catégorie II reste élevé et les thèmes sont très variés.

L'introduction de la méthode d'analyse des bâtiments "Stratus" permet une meilleure lecture de la majorité des investissements du Service d'urbanisme et d'architecture, de la Direction de l'édilité.

La Commission préavisie favorablement tous les objets qui lui étaient soumis. Aucune non-entrée en matière, renvoi ou transfert en catégorie III ne sera proposé.

Un sujet a toutefois retenu particulièrement l'attention de la Commission. Depuis de nombreuses années, le Conseil communal dit se pencher sur la question de la gestion des infrastructures sportives. Nous partageons totalement cette préoccupation, mais force est de constater que le transfert des compétences du Services des sports au services techniques de la Direction de l'édilité n'est toujours pas une réalité. Si nous réagissons à cela dans le cadre de l'examen du budget, c'est que cette année, nous avons relevé plusieurs situations pour le moins particulières. Ces situations démontrent qu'il est plus que jamais urgent que le Service des sports puisse s'occuper des sports et que ce soit la Direction de l'édilité qui s'occupe des infrastructures.

Ainsi, il nous est dit que les bâtiments des Sports ne sont pas suivis selon la méthode Stratus alors que le message dit exactement l'inverse, sous l'investissement relatif à la réfection de la façade de la halle omnisports. Concernant l'investissement relatif au plan de fermeture 2025, le Conseil communal écrit dans son message "Le plan de fermeture 2025 vise une gestion unique des accès dans tous les bâtiments de la Ville de Fribourg". A la question de savoir si cette étude prendra également en compte les bâtiments sportifs, la réponse est négative; ces bâtiments sont de la compétence des Sports.

Notre Commission ne remet en cause aucun des investissements proposés pour les infrastructures sportives. Elle demande toutefois que le Conseil communal règle très rapidement la question des compétences concernant ces infrastructures. Il y a très certainement du temps et de l'argent à gagner dans ce domaine. Autant de moyens qui pourront être mis à disposition pour d'autres tâches.

Vu l'ampleur de notre ordre du jour, je n'interviendrai tout à l'heure qu'au sujet des investissements qui ont suscité une réelle discussion au sein de la Commission et m'abstiendrai de répéter les éléments figurant déjà dans le message.

Discussion générale

Rapport du groupe socialiste

Jordan Samuel (PS). Le groupe socialiste a analysé avec le plus grand soin le budget des investissements de la Ville 2023, soumis au vote demain soir. Il remercie tous les dicastères et services pour les compléments d'information prodigués.

Globalement, il est vrai que les montants peuvent donner le tournis. Entre le solde des investissements déjà votés (CHF 105 millions), les investissements en catégorie II à voter au budget (CHF 33 millions) et les investissements en catégorie III à voter ultérieurement (CHF 32 millions), on arrive à une coquette somme de CHF 172 millions.

Ces sont des cadeaux sous le sapin avant l'heure, diront les timorés, comme le grincheux usurier Scrooge, dans le célèbre conte de Noël de Charles Dickens. "Au diable vos joyeux Noël! Qu'est-ce que Noël, si ce n'est une époque pour dépenser outre mesure? Si cela ne tenait qu'à moi, tout simplet déclamant des joyeux Noël dans la rue serait mis à bouillir dans la marmite avec son propre pudding et enterré avec une branche de houx au travers du cœur", disait Scrooge à la veille des fêtes de fin d'année. A la fin du conte, Scrooge reviendra à de meilleurs sentiments en accordant un congé de Noël et une indexation à son fidèle employé.

Parenthèse littéraire refermée. Analysons maintenant la répartition des investissements. Nous avons:

- CHF 1.1 million pour l'Enfance, les écoles et la cohésion sociale;
- CHF 1.95 million pour la Police locale et la mobilité;
- CHF 22.1 millions pour le Génie civil, environnement et énergie;
- CHF 7.2 millions pour l'Urbanisme et l'architecture;
- CHF 1 million pour l'Informatique;
- CHF 210'000.- pour la Culture;
- et enfin CHF 1.7 million pour les Sports.

Voyons voir maintenant de plus près la répartition par dicastère des investissements.

Avec près de deux tiers des investissements projetés, le Génie civil, environnement et énergie se taille la part du lion. Deuxième sur le podium, le Service d'urbanisme et d'architecture totalise 20% du total. La troisième place revient à la Police locale et la mobilité avec 5.5%. La médaille en chocolat est pour les Sports avec 5%. La Culture ferme la marche avec 0.6%.

Quels enseignements tirer de ces répartitions?

Le dicastère de Mme A. Burgener Woeffray cumule 83% du total des investissements. Son année 2023 ne sera donc pas de tout repos. Nous lui souhaitons plein succès si son ambitieux programme d'investissement passe la rampe demain, ce que nous souhaitons fortement.

Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase réjouissante: nous passons le cap, comme on l'a déjà dit, des études, souvent critiqué par certains groupes, à une période de réalisations.

Les investissements sont en adéquation avec le programme de législature: ils répondent pleinement à la stratégie d'une ville moderne, ambitieuse, responsable et tournée vers le futur et les préoccupations et besoins de sa population: à savoir, entretien et bonification du domaine public, environnement et développement durable, mobilité, cyberadministration, bien-être et sports ou encore enfance et cohésion sociale.

La part accordée à la culture est congrue. Ce serait jouer les fossoyeurs des acteurs culturels qui bonifient notre ville de la remettre en question.

En conclusion, le groupe socialiste est conscient que le budget des investissements est ambitieux et pèsera sur le ménage et la dette communale. Il le juge cependant pleinement justifié et résolument tourné vers l'avenir et les prochaines générations. Il est temps de faire une différence après une trop longue période d'attentisme, quand les majorités étaient autres.

Le groupe socialiste suivra de près la réalisation des investissements projetés et il ne manquera pas de revenir à la charge si besoin.

Eu égard à ce qui précède, le groupe socialiste est raccord avec les investissements projetés, car aucun d'entre eux n'est superflu. Il se prononcera en faveur de tous les investissements soumis au vote demain soir. Il vous invite à faire de même.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, comme dans le conte de Noël de Dickens, une très agréable trêve de fin d'année parmi vos proches et vos êtres aimés.

Rapport du groupe Centre gauche-PCS

Page Maurice (CG-PCS). Pour répéter ce que j'ai dit tout à l'heure, on se réjouit qu'il y ait plus de réalisations que d'études, c'est une excellente chose. Le groupe CG-PCS n'a donc pas de remarques particulières sur ce budget, si ce n'est évidemment toujours la question de Gutenberg, sur laquelle nous reviendrons et sur les camions poubelles.

Examen de détail

L'entrée en matière étant acquise de plein droit et aucune demande de renvoi n'étant présentée, il est immédiatement procédé à l'examen de détail des investissements.

I. Inscription des investissements déjà votés (catégorie I)

Le président. Die Investitionen der Kategorie I wurden vom Generalrat bereits genehmigt. Es sind also keine Änderungsanträge möglich. Der Generalrat wird sie nach der Diskussion lediglich zur Kenntnis nehmen. Das Wort wird nicht verlangt.

Der Generalrat nimmt Kenntnis von den Investitionen der Kategorie I in der Höhe von CHF 105'100'938.-. Diese sind somit ins Budget 2023 eingeschrieben.

II. Octroi et inscription des investissements à voter au budget 2023 (catégorie II)

Le président. Ces projets d'investissements font l'objet de rapports spéciaux aux pages 37 à 61 du message.

Nous allons procéder investissement par investissement, en suivant l'ordre des investissements inscrits à l'ordre du jour. Les investissements contestés ou amendés seront votés demain soir, selon la procédure décrite dans le vade-mecum à la page 5, lettre B. Tous les autres investissements seront votés toute suite après la discussion, donc ce soir.

Je répète pour que tout le monde comprenne bien. On votera directement tous les investissements pour lesquels aucune proposition d'amendement ou de renvoi en catégorie III ne sera déposée. Tous les investissements qui sont amendés ou qui font l'objet d'une demande de renvoi, vont être votés demain.

1. 300.5060.086 Renouvellement informatique et multimedia EP 2023: CHF 200'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 66 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

2. 300.5060.088 Renouvellement informatique et multimedia CO 2023: CHF 550'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 550'000.-.

Ont voté Oui: 66 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

3. 303.5060.065 Véhicule de livraison des repas et borne de recharge 2023: CHF 80'000.-

Discussion

Rugo Claudio (PA). Comme je vous l'avais mentionné, j'étais absent le jour de la présentation, par une Verte d'ailleurs, de cette centralisation de la nourriture. Je fais remarquer aussi à M. M. Page et à Mme M. Jordan que le kebab n'est pas vraiment une nourriture durable. Je suis défenseur de la nourriture végétarienne et je défends aussi le principe que la nourriture soit faite sur là où on la consomme. Cela veut dire que ça soit les Vert-e-s ...

Le président. Je m'excuse mais il commence à y avoir du bruit de fond dans la salle et c'est un peu gênant. M. C. Rugo, vous pouvez continuer.

Rugo Claudio (PA). Je m'oppose à la centralisation de cette production de nourriture. Ce n'est pas du tout dans l'esprit durable, ce n'est pas du tout dans l'esprit moderne. Dans chaque école il faudrait une cuisine, il faut que des odeurs se dégagent, etc. Je n'aimerais pas spécialement manger de la nourriture faite au Schoenberg et ensuite transportée jusqu'à la Vignettaz. C'est pour ces raisons que je vais m'opposer à cet investissement.

Vote

C'est par 65 voix contre 1 et 9 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 80'000.-.

Ont voté Oui: 65 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Rugo Claudio (PA)

Se sont abstenus: 9 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Fonjallaz Jérémie (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Papaux David (UDC), Salina Adrienne (PLR)

4. 303.5060.071 Rénovation et équipement ACM Bourg, Botzet, Schoenberg FR, Auge: CHF 60'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 60'000.-.

Ont voté Oui: 64 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Papaux David (UDC), Salina Adrienne (PLR)

5. 303.5060.072 Deux braisières pour Mensa DOSF et AES Vignettaz, buffet et optimisation 2023: CHF 50'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 9 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 50'000.-.

Ont voté Oui: 64 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 9 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

6. 320.5060.105 Nouveau mobilier pour Vignettaz B (2024-2025): CHF 150'000.-

Discussion

Schenker Claude (Le Centre/PVL). Il s'agit d'un détail. J'ai appris la semaine dernière que les chaises du bâtiment D de la Vignettaz posaient problèmes à nombre d'enseignants dans le sens qu'elles sont pivotantes et qu'ils voient leurs élèves tourner sur eux-mêmes à longueur de journée. Veuillez contrôler peut-être cet élément de détail avant de racheter les mêmes, merci.

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des Ecoles et de la Cohésion sociale. Merci M. C. Schenker. J'en prends note et regarderai avec mon Service ce que l'on peut faire.

Vote

C'est par 67 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Ont voté Oui: 67 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

7. 430.5010.022 Mise en place du 30km/h (assainissement au bruit) 2023:
CHF 700'000.-

Discussion

Giller Christophe (UDC). Notre groupe est pour une ville où il fait bon vivre, mais cette mesure n'est pas la solution. En effet, la mettre sur le dos de l'assainissement au bruit n'est pas juste. Nous ne nions pas que certains habitants subissent trop de nuisances sonores, mais la diminution de la vitesse ne va pas changer leur vie. Une diminution de la vitesse a un effet que l'on peut qualifier de faible lorsque la route a déjà un revêtement phonoabsorbant.

De plus, le cadastre de bruit montre des dépassements des valeurs uniquement de nuit, alors pourquoi ne pas proposer une réduction de la vitesse uniquement entre 22.00 heures et 06.00 heures du matin?

N'oublions pas que sur ces axes où la vitesse est prévue d'être réduite, les bus TPF circulent et que ceux-ci ont chiffré une augmentation des coûts à plus de CHF 1 million par année. Ces charges seront des charges liées via l'Agglomération.

Nous remarquons également que le Conseil communal veut diminuer la vitesse sur les axes principaux, mais que les routes de quartiers vont rester à 50 km/h, comme au Torry, à Beaumont ou au Schoenberg. A ce propos, nous sommes également étonnés de voir que le sentier des casernes n'est pas prévu en zone 30 km/h par cohérence avec le réseau. Les piéton-ne-s seront donc plus en sécurité sur les routes principales à 30 km/h que sur les voies à mobilité douce.

Pour ces raisons, nous refuserons cet investissement.

Vonlanthen Marc (PS). Nous soutiendrons bien évidemment cet investissement. A visualiser la carte de la ville telle qu'elle sera modifiée après l'introduction de ce 30km/h, il y a un certain sentiment de délaissement du quartier du Schoenberg qui n'a pas la chance de profiter au même titre que les autres quartiers de la ville de cette, par ailleurs, excellente mesure. Dans ce contexte-là, je voulais demander au directeur de la Mobilité s'il avait eu connaissance de la modification des ordonnances fédérales qui était intervenue cet été et qui visait à pouvoir faciliter les démarches communales pour l'introduction du 30km/h sur les routes qui ne sont pas des routes de circulation en général. Cela veut donc dire, comme je le comprends, que potentiellement toutes les routes de quartiers de la ville pourraient être mises en 30km/h. Cette modification intervient à partir du 1^{er} janvier 2023. Qu'entend faire le Conseil communal pour pouvoir profiter précisément de cette facilitation de la mise en zone 30km/h?

Rugo Claudio (PA). Par rapport au 30km/h, j'aimerais faire quelques remarques. C'est le mauvais kilométrage au niveau de la voiture. Quand on part en première, on fait 10km/h, 20km/h, en deuxième on a de la peine. Par exemple, quand c'est 20km/h, c'est très difficile de gérer, cela veut dire que c'est freins, gaz. Cela se passe en Basse-Ville. 30km/h, c'est justement quand on est en deuxième et on peut aller jusqu'au 40km/h mais c'est un mauvais rapport au niveau de la voiture. Elle n'est pas faite pour rouler à 30km/h. Le véhicule qui est fait pour rouler à 30km/h, c'est le vélomoteur, à la base. On a fait des années et des années d'évolution, la roue, le cycle, etc., pour arriver à réduire à 30km/h des voitures qui sont faites pour aller à 180km/h. Dire que c'est pour le bruit, j'aurais honte de le dire. J'aurais honte de dire que c'est à cause du bruit parce que les voitures ne font plus de bruit. Les voitures électriques ne font plus de bruit et ils doivent en inventer un pour qu'il n'y ait pas d'accidents. On ne peut alors pas dire que c'est à cause du bruit que l'on doit réduire la vitesse des voitures.

Je suis de l'extrême gauche. Je suis mis là, au centre de la salle, mais en matière de mobilité, je suis à droite et je l'assume. M. Steiert avait dit que l'on pouvait voyager dans la ville, en Suisse, à une heure de, etc. Je travaille sur appel, je dois travailler à Interlaken, j'ai travaillé à Bâle jusqu'à 23.00 heures du soir, je ne pouvais pas rentrer et j'étais à 03.00 heures ici. Je travaille donc partout en Suisse et j'ai besoin de ma voiture. Demain, je serai à Lausanne pour une audition de guitare. J'y vais en train d'habitude, mais malheureusement, cette fois, je devrai aller en voiture pour être moins en retard au Conseil général.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. M. C. Giller, le coût de CHF 1 million pour les TPF, c'est un prix qu'ils ont articulé dans la presse assez au début de l'évolution du dossier. Au fond, on a les deux raisons et on a les deux torts. C'est vrai que sur une ligne de transport public en périphérie urbaine, quand on n'a pas des arrêts tous les 300 mètres, de faire rouler un bus à 30km/h au lieu de 50km/h, peut avoir une conséquence sur la vitesse commerciale. Néanmoins, faire rouler un bus en zone urbaine dans l'hyper-centre, quand on a des arrêts tous les 300 mètres, ce qui est quasiment la généralité sur le réseau de la commune de Fribourg, eh bien vous avez le bus qui est à 0km/h, il va arriver vers 30-35km/hm et très vite, sur la distance de 300 mètres, il doit à nouveau être à 0km/h parce que les gens qui sont dans le bus ne sont pas des quilles. Ce sont des humains qu'il faut transporter de manière confortable et sûre. En fait, oui, il peut y avoir une très légère incidence sur la vitesse commerciale dans un réseau hyper-urbain avec des arrêts à tous les 300 mètres, mais cette réduction est clairement marginale.

Pour ce qui est du réseau, la stratégie du Conseil communal est la suivante: les axes communaux limités à 30km/h, les quartiers en zone 30km/h, les axes cantonaux à 50km/h. Ensuite, c'est vrai, il y a des endroits où le Conseil communal n'a pas encore travaillé, notamment le Schoenberg, Bourguillon et d'autres endroits. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui on n'a que 75% du réseau routier communal qui sera pacifié une fois que vous aurez, par la votation de ces CHF 700'000.-, permis au Conseil communal d'installer les 26 limitations et les 17 zones 30km/h supplémentaires.

Je vais également répondre à M. M. Vonlanthen. Effectivement, le Conseil communal est conscient que l'ordonnance fédérale sur les zones 30km/h et les zones de rencontre a été modifiée et permet de manière plus simple, dès le 1^{er} janvier 2023, de réaliser ce genre d'aménagement, y compris sur des routes à caractère général. C'est aussi pour cela que le Conseil communal a écrit récemment à la DIME en lui demandant de conférer la délégation de compétence pour décider des vitesses à la Ville de Fribourg de manière à pouvoir, si tel en décidait l'autorité cantonale, aller plus rapidement sans quoi c'est vrai que pour une zone 30km/h, plusieurs années de procédures sont nécessaires pour y arriver puisque nous ne sommes pas compétents pour publier ces vitesses.

Pour ce qui est des régimes de vitesse mauvais, moins bons ou meilleurs pour les différentes typologies de véhicules, je ne m'étendrai pas là-dessus, encore que l'on peut aussi aller en ville à pieds, à vélo et en transports publics.

Vote

C'est par 51 voix contre 11 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 700'000.-.

Ont voté Oui: 51 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 11 Berisha Ibrahim (Indépendant), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Papaux David (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 11 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

8. 430.5010.097 Mesures amélioration vitesse transport public 2023: CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Vote

C'est par 60 voix contre 1 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 60 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Sautaux Claudine (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 11 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

9. 430.5010.102 Mise en conformité des passages piétons 2023: CHF 150'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 67 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 67 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

10. 430.5010.133 Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2023: CHF 400'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

Ont voté Oui: 64 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 11 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Papaux David (UDC), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

11. 430.5090.135 Mise en place réseau recharge vhc électriques 2023: CHF 400'000.-

Discussion

Wicht Pascal (UDC). Je remercie le Conseil communal de la suite positive donnée au postulat n° 195 que j'avais déposé il y a un peu plus d'une année. Je pense que c'est effectivement une très bonne chose que la Commune soit proactive sur la mise en place d'un réseau de recharge de véhicules électriques. La demande va à coup sûr augmenter très fortement dans les années à venir et effectivement, comme passablement d'habitants de la ville ne disposent pas d'une place de parc à leur domicile et doivent se parquer sur le domaine public, il y aura un besoin qui sera important pour la population. C'est donc très bien que cette demande puisse être satisfaite. J'encourage, par contre, le Conseil communal à ne pas se focaliser, comme écrit dans le message, uniquement sur les quartiers historiques. Il y a également d'autres quartiers de la ville où le besoin existe et où passablement de gens ne disposent pas d'une place de parc avec la possibilité d'installer une borne. Il sera aussi important de prendre en compte ces besoins-là.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Je remercie le conseiller général P. Wicht pour ses paroles. Je dirais simplement que ce n'est que de manière subsidiaire qu'il appartient au pouvoir public de mettre des bornes. Pourquoi d'abord les quartiers historiques? Tout simplement parce qu'ils ont été construits avant l'invention des garages et des

voitures. Dès lors, c'est presque impossible d'avoir un véhicule électrique dans ce type de quartier et il faut bien donner des possibilités également de faire cette transition de mode de propulsion. Par contre, il est évident que pour tous les quartiers qui disposent d'immeubles avec des parkings situés sur le domaine privé, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, c'est bel et bien aux régies de faire ce travail et ce n'est pas au Conseil communal de commencer à s'immiscer dans les affaires internes des différentes régies. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas peut-être là ou ailleurs en ville des endroits qui nécessiteraient de manière sporadique quelques bornes, mais vraiment subsidiaires. Tel est la mission de la Commune dans ce dossier.

Gex Jean-Noël (PLR). Dans un contexte de crise économique, on nous parle de restrictions de la production d'énergie, de quelle source va venir l'énergie de ces bornes électriques? Je me questionne surtout en Vieille-Ville où effectivement on a toujours encore un peu une interdiction de mettre des panneaux solaires. Quelle est donc la stratégie? Pourquoi choisit-on ces quartiers? De quelle source on va fournir cette énergie tout en sachant qu'une borne va fournir environ 8'000 kilowattheures par année?

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Pour ce qui est de la fourniture d'électricité je ne sais pas si la personne du Conseil communal en charge de la politique énergétique veut apporter un éclairage. A ce stade, moi, je n'ai pas d'éclairage particulier à apporter.

Le président. Il semble que c'est là toute l'explication que l'on peut avoir sur le moment sur cette question.

Vote

C'est par 65 voix contre 1 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

Ont voté Oui: 65 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Gex Jean-Noël (PLR)

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Fonjallaz Jérémie (PS), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL)

12. 430.5090.265 Mise en place couvertures places de parc pour les cycles (2023):
CHF 200'000.-

Discussion

Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s). Je vois qu'il y a plein d'endroits qui vont être desservis, mais pas le quartier de l'Auge. C'est d'autant plus regrettable qu'il y a deux places à la Neuveville, c'est même un scandale. Non je rigole! En l'occurrence, cela serait fort sympathique puisqu'il y a plein de gens qui roulent avec des vélos électriques, qui n'ont pas de places chez eux, qui aimeraient pouvoir les parquer à l'abri dans le quartier de l'Auge. J'ai une petite proposition à propos de la production de l'électricité. Si on met ces places de parc pour les vélos juste à côté des bornes pour voitures et que les gens qui viennent parquer leur vélo pédalent pendant un petit moment, cela permettra de recharger les bornes pour les voitures.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Je crois savoir que, dans le cadre du projet de requalification de la place du Petit-Saint-Jean, une mise en place de couvertes places de parc pour les cycles est prévue.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Dans cette liste vous avez un endroit en Basse-Ville qui concerne les Grandes-Rames. Ce que je peux dire en complément, c'est que dans le catalogue du mobilier urbain, il y a un abri à vélos qui est minimaliste mais qui est couvert. En tout cas, il est mentionné qu'il n'est pas impossible d'envisager de le mettre dans des zones historiques. Il a donc aussi été réfléchi avec un soin particulier, et je remercie le Service d'urbanisme pour ce travail. Cela pourra permettre à cet abri à vélos d'être intégré de manière parcimonieuse dans le site historique.

Vote

C'est par 63 voix contre 2 et 9 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 63 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 2 Giller Christophe (UDC), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 9 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

13. 520.5010.111 Entretien des chaussées et trottoirs 2023: CHF 1'500'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 67 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'500'000.-.

Ont voté Oui: 67 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Fonjallaz Jérémie (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

14. 520.5010.116 Mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2023: CHF 1'750'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 68 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'750'000.-.

Ont voté Oui: 68 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

15. 520.5030.102 Dangers naturels: assainissement falaises 2023: CHF 535'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 63 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 535'000.-.

Ont voté Oui: 63 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

16. 520.5030.175 Mur balustrade pont de Zaehringen: remise en état et sécurisation contre les suicides: CHF 750'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 2 et 9 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 750'000.-.

Ont voté Oui: 62 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 2 Giller Christophe (UDC), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 9 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

17. 520.5030.176 Monitoring des ouvrages d'art 2023: CHF 230'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 68 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 230'000.-.

Ont voté Oui: 68 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khmel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

18. 520.5030.178 Remise en état selon monitoring et études 2023 (général): CHF 400'000.-

Discussion

Rugo Claudio (PA). Je propose au Conseil communal, dans les années à venir, d'augmenter la remise en état pour baisser le monitoring des ouvrages, d'investir plus pour rénover, pour refaire, plutôt que de savoir ce que l'on doit refaire.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Ont voté Oui: 66 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

19. 520.5060.162 Renouvellement équipement service hivernal 2023: CHF 56'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 56'000.-.

Ont voté Oui: 66 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

20. 520.5060.192 Remplacement véhicules 2023: CHF 645'000.-

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Édilité. Seul le véhicule utilitaire communal ne sera pas électrique, tout simplement parce qu'il n'existe pas dans cette version-là.

Rugo Claudio (PA). Je demande au Conseil communal de nous donner le kilométrage des quatre véhicules qu'il voudrait remplacer.

Le président. Puisque ces véhicules ne sont pas stationnés juste à côté de la Cathédrale, il sera peut-être difficile de donner la réponse.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Édilité. Je vous propose de donner une réponse à M. C. Rugo demain soir.

Vote

C'est par 57 voix contre 0 et 13 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 645'00.-.

Ont voté Oui: 57 Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Roelli Claire (PS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 13 Aebischer David (PLR), Baechler Amélie (Vert-e-s), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Oliver (Vert-e-s), Fonjallaz Jérémie (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Salina Adrienne (PLR), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL)

21. 520.5090.159 Installation lavage et stockage bennes aux Neigles: CHF 741'600.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 67 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 741'600.-.

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Ont voté Oui: 67 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

22. 520.5290.080 Prestations service hivernal: CHF 60'000.-

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Il s'agit d'un crédit pour une étude.

Vote

C'est par 56 voix contre 2 et 14 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 60'000.-.

Ont voté Oui: 56 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 2 Giller Christophe (UDC), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 14 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Tissot Lionel (Vert-e-s), Uldry José (UDC)

23. 530.5063.016 Remplacement camion poubelle 2023: CHF 700'000.-

Discussion

Collaud Gérald (CG-PCS). En 2022, je trouve qu'il est choquant que le Conseil communal puisse proposer l'achat de camions fonctionnant au diesel. Ce type de camion est prévu pour durer environ 15 ans. Avec les délais de livraison prévus, cela signifie que la Ville sera toujours au diesel en 2040. Sachant de plus que ces véhicules effectuent continuellement des arrêts et des redémarrages, un moteur thermique et qui plus est diesel est clairement inapproprié.

Nous proposons, dans une première étape, un amendement qui augmente le budget à CHF 860'000.- pour que la Ville puisse acheter un camion électrique et, à voir pour la suite, pour le deuxième camion. Si cette augmentation devait être refusée, nous avons déjà déposé un amendement pour renvoyer cet investissement en catégorie III.

Schaller Alicia (Vert-e-s). Les Vert-e-s souhaitent renvoyer l'investissement 530.5063.016 "Remplacement camion poubelle" en catégorie III afin d'acquérir deux camions poubelles électriques au lieu d'un électrique et un thermique. Dans un contexte où nous souhaitons éviter à tout prix d'investir dans des véhicules thermiques, il nous semble opportun de garder une ligne durable et soutenir une politique globale de transition énergétique. Merci de votre soutien.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Le Conseil communal, dans le cadre de l'élaboration du plan financier, a aussi dû réfléchir à des économies. Des camions poubelles, comme d'autres véhicules, ont été l'objet d'un choix d'économie et pour cette raison-là, nous vous proposons d'acheter deux camions poubelles thermiques. Un camion sera remplacé en 2023 et, puisque les délais sont très longs, la demande d'achat pour l'autre est faite maintenant pour que nous ayons un camion en 2024. Les deux véhicules que nous avons sont tirés jusqu'au bout. Le risque de pénurie d'électricité a aussi été pris en compte dans nos réflexions. Nous devons donc aussi maîtriser les recharges des camions électriques. Nous devrions avoir, selon notre compréhension, une mixité qui permet de conjuguer les risques entre les véhicules thermiques et ceux électriques. Nous devons aussi nous rassurer des agrégats. Il n'est pas dit que tous les camions électriques ont les agrégats dont nous avons besoin. Pour ces différentes raisons, le Conseil communal vous propose de remplacer deux camions poubelles pour un montant de CHF 700'000.-.

Le président. Nous sommes donc saisis d'un amendement et d'une, potentiellement deux demandes de renvoi en catégorie III. Nous les avons enregistrés et voterons demain soir.

24. 530.5093.002 Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2023: CHF 176'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 65 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 176'000.-.

Ont voté Oui: 65 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

25. 532.5032.052 Collecteurs évacuation des eaux 2023: CHF 1'500'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'500'000.-.

Ont voté Oui: 66 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

26. 532.5032.060 Station d'épuration traitements des micropolluants (2^{ème} 1^{ère} tranche):
CHF 10'000'000.-

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Il s'agit bien, comme vous venez de le dire, d'une 1^{ère} tranche.

Récusation

Casazza Raphaël (PLR). La société Triform SA, dont je suis associé-directeur, a un mandat en lien avec ce projet. Pour cette raison, je vais me récuser. De plus, nous avons également un mandat en lien avec d'autres projets liés à la STEP, c'est-à-dire les quatre investissements qui vont suivre (points 27 à 30) pour lesquels je vais également me récuser.

Wicht Pascal (UDC). Je ne conteste évidemment pas le bien-fondé de cet investissement. Au contraire, je pense que c'est quelque chose qui est extrêmement important. C'est un investissement qui doit être fait, mais je demande quand même son transfert en catégorie III au vu du montant qui est quand même de CHF 10'000'000.-. Je pense qu'un message qui explique un peu plus ce que l'on entend faire ne me paraît pas superflu, de manière à ce que le Conseil général puisse être véritablement informé des tenants et aboutissants de ce projet. C'est la raison pour laquelle je vous demande de le transférer en catégorie III et je me réjouirai de l'approuver dans le cadre d'un message.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Nous avons largement discuté de cet investissement lors des séances de la Commission financière et de la Commission d'édilité. Nous avons essayé de faire comprendre que c'était un objet très technique où l'investissement était très cher, mais nous avons aussi dit que cet investissement sera grandement payé par des taxes. Ce sont des taxes qui sont prélevées maintenant chez nous tous, soit CHF 9.-/habitant par année, pour pouvoir se payer ces installations de traitement des micropolluants. Ces installations sont nécessaires au-delà d'une certaine taille de la STEP que la Ville de Fribourg a et, comme cela a été décrit et comme cela a été mentionné dans les séances de groupes – j'espère du moins que cela a été relayé – nous faisons aussi le traitement des eaux de quelques communes voisines qui passeront bien sûr, elles aussi, à la caisse pour cette installation.

Nous avons opté de vous demander un montant de CHF 10'000'000.- en sachant qu'un deuxième montant devrait être demandé dans le prochain budget, ou au plus tard en 2025. A ce moment-là, nous saurons si nous sommes justes avec tous les montants au vu de l'augmentation des coûts. Si vous nous demandez maintenant de passer en catégorie III, cela reporterait les travaux et nous ne pourrions probablement pas faire les prévisions exactes que vous souhaiterez avoir. Par contre, attendez-vous, si vous demandez un message en catégorie III, à un contenu hautement technique.

Le président. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi en catégorie III. Nous l'avons enregistrée et voterons demain soir.

27. 532.5032.064 STEP: nitrification (1^{ère} étape): CHF 1'500'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'500'000.-.

Ont voté Oui: 64 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétréy Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

28. 532.5032.065 STEP: remplacement d'installations 2023 et appareils de mesures: CHF 287'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 63 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 287'000.-.

Ont voté Oui: 63 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétréy Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

(UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

29. 532.5060.016 STEP: remplacement soufflantes NX: CHF 860'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 60 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 860'000.-.

Ont voté Oui: 60 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Papaux David (UDC), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

30. 560.5290.043 Développement énergétique 2023: CHF 450'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 450'000.-.

Ont voté Oui: 62 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Papaux David (UDC), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

31. 611.5040.031 Réfection des fenêtres bâtiments divers - mandats externes -R-:
CHF 1'000'000.-

Discussion

Page Maurice (CG-PCS). J'ai un petit problème de calcul. CHF 200'000.- + CHF 200'000.- = CHF 400'000.- + CHF 450'000.- = CHF 850'000.- et on ajoute CHF 250'000.- pour arriver à CHF 1 million, il y a CHF 100'000.- de trop ou de pas assez. Soit l'investissement se monte à CHF 1'100'000.-, soit le montant de la réserve se monte à CHF 150'000.- et non à CHF 250'000.-

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Effectivement, je voulais ajouter que le montant correct est celui de CHF 150'000.-. C'est un montant pour les imprévus.

Puisque j'ai la parole, et dans le but de dissiper certains doutes et contredire ce qui a été mentionné par le président de la Commission de l'édilité, je vous confirme que tous les bâtiments sportifs ont été analysés selon la méthode Stratus. Urbanisme et architecture a établi des scénarios pour une partie des bâtiments sportifs, notamment le vestiaire du Levant, la piscine du Levant, la halle omnisports de Saint-Léonard, la piscine de la Motta, le vestiaire du Guintzet et la P2 de Saint-Léonard. Trois de ces objets se trouvent dans le budget des investissements chez mon collègue qui gère le Service des sports.

En introduction, j'aimerais résumer les grandes lignes d'investissements de ce budget 2023. Plusieurs investissements concernent la suite de la méthode Stratus. Ce sont des investissements de première urgence qui comprennent l'assainissement énergétique de l'enveloppe du bâtiment comme l'école du Jura, la réfection des fenêtres dans plusieurs bâtiments, ou encore l'intervention sur les installations techniques existantes CVS (chauffage, ventilation et sanitaires).

Rugo Claudio (PA). L'annexe de l'école de la Neuveville a été rénovée dans le coin qui donne en face du café des Boulangers. On a rénové cet appartement qui était vétuste, sans penser à la première chose que l'on fait lorsque l'on veut être durable: changer les fenêtres. Tous les travaux ont été faits, mais pas les fenêtres, et c'est dommage. C'est quand on fait les travaux qu'il faut commencer par ceux de base. En général, ce sont le toit et les fenêtres.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. Si je suis bien informée, c'est un locataire qui a quitté l'appartement et il a été remis en état pour qu'un autre locataire puisse en prendre possession. Oui, vous avez peut-être vu dans le plan financier que les fenêtres seront changées l'année prochaine dans le cadre du budget 2024. Pourquoi 2024? Parce que nous assainissons en même temps le chauffage, qui d'ailleurs est d'une extrême fragilité. Le Conseil communal doit maintenant prendre des mesures d'urgence. D'ici le budget 2024, une chaufferie mobile

sera mise en place et, en 2024, un nouveau chauffage à pellets, ainsi que la rénovation des fenêtres seront au programme.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'000'000.-.

Ont voté Oui: 66 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

Motion d'ordre

Le président. Je constate qu'il commence à y avoir des personnes qui se posent des questions au sujet de l'heure jusqu'à laquelle nous allons siéger ce soir. Il est déjà 23.15 heures. Je vous propose de continuer encore 15 minutes, puis de se revoir demain, mais vous êtes bien sûr libres de faire une motion d'ordre pour terminer plus vite ou plus tard. Si l'on continue encore 15 minutes, cela donne de la marge pour l'apéro au terme de la séance de demain. Demain, la Commission financière et le Conseil communal pourront se prononcer sur les amendements qui ont déjà été déposés ce soir mais, à mon avis, ce n'est pas un problème d'ordre majeur. On va déjà s'en sortir, je ne me fais pas trop de soucis.

Page Maurice (CG-PCS). Je m'excuse de jouer au rabat-joie, mais je dépose effectivement formellement une motion d'ordre pour arrêter la séance maintenant, vu que l'on a suffisamment d'avance. Il y a encore un assez grand nombre d'objets à traiter demain. Je pense que l'on peut s'arrêter maintenant.

Vote

La proposition de M. M. Page d'interrompre maintenant la séance et de reprendre les débats le lendemain est refusée par 41 voix contre 22 et 10 abstentions.

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Ont voté en faveur de la motion d'ordre: 22 Chopard Caroline (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Giller Christophe (UDC), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC)

Ont voté contre la motion d'ordre: 41 Aebischer David (PLR), Bassil Rana (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 10 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Indépendant), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Collaud Gérald (CG-PCS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Jordan Simon (CG-PCS), Mendez Monica (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

32. 611.5090.192 Assainissements énergétiques: chauffage & enveloppe 2023: CHF 455'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 65 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 455'000.-.

Ont voté Oui: 65 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

33. 611.5090.212 Sécurité et normes incendies, électricité 2023: CHF 75'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 75'000.-.

Ont voté Oui: 66 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétréy Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 7 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

34. 611.5090.243 Salle des fêtes: optimisation des installations techniques CVS:
CHF 150'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 9 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 64 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétréy Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Se sont abstenus: 9 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Tissot Lionel (Vert-e-s)

35. 611.5090.257 Raccordement CAD (taxe) divers bâtiments administratifs:
CHF 231'555.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 65 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 231'555.-.

Ont voté Oui: 65 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Tissot Lionel (Vert-e-s)

36. 611.5999.131 Bâtiment Gutenberg 14 et 16: réaffectation et rénovation - étude
faisabilité: CHF 132'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 61 voix contre 3 et 9 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 132'000.-.

Ont voté Oui: 61 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 9 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Salina Adrienne (PLR), Wicht Pascal (UDC)

37. 611.5999.136 Bâtiment Gutenberg 14: réaffectation et rénovation - réalisation en amont 2023: CHF 200'000.-

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Édilité. Comme le dit le titre, il s'agit d'une réalisation en amont. Ceci veut dire que nous avons déduit le montant de CHF 200'000.- de la rubrique 611.5999.131, la position 712 du plan financier, pour aménager le bâtiment n° 14, lequel sera pris en possession par le Service de la culture. Nous avons compté CHF 15'000.- par place de travail. Nous comptons avec 12 à 15 personnes du Service de la culture. S'ajoutent à ces coûts-là, des cloisons à faire, ainsi que l'aménagement d'une salle de réunion.

Gex Océane (PLR). Pour faire suite à notre amendement au budget de fonctionnement, nous demandons également une diminution de l'investissement 611.5999.136 "Bâtiment Gutenberg". En effet, comme cela vient d'être rappelé, le montant pris pour établir ce budget est de CHF 15'000.- par nouveau poste. Les collaborateurs du Service de la culture ayant déjà leurs bureaux, ainsi que tout le matériel informatique, nous proposons de diviser le montant par deux, soit une diminution de CHF 100'000.- pour l'aménagement, ce qui devrait être suffisant et nécessaire.

Rugo Claudio (PA). Le Service de la culture, à ma connaissance, se trouve à l'Équilibre tout en haut. Y a-t-il des raisons pour le déménager? Quelles sont les raisons de base? Pourrait-on avoir un peu plus d'explications?

Dietrich Laurent, directeur de la Culture. Le Conseil communal statuera sur l'amendement lui-même.

Concernant la question de M. C. Rugo, le Service de la culture est réparti aujourd'hui sur deux sites, à Équilibre tout en haut, au 7^{ème} étage et sur le site de l'Hôpital des bourgeois. Dans l'Hôpital des Bourgeois, MEMO a ses bureaux administratifs à un endroit et le Secteur projets a ses bureaux à un autre endroit. C'est relativement compliqué, pas tellement pour la gestion, mais pour le dialogue entre les trois Secteurs qui, en fait, ont des projets qui vont ensemble. Du moment où on a trouvé un emplacement où l'on pouvait mettre l'ensemble du Service, évidemment le déménagement est à favoriser. Il n'y a pas de raisons particulières de quitter l'un ou l'autre endroit. On pourrait peut-être juste noter qu'à l'Hôpital des Bourgeois, ce déménagement est assez récent et que le bâtiment doit subir un assainissement de l'humidité. En effet, les bureaux ne sont pas très employables même s'ils sont quand même confortables. Concernant le bâtiment de l'Équilibre, cela va être plus facile probablement pour la Fondation Équilibre et Nuithonie qui gère les locaux aujourd'hui, de gérer aussi ses propres occupations. En

principe, cela rend tout le monde heureux. En ce qui concerne l'amendement, le Conseil communal s'exprimera demain.

Le président. Nous sommes donc saisis d'un amendement. Nous l'avons enregistré et voterons demain soir.

38. 612.5040.018 Ecole du Jura B1+B2: réfection enveloppe -E-: CHF 275'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 63 voix contre 0 et 8 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 275'000.-.

Ont voté Oui: 63 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 8 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR)

39. 612.5040.045 Villa Thérèse - réfection halle de gym et mosaïque vestiaire -R-: CHF 850'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 60 voix contre 1 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 850'000.-.

Ont voté Oui: 60 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti

2021-2026 – Procès-verbal n° 13a de la séance ordinaire du Conseil général
du 19 décembre 2022

Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Schenker Claude (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 11 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Noll Bettina (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR)

40. 613.5999.132 Locatif Pierre-Aeby 3: réfection fenêtres et boiseries int. -R-:
CHF 880'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 60 voix contre 0 et 12 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 880'000.-.

Ont voté Oui: 60 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 12 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

41. 613.5999.133 Kiosque place Python: transform. - complément 2023 -R-:
CHF 341'000.-

Discussion

Schenker Claude (Le Centre/PVL). Notre groupe avait accepté en grinçant des dents un crédit de CHF 645'000.- pour la réfection et transformation de ce petit bâtiment abritant un kiosque et des toilettes. Nous avons estimé cela déjà bien trop cher. Or, vous osez maintenant demander un supplément de CHF 341'000.-. C'est décidément exagéré. Même s'il y aura nouvellement l'un ou l'autre panneau solaire, une pompe à chaleur, et même si le prix des matériaux a augmenté et qu'il coûte cher d'intervenir sur un tel petit volume, notre groupe estime indécent de prendre CHF 1 million dans les poches du contribuable pour rénover un kiosque. On nous dit dans le message que pour des économies, il aurait fallu une refonte du projet, ce qui, je cite: "n'est pas

souhaité". C'est un peu facile. Evidemment que tout particulier revoit son projet s'il explose ainsi son budget. Ce genre de demande est propre à faire perdre la confiance qu'un citoyen est en droit de placer en ses autorités pour une saine gestion des deniers publics. Notre groupe va refuser cet investissement en vous demandant de supprimer son montant et de reprendre totalement ce dossier.

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS). Le plan de développement des WC publics annoncé dans le rapport du Conseil communal au postulat n° 113 en juillet 2019, en page 2, prévoyait la rénovation des WC de Pérolles, de la place Georges-Python et du Bourg. Qu'en est-il actuellement? La rénovation du kiosque de la place Georges-Python est très chère, près de CHF 1 million. Est-ce qu'elle comprend la transformation des WC? Si oui, quels seront les réaménagements, quelles améliorations sont prévues pour les familles, pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap? En quoi avez-vous tenu compte des demandes du postulat n° 113? Les engagements pris dans le rapport du Conseil communal, comme l'introduction de tables à langer, l'agrandissement de WC pour familles afin de pouvoir entrer avec une poussette, seront-ils réellement réalisés? La Ville surtout modifiera-t-elle les règles d'utilisation des WC publics? Jusqu'à ce jour, les WC pour les personnes en situation de handicap ne pouvaient être utilisés qu'avec une clé à demander au kiosque et les familles avec des enfants en bas âges ne pouvaient pas en bénéficier, donc les utiliser. Qu'en sera-t-il à l'avenir? Dernière question, où en est le projet de toilettes sympas qui nécessitait la collaboration des établissements pouvant mettre à disposition des WC remplissant au minimum les critères suivants: accès suffisant pour manœuvrer avec un landau, table à langer, poubelle à clapet pour les couches culottes -je cite le rapport-. Merci de vos réponses.

Burgener Woeffray Andrea, directrice de l'Edilité. M. C. Schenker nous demande comment le Conseil communal ose venir encore une fois avec un montant supplémentaire. Je peux vous répondre que oui, le Conseil communal ose, et je vous demande d'oser également, car cela concerne une place extrêmement fréquentée. Il s'agit d'une place où ce kiosque est un bâtiment qui a une très grande identité, il a été construit par un architecte fribourgeois, il occupe un espace important sur la place Georges-Python. Passez une fois devant le bâtiment, il est composé de différents matériaux. Les prix des matériaux ont augmenté, c'est une partie des coûts pour lesquels nous avons besoin d'un crédit supplémentaire. Il faut savoir que ce kiosque aura un meilleur fonctionnement. Vous savez que les toilettes pour des personnes handicapées se trouvent du côté de la place Python, au milieu du bâtiment. C'est pour ça que vous avez deux kiosques des deux côtés. Pour un gérant, il n'est pas rentable de gérer seulement un kiosque. C'est pour cela que le Conseil communal a opté pour une transformation de ce bâtiment afin de créer un espace beaucoup plus grand et un kiosque dans lequel on pourra entrer et où il sera certainement aussi possible de prendre un café ou de s'en acheter un. Oui, nous devons faire face à un renchérissement des prix mais, cela a été évoqué, nous aimerions installer des panneaux photovoltaïques sur le toit et nous aimerions mettre à jour les meilleures techniques disponibles pour ce bâtiment. C'est un petit bâtiment mais sur lequel interviennent différents corps de métier. Quand un métier intervient, il facture les transports, les heures pour arriver au bâtiment, pour effectuer les travaux. Il est connu que des petits bâtiments sont toujours plus chers à cause de la multiplicité des différentes interventions.

Concernant la question de Mme M.-C. Rey-Baeriswyl, j'ai dit tout à l'heure que le Conseil communal a mis un montant au budget pour les toilettes sympas. Nous communiquerons à ce sujet l'année prochaine. Cinq toilettes seront mises à disposition en venant de Pérolles jusqu'à la place en bas de la rue de Romont. Nous avons essayé une collaboration avec l'Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services (AFCAS). Pour les toilettes de familles, je dois vous annoncer que le Conseil communal a fait un effort pour mettre des tables à langer dans sept différentes toilettes publiques avec le constat que sur les sept, cinq sont déjà démolies. Nous sommes donc un peu découragés. Peut-être que c'est le lieu qui invite à des déprédations mais nous menons encore des réflexions quant à l'entretien des toilettes publiques et aux équipements de celles-ci. Concernant le kiosque, je n'ai pas tous les détails en tête. Ça sera une toilette certainement assez grande pour qu'une personne à mobilité réduite puisse y accéder et il me semble, puisque nous avons répondu au postulat, que cela devrait aussi être une toilette capable d'accueillir plusieurs personnes en même temps.

Avec ces éléments additionnels, je vous prie de soutenir cet investissement. Toutes les offres sont entrées, nous pourrions, avec ce montant complémentaire, démarrer les travaux après le délai référendaire.

Vote

C'est par 42 voix contre 16 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 341'000.-.

Ont voté Oui: 42 Baechler Amélie (Vert-e-s), Bassil Rana (PS), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Khamel Seewer Nāima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Tissot Lionel (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wattendorff Lea (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 16 Berisha Ibrahim (Indépendant), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sautaux Claudine (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 11 Casazza Raphaël (PLR), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller-Zbinden Marie (UDC), Grady Véronique (PLR), Jordan Simon (CG-PCS), Krienbühl David (PLR), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Je vous remercie pour votre endurance et me réjouis de vous voir demain. Bonne soirée und kommen Sie gut nach Hause.

La séance est levée à 23.35 heures.

Fribourg, le 23 janvier 2023
MM/nm/ib/jf

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le président:

Mario PARPAN



Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu MARIDOR

Annexe mentionnée.

PROVISOIRE